



# LA VIE ATHOISE

BULLETIN COMMUNAL

Juin 2009  
Trimestriel

# 113

**Bonnes  
nouvelles  
Dans ma Ville**

**Tout sur la  
Ducasse 2009**



**Dossier  
spécial  
énergie et  
primes**



**28-29-30 Août**  
Esplanade de Ath

Un bon assureur à vos côtés, c'est très important !

Nie le découvrez pas trop tard...

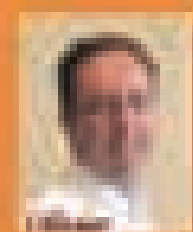
Pour vos assurances

immobilières, automobiles et autres, contactez :

vos placements financiers

vos autres épargnes et/ou

autres biens et/ou placements

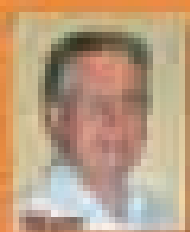


**Philippe**  
Directeur  
des placements  
immobilières et autres

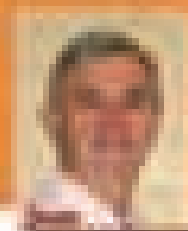
à contacter à tout moment

sur son smartphone  
au 02 20 20 20 20  
ou le numéro de 02 20 20 20

ou par e-mail  
au 02 20 20 20 20



**Philippe**  
Directeur  
des placements  
immobilières et autres



**Guillaume**  
Directeur  
des placements  
immobilières et autres  
au 02 20 20 20 20  
ou par e-mail  
au 02 20 20 20 20



**Guillaume Dierckx**

Egmontse 11 - 7800 Ath

Tel : 068 28 26 80

Fax : 068 28 75 76

Email : [guillaume@athimmo.be](mailto:guillaume@athimmo.be)

[www.athimmo.be](http://www.athimmo.be)

**Vous et moi  
on se comprend,  
on se connaît !**



 **Athimmo**

**Coût**  
de l'achat ou location  
de 1% à 10%  
de 1% à 10%  
et le coût  
de 1% à 10%

VOUS ÊTES HONNÊTES  
& NOUS COMPRENONS VOS BIENS  
ET À ÊTRE SANS ARRÊTS DE NOS SERVICES  
DEPUIS 20 ANS.  
N'EST-CE PAS LA  
MEILLEURE RÉFÉRENCE ?

Vente,  
achat et  
location  
de biens  
immobiliers.



# SOMMAIRE

## Pages 5 à 27 **Energie, environnement et sécurité**

- Dossier spécial économies d'énergie
- Agenda 21 local
- Votre agent de quartier

## Pages 29 à 33 **Economie, emploi et social**

- Journée Découverte Entreprises
- La Maison du logement

## Pages 35 à 41 **Festival de l'Art et du Végétal**

### Pages 43 à 55 **Dans ma ville**

- Le programme de la Ducasse d'Ath
- Un sac aux couleurs de la Ville
- Foire des jardins
- Les ducasses des villages
- De bonnes nouvelles pour notre Ville

## Pages 57 à 69 **Jeunesse et Sport**

- L'enseignement communal
- Les stages d'été

## Pages 71 à 73 **Tourisme et culture**

- Un voyage au Moyen-âge
- Programme de la MCA

## Pages 75 à 81 **Agenda**

### Pour publier vos communiqués dans LA VIE ATHOISE

#### Le prochain numéro de La Vie Athoise sortira mi-septembre 2009.

- Les associations peuvent nous faire parvenir l'annonce de leurs activités publiques qui se dérouleront entre la mi-septembre et la mi-décembre 2009. Nous les publierons gratuitement.
- Les indépendants, chefs d'entreprises et commerçants peuvent nous communiquer la création ou l'extension de leur établissement local. C'est également avec plaisir que nous répercuterons gracieusement ce type d'information.

Les manuscrits et photos ne sont pas rendus.

Contact : 068/26.92.86 ou [vie.athoise@ath.be](mailto:vie.athoise@ath.be)

**Envoyez-nous vos informations  
au plus tard le 10 août 2009**

## LA VIE ATHOISE

BULLETIN COMMUNAL

32<sup>ème</sup> année – Trimestriel – N° 113 – Juin 2009

**Editeur responsable** Jean-Pierre Denis

**Responsable Relations publiques -  
Communication** François Minet

### Ont collaboré à la réalisation de ce numéro

Adrien Dupont - Bienvenu Kwala - Bruno Boël - Carine Godfrin - Catherine Baert - Catherine Monfort - Cédric Minet - Christel Malingraux - Frédéric Rasse - Laurent Dubuisson - Nathalie Choquet - Sophie Vancoppenolle - Valérie Voronine - Virginie Labrique - Yves Delmée

### Réalisation et mise en page

Fred Cobaux/Catherine Cornet  
IMAC sprl - Av Jouret 39 - 7800 ATH  
0475/86 45 95 - 068/84.24.75

### Photos

Catherine Baert - Dominique Dupont (Nord Eclair) -  
François Minet - Jocelyn Flament (Office du Tourisme) -  
Luc Van den Eynde

### Pour recevoir La Vie Athoise

La Vie Athoise sort habituellement quatre numéros par an : mi-mars, mi-juin, mi-septembre et début décembre.

- Elle est distribuée gratuitement dans toutes les habitations de l'entité.

- Des exemplaires gratuits sont disponibles à l'Office du Tourisme et à l'Administration communale d'Ath.

- Les amies et amis d'Ath qui n'habitent pas l'entité, peuvent s'abonner aux dix prochains numéros de La Vie Athoise. Il suffit de verser 10€ au compte 091-0003570-10 de l'Administration communale de et à 7800 Ath, en indiquant lisiblement et complètement son nom et son adresse, et en mentionnant : «Abonnement à La Vie Athoise». Si le paiement est fait pour un tiers, il y a lieu de le communiquer très clairement.

- La Vie Athoise est également accessible sur le site Internet de la Ville d'Ath : [www.ath.be](http://www.ath.be)



## Envie d'une remise en forme avant les vacances ?

Théleme Sport vous propose du 24 au 28 juin 2008 à Paris des ateliers adaptés et ludiques pour tous les moments de la semaine.

Participez aux journées découvertes.



Envoie de vos attitudes ?  
vendredi 24 juin 2008

Envoie de santé ?  
jeudi 25 juin

Envoie d'énergie ?  
vendredi 26 juin

Envoie de découverte  
des clubs et associations ?  
samedi 27 juin

Envoie de nature ?  
dimanche 28 juin

Envoie de toute découverte ?  
dans le club qui vous intéresse plus  
inscrivez-vous au club via  
pour en savoir plus  
inscrivez-vous sur  
[www.theleme-sport.fr](http://www.theleme-sport.fr)  
068/64 65 26

Évitez la monotonie, variez les plaisirs  
pour un maximum de résultats

AVEC NOUS C'EST PLUS FACILE DE FAIRE DU SPORT !

## ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Primes énergie 2009

## Primes tout public

Qu'on construise ou qu'on rénove, isoler son bâtiment ou le doter d'un système de chauffage efficace représente un investissement mais permet aussi d'économiser de l'énergie (gaz, mazout, électricité...) chaque année et donc d'alléger la facture.

**Toute personne qui réalise les travaux économiseurs d'énergie réalise donc des économies substantielles.**

Les primes sont accessibles à tous particuliers, indépendants, personnes morales (non éligibles au programme UREBA) qui réalisent un investissement dans un bâtiment situé en Région Wallonne.

**Le fonds énergie prévoit des primes pour tout le monde et pour tout type de bâtiment :**

- Installation d'une chaudière gaz à condensation ou basse température ;
- Installation d'un chauffe-bain ou générateur d'eau chaude à condensation ;
- Installation d'un aérotherme, d'un générateur d'air chaud à condensation ou d'un appareil rayonnant ;
- Installation d'une pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire
- Installation d'une chaudière biomasse automatique
- Installation d'une micro-cogénération de qualité ou d'une cogénération de qualité;
- Audit thermographique.

**Le fonds énergie prévoit aussi les primes pour tout le monde et pour tout type de bâtiment en rénovation:**

- Isolation du toit ;
- Isolation des murs ;
- Isolation des planchers ;
- Remplacement du simple vitrage par du double vitrage à haut rendement ;
- Travaux de régulation ;
- Audit énergétique.

*Remarque :* Le bâtiment rénové est le bâtiment pour lequel la demande de permis initial a été déposée à la commune avant le 1er décembre 1996.

**Le fonds énergie prévoit aussi les primes pour tout le monde et pour tout type de logement :**

- Installation d'un système de ventilation avec récupérateur de chaleur ;
- Installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage du logement ou combinée chauffage et eau chaude sanitaire.

**Le fonds énergie prévoit aussi les primes pour toutes les nouvelles maisons unifamiliales :**

- Isolation d'une maison unifamiliale neuve;
- Maison passive.

**Il existe d'autres primes de la Région Wallonne :**

- Prime à la réhabilitation ;
- Prime à l'embellissement
- Prime à l'insonorisation et diverses aides aux entreprises

**Le plan Solwatt prévoit la prime accessible aux particuliers, aux indépendants, aux micro-entreprises et syndicats d'immeuble :**

- Prime à l'installation d'un système photovoltaïque

**Le plan d'action Soltherm prévoit la prime accessible aux ménages, aux responsables des établissements du secteur tertiaire :**

- Prime à l'installation de chauffe-eau solaire.

**REDUCTION FISCALE (pour les personnes physiques)**

Certains investissements couverts par les primes régionales peuvent également bénéficier de réduction à l'impôt des personnes physiques.

Les réductions d'impôts sont portées à 40% pour chaque type de dépense facturée, avec un montant plafonné par période imposable et par habitation.

Si une personne possède plusieurs habitations, elle peut donc profiter de la réduction fiscale pour chaque habitation.

**DEDUCTION FISCALE (pour les personnes morales)**

Une déduction fiscale pour investissement économiseur d'énergie est octroyée à certaines conditions.

**CUMUL**

Vous pouvez demander plusieurs primes pour autant que vous respectiez les conditions imposées et les plafonds annuels.

Pour les sociétés, les primes sont soumises aux règles des minimis. En conséquence, ces primes sont exemptées de l'application des règles de concurrence.

Le montant total des aides de minimis ne peut dépasser 200.000 € sur une période de trois exercices fiscaux.

**DELAI**

Le dossier de demande de prime doit être adressé impérativement dans les quatre mois prenant cours à la date de la facture ou de la date spécifique précisée sur le formulaire.

**Remarques importantes I**

Certaines primes ne pourront être obtenues que si un audit énergétique a été réalisé préalablement.

Les primes concernées sont :

- Isolation thermique des planchers ;
- Isolation thermique des murs en contact avec l'ambiance extérieure ou un espace non chauffé ou non à l'abri du gel ;
- La réalisation d'une thermographie.

**Remarques importantes II**

Il accordé une réduction d'impôt pour les dépenses énumérées ci-après qui sont effectivement payées pendant la période imposable en vue d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie dans une habitation

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

dont le contribuable est propriétaire, possesseur, emphytéote, superficiaire ou usufruitier.

1. Le remplacement d'une ancienne chaudière;
2. L'entretien des chaudières;
3. L'installation d'un système de chauffage de l'eau par le recours à l'énergie solaire ;
4. L'installation de panneaux photovoltaïques pour transformer l'énergie solaire en énergie électrique ;
5. L'installation de tout autre dispositif de production d'énergie géothermique ;
6. L'installation du double vitrage ;
7. L'isolation du toit, des murs et des sols (nouveau depuis 2009)
8. Le placement d'une régulation d'une installation de chauffage central au moyen des vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge;
9. La réalisation d'un audit énergétique de l'habitation.

**Les travaux de 1 à 8 doivent respecter les normes techniques prévues et être effectués par un entrepreneur enregistré.**

## Présentation des différentes primes

### Isolation thermique d'une maison unifamiliale neuve

#### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 1500 € par maison unifamiliale, majorée de 100 € par unité de K inférieure au niveau K :

- 45 si le dépôt (accusé de réception) de la demande de permis d'urbanisme est antérieur au 1er février 2009 ET si la réception provisoire ou la délivrance de l'attestation « Construire avec l'énergie » est datée au plus tard du 31 décembre 2009 ;
- 35 si le dépôt (accusé de réception) de la demande de permis d'urbanisme est postérieur au 31 janvier 2009 ET si la réception provisoire ou la délivrance de l'attestation « Construire avec l'énergie » est datée au plus tard du 31 décembre 2009.

Le montant maximal de la prime est de 2500 €.

Cette prime n'est pas cumulable avec la prime : Construction d'une maison unifamiliale répondant aux critères « Maison passive ».

#### Quelles sont les conditions ?

Soit, la maison unifamiliale dispose de l'attestation « Construire avec l'énergie »

Soit, la maison unifamiliale répond aux critères suivants :

1. La construction doit concerner une maison unifamiliale, à l'exclusion des logements collectifs et des appartements.

2. Le niveau d'isolation thermique globale K de la maison unifamiliale doit être inférieur ou égal à :

- 45 si le dépôt (accusé de réception) de la demande de permis d'urbanisme est antérieur au 1er février 2009 ET si la réception provisoire ou la délivrance de l'attestation « construire avec l'énergie » est datée au plus tard du 31 décembre 2009;
- 35 si le dépôt (accusé de réception) de la demande de permis d'urbanisme est postérieur au 31 janvier 2009 ET si la réception provisoire ou la délivrance de l'attestation « construire avec l'énergie » est datée au plus tard du 31 décembre 2009.

3. La maison unifamiliale ne doit pas être équipée d'un système de chauffage électrique, sauf pour le chauffage exclusif des salles de bains ou douches.

Les pompes à chaleur non réversibles ou intégrées dans une maison unifamiliale neuve ayant reçu l'attestation « construire avec l'énergie » ne sont pas considérées comme un chauffage de type électrique.

4. La maison unifamiliale doit présenter un système de ventilation conforme à la réglementation en vigueur lors de l'introduction de la demande de permis d'urbanisme.

### Isolation du toit

#### Quel est le montant de la prime ?

Si l'isolation est placée par un entrepreneur enregistré, la prime est de 8 € par m<sup>2</sup> de surface isolée. Si vous placez l'isolation vous-même, la prime est de 4 € par m<sup>2</sup> de surface isolée. Le maximum octroyé est de 10.000 € par an et par bâtiment et ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

#### Quelles sont les conditions ?

1. Le dossier de demande de permis d'urbanisme initial de la construction du bâtiment doit avoir été déposé à la commune avant le 1er décembre 1996.
2. S'il est fait appel à un entrepreneur pour réaliser les travaux, celui-ci doit être enregistré auprès du Service public fédéral Finances.
3. Le coefficient de résistance thermique R de l'isolant placé doit être supérieur ou égal à 3m<sup>2</sup>K/W ou 3,5 m<sup>2</sup> K/W selon la date

de la facture.

Le coefficient de résistance thermique R s'obtient en divisant l'épaisseur de l'isolant d (exprimée en mètres) par la conductivité thermique du matériau λ (en W/mK). Il est admis que l'isolant soit placé en plusieurs couches. Dans ce cas, c'est la somme des résistances des différentes couches qui doit présenter une résistance totale supérieure ou égal à 3 m<sup>2</sup> K/W ou 3,5 m<sup>2</sup> K/W selon la date de la facture.

- Pour les factures à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et jusqu'au 31 janvier 2009, le R doit être supérieur ou égal à 3 m<sup>2</sup>K/W.
  - Pour les factures à partir du 1<sup>er</sup> février 2009 et jusqu'au 31 décembre 2009, le R doit être supérieur ou égal à 3,5 m<sup>2</sup>K/W.
4. Pour les greniers non aménageables, il est admis que l'isolation du sol du grenier (ou l'isolation du plafond de l'étage supérieur) entre en ligne de compte pour la prime.

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

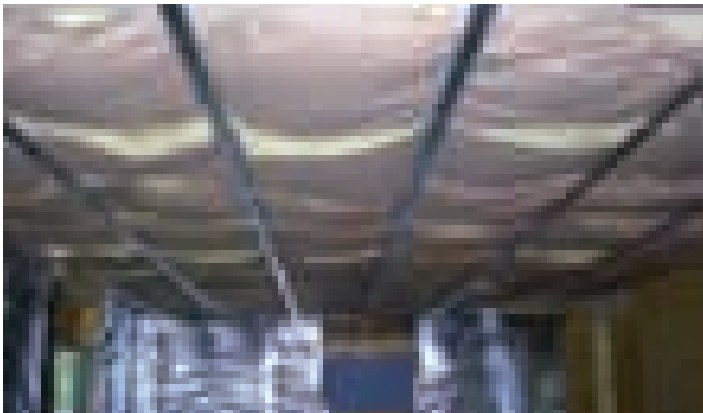
## Isolation des murs

### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 25 € par m<sup>2</sup> de mur isolé en contact avec l'ambiance extérieure ou un espace non chauffé ou qui n'est pas à l'abri du gel. Le maximum octroyé est de 10.000 € par an et par bâtiment et ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

### Quelles sont les conditions ?

1. Le dossier de demande de permis d'urbanisme initial de la construction du bâtiment doit avoir été déposé à la commune avant le 1er décembre 1996.
2. Les travaux dans leur ensemble doivent être réalisés par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances.
3. Les travaux concernent l'isolation thermique des murs en contact avec l'ambiance extérieure ou un espace non chauffé ou qui n'est pas à l'abri du gel.
4. L'isolant placé doit permettre d'atteindre un coefficient global de transmission thermique de la paroi,  $U_{max}$  ou  $k_{max}$ , inférieur :
  - à 0,6 W/m<sup>2</sup> K pour les factures à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008



et jusqu'au 31 janvier 2009

- à 0,45 W/m<sup>2</sup> K pour les factures à partir du 1<sup>er</sup> février 2009 et jusqu'au 31 décembre 2009

(plus la valeur du coefficient U ou k d'une paroi est faible, plus son pouvoir isolant est grand).

5. Le coefficient de résistance thermique  $R$  de l'isolant ajouté doit être supérieur ou égal à 1m<sup>2</sup> K/W.
6. Un audit énergétique (conformément au prescrit de la prime 15 – audit énergétique) doit être réalisé au préalable ; il doit confirmer la pertinence de l'isolation des murs et indiquer la valeur du coefficient de résistance thermique  $R$  des matériaux à placer pour que la paroi respecte le coefficient global de transmission de la paroi,  $U_{max}$  ou  $k_{max}$ , précité.

Si la date de la facture ou de la note d'honoraires relative à l'audit est antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'audit pourra avoir été effectué conformément à l'arrêté ministériel du 11 avril 2005 relatif aux modalités et à la procédure d'octroi des primes visant à favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie (programme 2005-2007).



## Isolation du sol

### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 25 € par m<sup>2</sup> de sol isolé. Le maximum octroyé est de 10.000 € par an et par bâtiment et ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

### Quelles sont les conditions ?

1. Le dossier de demande de permis d'urbanisme initial de la construction du bâtiment doit avoir été déposé à la commune avant le 1er décembre 1996.
2. Les travaux dans leur ensemble doivent être réalisés par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances.
3. L'isolant placé doit permettre d'atteindre un coefficient global de transmission thermique de la paroi,  $U_{max}$  ou  $k_{max}$ , inférieur :
  - à 0,6 W/m<sup>2</sup> K pour les factures à partir du 1er janvier 2008 et jusqu'au 31 janvier 2009
  - à 0,5 W/m<sup>2</sup> K pour les factures à partir du 1er février 2009

et jusqu'au 31 décembre 2009

(plus la valeur du coefficient U ou k d'une paroi est faible, plus son pouvoir isolant est grand).

4. Le coefficient de résistance thermique  $R$  de l'isolant ajouté doit être supérieur ou égal à 1m<sup>2</sup> K/W.
5. Un audit énergétique (conformément au prescrit de la prime 15 – audit énergétique) doit être réalisé au préalable ; il doit confirmer la pertinence de l'isolation du sol et indiquer la valeur du coefficient de résistance thermique  $R$  des matériaux à placer pour que la paroi respecte le coefficient global de transmission de la paroi,  $U_{max}$  ou  $k_{max}$ , précité.

Si la date de la facture ou de la note d'honoraires relative à l'audit est antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'audit pourra avoir été effectué conformément à l'arrêté ministériel du 11 avril 2005 relatif aux modalités et à la procédure d'octroi des primes visant à favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie (programme 2005-2007).

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Remplacement du simple vitrage par du double vitrage à haut rendement

### Quel est le montant de la prime ?

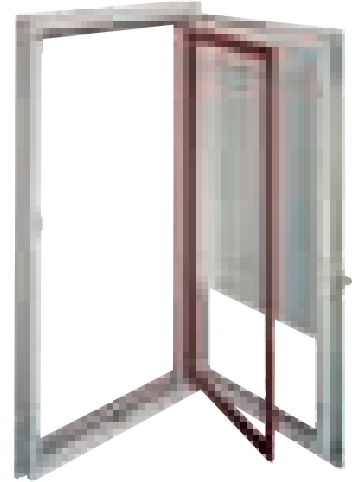
La prime est de 40 € par m<sup>2</sup> de vitrage placé. Lorsque le châssis est également remplacé, la prime est calculée sur base des dimensions extérieures du châssis.

Le maximum octroyé est de 10.000 € par an et par bâtiment et ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

### Quelles sont les conditions ?

1. Le dossier de demande de permis d'urbanisme initial de la construction du bâtiment doit avoir été déposé à la commune avant le 1er décembre 1996.
2. Les travaux dans leur ensemble doivent être réalisés par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances disposant de l'accès réglementé pour les activités menuiserie et vitrerie.

3. Le double vitrage doit remplacer du simple vitrage.
4. Le double vitrage doit être à haut rendement et permettre d'atteindre pour la globalité de la fenêtre (châssis, vitrage et intercalaire) un coefficient global de transmission thermique,  $U_{max}$  ou  $k_{max}$ , inférieur ou égal à 2 W/m<sup>2</sup>K (plus la valeur du coefficient U ou k de la fenêtre est faible, plus son pouvoir isolant est grand).



## Travaux d'installation de régulation thermique

### Quel est le montant de la prime ?

- 10 € Par vanne thermostatique ;
- 100 € Par thermostat d'ambiance ;
- 100 € Par sonde extérieure ;
- 100 € Par système donnant priorité à l'eau chaude sanitaire.

Avec un maximum de 10.000 € par bâtiment et par année. Le montant de la prime ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

### Quelles sont les conditions ?

1. Les travaux de régulation thermique doivent consister en l'installation d'un système donnant priorité à l'eau chaude

sanitaire, de vannes thermostatiques, d'un thermostat d'ambiance à horloge et/ou d'une sonde extérieure.

2. Le dossier de demande de permis d'urbanisme initial de la construction du bâtiment doit avoir été déposé à la commune avant le 1er décembre 1996.
3. L'installation complète doit être réalisée par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances.
4. Les installations doivent être réalisées par un entrepreneur enregistré disposant de l'accès réglementé pour les activités d'installation de chauffage central, de climatisation, de gaz et de sanitaire.

## Installation d'un système de ventilation avec récupérateur de chaleur

### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 75% du montant de l'investissement global avec un maximum de 1500 € par unité d'habitation équipée dans le logement.

Cette prime n'est pas cumulable avec la prime "Construction d'une maison unifamiliale répondant aux critères «Maison passive».

### Quelles sont les conditions ?

1. Le niveau d'isolation thermique globale K du logement doit être inférieur ou égal à 45, OU le logement dispose de l'attestation «construire avec l'énergie».
2. Le logement ne peut être équipé d'un système de chauffage électrique, sauf pour le chauffage exclusif de salle de bains ou de douches. Les pompes à chaleur non réversibles, ou intégrées dans un logement neuf ayant reçu l'attestation

«Construire avec l'énergie» ne sont pas considérées comme un chauffage de type électrique.

3. La ventilation doit être du type «système de ventilation mécanique contrôlé D» avec récupération de chaleur au moyen d'un échangeur de chaleur à contre-courant.
4. L'ensemble du système de ventilation installé doit répondre aux exigences de la NBN D50-001.
5. L'échangeur thermique doit avoir un rendement minimum de 85% suivant la NBN EN 308.
6. L'installateur doit mesurer in situ, les débits en sortie et en entrée des différentes bouches de ventilation afin d'assurer le réglage adéquat de l'installation.
7. L'installation complète doit être réalisée par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances.



# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Construction d'une maison unifamiliale répondant aux critères « Maison passive »

### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 6500 € pour une construction unifamiliale passive. Cette prime n'est pas cumulable avec les primes isolation thermique d'une maison unifamiliale neuve et installation d'un système de ventilation avec récupérateur de chaleur.

### Quelles sont les conditions ?

1. La perméabilité à l'air du bâtiment est testée au moyen de la méthode de pressurisation par ventilateur, le taux de renouvellement d'air doit être de  $n_{50} < 0,6$  h-1 conformément à la NBN EN 13829.
2. La maison doit être équipée d'une ventilation du type « ventilation mécanique contrôlée D » avec récupération de chaleur au moyen d'un échangeur de chaleur à contre-courant, répondant

aux critères suivants :

- l'ensemble du système de ventilation installé doit répondre aux exigences de la norme NBN D50-001 ;
  - l'échangeur thermique doit avoir un rendement minimum de 85% suivant la norme NBN EN 308 ;
  - l'installateur doit mesurer, in situ, les débits en sortie et en entrée des différentes bouches de ventilation afin d'assurer le réglage adéquat de l'installation.
3. La demande annuelle en chauffage et en refroidissement doit être inférieure à  $15 \text{ kWh/m}^2 \text{ an}$  calculé suivant la procédure PHPP (Passivhaus Projektierungs paket) en vigueur 6 mois avant l'introduction de la demande de permis de bâtir.

## Installation d'une chaudière ou d'un générateur d'air au gaz naturel

### Quel est le montant de la prime ?

- La prime est de 300 € pour l'installation d'une chaudière au gaz naturel, simple ou double service, à basse température ou d'un générateur d'air étanche fonctionnant au gaz naturel.
- La prime est de 600 € pour l'installation d'une chaudière au gaz naturel simple ou double service, à condensation ou d'un générateur d'air à condensation fonctionnant au gaz naturel.

Lorsque la puissance est inférieure ou égale à 150 kW, ce montant est majoré de 25 € par kW dépassant 50 kW.

Lorsque la puissance est supérieure à 150 kW et inférieure ou égale à 500 kW, le montant est de 3.100 €, majoré de 12 € par kW dépassant 150 kW.

Lorsque la puissance est supérieure à 500 kW, ce montant est de 7.300 € majoré de 6 € par kW dépassant 500 kW.

Le montant maximum de la prime est de 12.500 € par installation et ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

### Quelles sont les conditions ?

1. La chaudière (ou le générateur) doit fonctionner au gaz naturel, catégorie I2E, I2E(S)B ou I2ERB et être labellisée CE Belgique.

2. La chaudière doit être conforme à l'arrêté royal du 18 mars 1997 concernant les exigences de rendement pour les nouvelles chaudières à eau alimentées en combustibles liquides ou gazeux ou à l'arrêté royal du 11 mars 1988 relatif aux exigences en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie auxquelles doivent satisfaire les générateurs de chaleur.
3. La chaudière doit être conforme à l'arrêté royal du 08 janvier 2004 réglementant les niveaux des émissions des oxydes d'azote (NOX) et du monoxyde de carbone (CO) pour les chaudières de chauffage central et les brûleurs alimentés en combustibles liquides ou gazeux dont le débit calorifique nominal est égal ou inférieur à 400 kW.
4. Les installations doivent être réalisées dans leur ensemble par un entrepreneur enregistré disposant de l'accès réglementé pour les activités d'installation de chauffage central, de climatisation, de gaz naturel. Dans la mesure où cet entrepreneur ne dispose pas de l'habilitation gaz naturel, l'installation doit être réceptionnée par un organisme accrédité pour le contrôle des installations intérieures au gaz naturel.
5. Par dérogation au point précédent, lorsque les installations sont des installations industrielles, utilisant le gaz naturel, celles-ci peuvent être réalisées par le demandeur conformément aux règles de l'art.

## Réalisation d'une thermographie d'un bâtiment

### Quel est le montant de la prime ?

La prime pour la réalisation d'une thermographie est de 50% du montant de la facture TVA comprise (ou de la note d'honoraires) avec un maximum de 200 € par audit pour une maison unifamiliale ou de 700 € par audit et par bâtiment dans les autres cas. Lorsque le demandeur est assujéti à la TVA, la prime est

calculée sur base du montant de la facture, hors TVA.

### Quelles sont les conditions ?

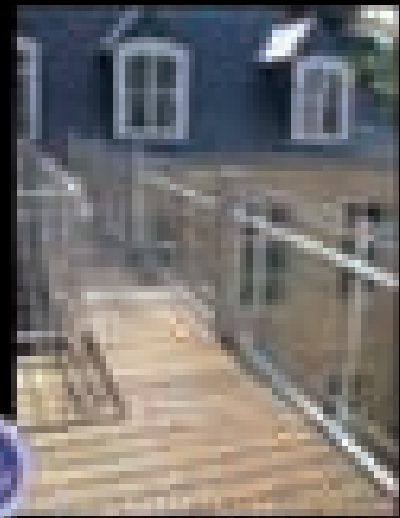
Le rapport de l'audit par thermographie doit au minimum mentionner les améliorations possibles portant sur l'enveloppe du bâtiment.


  
**THOMAS & PIRON**
  
 LA TRADITION DU MAÇON

0498/91 30 95 - 068/25 09 49
   
[www.immoTP.com](http://www.immoTP.com)

**A VENDRE**
  
**ENGHIEU**
  
**APPARTEMENTS DE STANDING**
  
 1 et 2 étages - 40m<sup>2</sup>

**EN COURS DE LIVRAISON**
  
 Management et visites sur rendez-vous
   
 au 0498/91 30 95 - 068/25 09 49


  
**Ensemble des Augustines**
  
 100000€ - 120000€

**FLOBECQ**
  
**À VENDRE: Terrains avec projet de construction**


  
 01 1006 m<sup>2</sup>, 02 725 m<sup>2</sup>, 03 720 m<sup>2</sup>, 04 773 m<sup>2</sup>, 05 772 m<sup>2</sup>, 06 660 m<sup>2</sup>, 07 872 m<sup>2</sup>, 08 520 m<sup>2</sup>, 09 502 m<sup>2</sup>, 10 347 m<sup>2</sup>, 11 776 m<sup>2</sup>, 12 736 m<sup>2</sup>, 13 991 m<sup>2</sup>, 14 725 m<sup>2</sup>, 15 720 m<sup>2</sup>, 16 773 m<sup>2</sup>, 17 1006 m<sup>2</sup>, 18 725 m<sup>2</sup>, 19 720 m<sup>2</sup>, 20 773 m<sup>2</sup>, 21 772 m<sup>2</sup>, 22 660 m<sup>2</sup>, 23 872 m<sup>2</sup>, 24 520 m<sup>2</sup>, 25 502 m<sup>2</sup>, 26 347 m<sup>2</sup>, 27 776 m<sup>2</sup>, 28 736 m<sup>2</sup>, 29 991 m<sup>2</sup>, 30 725 m<sup>2</sup>, 31 720 m<sup>2</sup>, 32 773 m<sup>2</sup>, 33 772 m<sup>2</sup>, 34 660 m<sup>2</sup>, 35 872 m<sup>2</sup>, 36 520 m<sup>2</sup>, 37 502 m<sup>2</sup>, 38 347 m<sup>2</sup>, 39 776 m<sup>2</sup>, 40 736 m<sup>2</sup>, 41 991 m<sup>2</sup>, 42 725 m<sup>2</sup>, 43 720 m<sup>2</sup>, 44 773 m<sup>2</sup>, 45 772 m<sup>2</sup>, 46 660 m<sup>2</sup>, 47 872 m<sup>2</sup>, 48 520 m<sup>2</sup>, 49 502 m<sup>2</sup>, 50 347 m<sup>2</sup>

**BUREAU D'INFOS SUR PLACE**
  
 Rue de la Crête à Flobecq
   
**Mardi & samedi de 14 h à 17 h.**
  
 Et sur rendez-vous.


**THOMAS & PIRON**
  
 LA TRADITION DU MAÇON

**0498/91 30 95 - 068/25 09 49**
  
**[www.immoTP.com](http://www.immoTP.com)**

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Réalisation d'un audit énergétique

### Quel est le montant de la prime ?

Dans le cas d'une maison unifamiliale, la prime pour la réalisation d'un audit énergétique est de 60% du montant de la facture TVA comprise (ou de la note d'honoraires) et ne peut excéder 360 € par audit.

Pour tout autre bâtiment, la prime est de 60% par facture TVA comprise ou de la note d'honoraires et ne peut excéder 1000 € par audit et par bâtiment. Lorsque le demandeur est assujéti à la TVA, la prime est calculée sur base du montant de la facture, hors TVA.

### Quelles sont les conditions ?

1. Dans le cas de l'audit d'une maison unifamiliale, l'audit doit être réalisé par un auditeur PAE et selon la procédure PAE.
2. Dans le cas de l'audit tout bâtiment, l'audit doit être réalisé : soit par un auditeur AMURE ou UREBA, - soit par un auditeur PAE.

Le rapport de l'audit énergétique doit mentionner au minimum :

- la performance de l'enveloppe du bâtiment, à savoir le niveau K ;
- le détail des performances thermiques des différentes parois;

- la performance du système de chauffage ;

On entend par performance du système de chauffe, le rendement global de l'installation. Ce rendement global d'une installation de chauffage dépend des différents rendements : régulations, distribution, émission, production. Ces différents rendements doivent être chiffrés (en %) dans l'audit ce qui permettra de déterminer le rendement global pour l'installation.

- des améliorations chiffrées portant sur l'enveloppe du bâtiment et les systèmes.
  - la valeur U des parois existantes limitant en partie ou en totalité le volume à protéger, les mesures d'amélioration préconisées pour ces parois, le niveau K du bâtiment ou de la partie du bâtiment visée, et les valeurs U après travaux des parois existantes délimitant le volume protégé ;
  - une description du système de chauffage qui est préconisé et l'indication de son rendement global ainsi que des rendements de différents éléments intervenant dans ce rendement global (distribution, émission, production, régulation).
3. Le dossier de demande de permis d'urbanisme initial de la construction du bâtiment doit avoir été déposé à la commune avant le 1er décembre 1996.

## Installation d'une unité de cogénération

### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 20% du montant de la facture (TVA comprise) avec un maximum de 15.000 € par installation.

Lorsque le demandeur est assujéti à la TVA, la prime est calculée sur base du montant de la facture, hors TVA.

### Quelles sont les conditions ?

1. L'installation doit générer un taux maximum de 10% d'économie de dioxyde de carbone par rapport aux émissions de dioxyde de carbone des productions séparées des mêmes quantités de chaleur et d'électricité dans les installations modernes de référence dont les rendements annuels d'exploitation sont définis et publiés annuellement par la CWAPE (Commission Wallonne pour l'Energie). La chaleur prise en compte est la chaleur utile, à savoir celle qui est effectivement utilisée pour

des besoins de chaleur hors processus de cogénération.

2. L'installation complète doit être réalisée par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances, disposant de l'accès réglementé pour les activités électromécaniques, et pour les activités de chauffage central, de climatisation, de gaz et de sanitaire.

Dans la mesure où cet entrepreneur ne dispose pas de l'habilitation gaz naturel, l'installation doit être réceptionnée par un organisme accrédité pour le contrôle des installations intérieures au gaz naturel.

3. Par dérogation au point précédent, lorsque les installations sont des installations industrielles utilisant le gaz naturel, celles-ci peuvent être réalisées par le demandeur conformément aux règles de l'art.

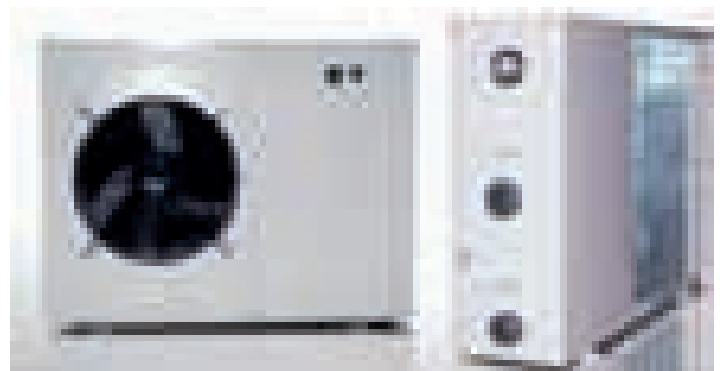
## Installation d'une pompe à chaleur (PAC) pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS)

### Quel est le montant de la prime ?

Une prime de 750 € est octroyée pour l'installation d'une pompe à chaleur pour la production de l'eau chaude sanitaire et ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

### Quelles sont les conditions ?

1. L'installation complète doit être réalisée par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances.
2. La pompe à chaleur doit respecter le cahier des charges (voir energie.wallonie.be).



# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Installation d'un chauffe-bain instantané au gaz naturel ou générateur d'eau chaude à condensation

### Quel est le montant de la prime ?

- La prime est de 75 € pour l'installation d'un chauffe-bain au gaz naturel pour les installations inférieures ou égales à 10 litres/min (débit nominal).
- La prime est de 125 € pour l'installation d'un chauffe-bain au gaz naturel pour les installations supérieures à 10 litres/min (débit nominal).
- La prime est de 25 € par kW, avec un maximum de 12.500 € par installation, pour l'installation d'un générateur d'eau chaude à condensation fonctionnant au gaz naturel.
- La prime ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

### Quelles sont les conditions ?

1. Le chauffe-bain fonctionne au gaz naturel sans veilleuse.
2. Le chauffe-bain est à flamme modulante (débit de gaz réglé automatiquement en fonction du débit d'eau chaude).

3. Le chauffe-bain est à double flux (ou ventouse).
4. Le chauffe-bain est de catégorie I2E+ et labellisé CE en Belgique.
5. Le générateur d'eau chaude à condensation fonctionne au gaz naturel, est de catégorie I2E+, I2E(S)B ou I2E(R)B si applicable, et est labellisé CE en Belgique.
6. Les installations dans l'ensemble doivent être réalisées par un entrepreneur enregistré disposant de l'accès réglementé pour les activités d'installation de chauffage central, de climatisation, de gaz et de sanitaire. Dans la mesure où cet entrepreneur ne dispose pas de l'habilitation gaz naturel, l'installation doit être réceptionnée par un organisme accrédité pour le contrôle des installations intérieures au gaz naturel.
7. Par dérogation au point précédent, lorsque les installations sont des installations industrielles utilisant le gaz naturel, celles-ci peuvent être réalisées par le demandeur conformément aux règles de l'art.

## Installation d'une pompe à chaleur (PAC) : chauffage ou combinée chauffage et eau chaude sanitaire (ECS)

### Quel est le montant de la prime ?

Pour les pompes à chaleur chauffage, le montant de la prime est de 1.500 € par unité d'habitation. Pour les PAC combinées chauffage et eau chaude sanitaire, le montant de la prime est de 2.250 € par unité d'habitation.

Par unité d'habitation, les primes sont limitées à une pompe à chaleur combinée ou à une pompe à chaleur pour le chauffage de l'habitation et ne peuvent en aucun cas excéder le montant de la facture.

### Quelles sont les conditions ?

1. Les installations dans leur ensemble doivent être réalisées par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances.
2. La pompe à chaleur doit respecter le cahier des charges (voir

energie.wallonie.be).

3. Le logement dans lequel est installée la pompe à chaleur doit posséder un niveau d'isolation thermique globale K inférieur à ou égal à 45 ou disposer de l'attestation « Construire avec l'énergie ».
4. Le logement dans lequel est installée la pompe à chaleur doit répondre aux critères de ventilation conformément à la législation en vigueur lors de l'introduction de la dernière demande de permis d'urbanisme.
5. Les pompes à chaleur réversibles permettant le refroidissement du logement ne sont pas éligibles au bénéfice de la prime.
6. Le logement ne doit pas être équipé d'un système de chauffage électrique, sauf pour le chauffage exclusif de salles de bains ou de douches.

## Installation d'aérothermes, de générateurs d'air chaud à condensation et d'appareils rayonnants – chauffages – gaz naturel

### Quel est le montant de la prime ?

- Aérothermes étanches : 12,5 € par kW.
- Aérothermes à condensation : 25 € par kW.
- Générateurs d'air chaud à condensation : 25 € par kW.
- Appareils rayonnants de classe 2 à taux de rayonnement entre 50 et 60% : 15 € par kW.
- Appareils rayonnants de classe 2 à taux de rayonnement entre 60 et 70% : 20 € par kW.
- Appareils rayonnants de classe 2 à taux de rayonnement supérieur ou égal à 70% : 25 € par kW.

### Le montant de la prime est limité à :

- 6.250 € pour les aérothermes étanches ;
  - 12.500 € pour les aérothermes à condensation ;
  - 7.500 € pour les appareils rayonnants de classe 2 à taux de rayonnement entre 50 et 60% ;
  - 10.000 € pour les appareils rayonnants de classe 2 à taux de rayonnement entre 60 et 70% ;
  - 12.500 € pour les appareils rayonnants de classe 2 à taux de rayonnement supérieur ou égal à 70% ;
- avec un maximum de 12.500 € par bâtiment et ne peut excéder le montant de la facture.

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Quelles sont les conditions ?

1. Les appareils doivent fonctionner au gaz naturel (catégorie I2E+, I2E(S)B ou I2E(R)B si applicable) et posséder un marquage CE Belgique si applicable.
2. Le taux de rendement des appareils doit être attesté par un laboratoire indépendant agréé selon la norme NBN EN ISO 17025 pour les contrôles selon les normes européennes d'application pour les appareils au gaz concernés.
3. Les installations dans leur ensemble doivent être réalisées

par un entrepreneur enregistré disposant de l'accès réglementé pour les activités d'installation de chauffage central, de climatisation, de gaz et sanitaire. Dans la mesure où cet entrepreneur ne dispose pas de l'habilitation gaz naturel, l'installation doit être réceptionnée par un organisme accrédité pour le contrôle des installations intérieures au gaz naturel.

4. Par dérogation au point précédent, lorsque les installations sont des installations industrielles utilisant le gaz naturel, celles-ci peuvent être réalisées par le demandeur conformément aux règles de l'art.

## Installation d'un système photovoltaïque

### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 20% des coûts éligibles, augmentée de la TVA si le demandeur n'est pas assujéti avec maximum de 3.500 € par installation et par compteur EAN. Les coûts éligibles représentent le montant de la facture hors TVA relative au placement d'une installation photovoltaïque (les panneaux solaires, le générateur, le sectionneur de courant continu, l'onduleur, le compteur d'électricité verte, le disjoncteur de courant alternatif, les supports de fixation des panneaux, l'éventuel dispositif de suivi du soleil et le câblage nécessaire, ainsi que la main d'œuvre relative à ces différents éléments). Ces coûts sont limités au produit de la puissance de l'installation exprimée en Wc :

- 7 €/Wc pour un système fixe ;
- 8 €/Wc pour un système intégré ;
- 9 €/Wc pour un suiveur solaire.

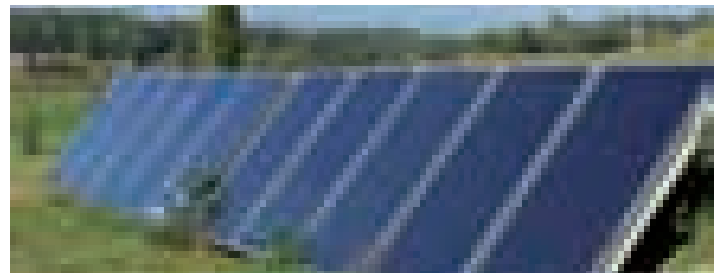
### Quelles sont les conditions ?

1. Les panneaux solaires photovoltaïques doivent être fixés sur un bâtiment ou ancrés sur un terrain en tout ou en partie bâti.
2. Les panneaux solaires photovoltaïques doivent être installés en conformité avec les dispositions prévues par le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine.
3. L'installation complète doit être réalisée par un entrepreneur enregistré disposant :
  - Soit de l'accès réglementé pour les activités électrotechniques, anciennement installateur-électricien,

- Soit de l'accès réglementé pour les activités de toiture et de l'étanchéité.

Toutefois, le raccordement électrique doit être réalisé par un entrepreneur enregistré disposant de l'accès réglementé pour les activités électromécaniques.

4. L'installation doit satisfaire aux normes IEC 61215 (module classique) ou IEC 61646 (couches minces).
5. Pour cette installation, le demandeur doit disposer de la notification d'acceptation de la cWaPE relative à la demande préalable d'octroi de certificats verts et de labels de garantie d'origine.
6. Si le demandeur est une entreprise, celle-ci doit avoir la forme d'une société commerciale, doit posséder un siège d'activité en Wallonie et doit répondre à la définition de micro-entreprise au sens de l'annexe de la recommandation de la commission C (2003) 1422 du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyenne entreprises.



## Installation de chauffe-eau solaire (plan Soltherm)

Soltherm est le plan d'action général de développement du marché solaire thermique en Wallonie. Son objectif est de développer la filière commerciale du chauffe-eau solaire (CES) pour la préparation de l'eau chaude solaire.

Dans cet objectif, une stratégie globale a été élaborée en vue de créer les conditions d'un développement durable de la filière, en impliquant tous les acteurs dans un souci de qualité et de transparence de l'information.

Des producteurs performants, une filière de distribution professionnelle, des prescripteurs convaincus, des installateurs compétents et des clients satisfaits peuvent bel et bien exister en Région Wallonne.

### Quel est le montant de la prime ?

Le montant de la prime octroyée par la Région Wallonne est de 1.500 € pour une installation de 2 à 4 m<sup>2</sup>, plus 100 € par m<sup>2</sup> supplémentaire. Le montant maximal de la prime par installation

est de 6.000 €.

### Quelles sont les conditions ?

Les obligations pour pouvoir bénéficier de la prime sont :

- de recourir à un installateur agréé ;
- de disposer d'un monitoring sur son installation (l'installation devra être au moins équipée soit d'un compteur d'énergie, soit à défaut, de 2 thermomètres, à l'aller et au retour des capteurs, et d'un débitmètre par gravimétrie dans la boucle solaire) ;
- de justifier le dimensionnement par un audit pour les grandes installations de type « collectif » hors logement (piscines, hôtels, maisons de repos, homes, ...)

Les primes sont destinées aux personnes morales, à l'exception des personnes morales éligibles au programme UREBA, à l'exclusion des sociétés de logement de service public et des syndicats d'immeuble, pour tout bâtiment ou unité technique d'exploitation situés en Wallonie

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Système de modulation large brûleur – Processus industriels – Gaz naturel

### Demande de prime pour les personnes morales

#### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 3,75 € par kW. Elle est plafonnée à 50% du montant de la facture, avec un maximum de 12.500 € par installation.

Pour les bénéficiaires assujettis à la TVA, les montants repris sur la facture s'entendent hors TVA.

#### Quelles sont les conditions ?

1. Les appareils doivent fonctionner au gaz naturel (catégorie I2E+, I2E(S)B ou I2E(R)B si applicable) et posséder le marquage CE Belgique si applicable.
2. Le taux de modulation doit avoir été établi par un laboratoire indépendant agréé selon la norme NBN EN ISO 17025 pour les contrôles selon les normes européennes d'application pour les appareils au gaz concernés.

## Dispositif de régulation du froid et d'optimisation des cycles de dégivrage – Processus industriel – Electricité

### Demande de prime pour les personnes morales

#### Quel est le montant de la prime ?

Le montant de la prime est de 1.250 € par groupe de froid de 15 kW électriques minimum équipé de ce dispositif et ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

#### Quelles sont les conditions ?

1. L'économie d'énergie réalisée doit être d'au moins 20%.
2. Avoir un dispositif de contrôle du cyclage des compresseurs qui optimise le cycle de dégivrage.

## Système de récupération de la chaleur des fumées – Processus industriels – Gaz naturel

### Demande de prime pour les personnes morales

#### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 50 € par kW récupéré, elle est plafonnée à 50% du montant de la facture, avec un maximum de 12.500 € par installation.

Pour les bénéficiaires assujettis à la TVA, les montants repris sur la facture s'entendent hors TVA.

#### Quelles sont les conditions ?

1. Les appareils doivent fonctionner au gaz naturel (catégorie I2E+, I2E(S)B ou I2E(R)B si applicable) et posséder le mar-

quage CE Belgique si applicable.

2. Pour les primes de plus de 2.000 €, le nombre de kW récupéré doit être vérifié, et l'installation doit être contrôlée in situ, par un laboratoire indépendant agréé selon la norme NBN EN ISO 17025 pour les contrôles selon les normes européennes d'application pour les appareils au gaz concernés. Ces prestations sont à charge de la Région wallonne. Pour toute information concernant ce contrôle, vous pouvez vous renseigner au téléphone 081/33.56.91.

## Système de feu direct sur les produits à chauffer – Processus industriels – Gaz naturel

### Demande de prime pour les personnes morales

#### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 12,5 € par kW, elle est plafonnée à 50% du montant de la facture, avec un maximum de 12.500 € par installation.

Pour les bénéficiaires assujettis à la TVA, les montants repris sur la facture s'entendent hors TVA.

#### Quelles sont les conditions ?

1. Les appareils doivent fonctionner au gaz naturel (catégorie I2E+, I2E(S)B ou I2E(R)B si applicable) et posséder le mar-

quage CE Belgique si applicable.

2. Pour les primes de plus de 2.000 €, l'existence d'une flamme directe doit être contrôlée in situ, par un laboratoire indépendant agréé selon la norme NBN EN ISO 17025 pour les contrôles selon les normes européennes d'application pour les appareils au gaz concernés. Ces prestations sont à charge de la Région wallonne.

Pour toute information concernant ce contrôle, vous pouvez vous renseigner au téléphone 081/33.56.91.

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Variation de vitesse par variateur de fréquence sur les compresseurs, les systèmes de ventilation et les pompes – Processus industriels – Electricité

### Demande de prime pour les personnes morales

#### Quel est le montant de la prime ?

La prime est de 100 € par kW de puissance nominale du moteur, et est plafonnée à 5.000 € par unité technique d'exploitation et ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture.

#### Quelles sont les conditions ?

1. L'économie d'énergie réalisée doit être au moins de 10%.

2. Le variateur de vitesse par variation de fréquence, ou le compresseur, la pompe et le système de ventilation muni d'un variateur de fréquence intégré doivent être marqués CE conformément à l'arrêté royal du 28 février 2007, relatif à la compatibilité électromagnétique et à l'arrêté royal du 23 mars 1977 concernant la mise sur le marché du matériel électrique.

## Analyse des consommations électriques – Audits

### Demande de prime pour les personnes morales et les syndicats d'immeuble

#### Quel est le montant de la prime ?

La prime s'élève à 50% du montant de la facture, avec un maximum de 1.000 € par unité technique d'exploitation ou par logement selon le cas.

Pour les bénéficiaires assujettis à la TVA, les montants repris sur la facture s'entendent hors TVA.

#### Quelles sont les conditions ?

Le dossier de demande de permis d'urbanisme initial de la construction du bâtiment doit avoir été déposé dans la com-

mune avant le 1<sup>er</sup> décembre 1996.

L'analyse des consommations électriques doit consister en :

1. l'enregistrement des fournitures d'électricité pendant 2 semaines ;
2. l'édition d'un rapport d'audit par un auditeur agréé par la Région Wallonne dans le cadre des programmes AMURE ou UREBA ;
3. l'indication des principales possibilités d'économie d'énergie (mesures techniques, investissements) : leur coût et l'économie énergétique et financière engendrée.

## Amélioration de l'efficacité énergétique et photométrique du système d'éclairage – Installations électriques

### Demande de prime pour les personnes morales et les syndicats d'immeuble

#### Quel est le montant ?

- 10% du montant de la facture en cas de diminution de la puissance installée entre 10 et 30% ;
- 20% du montant de la facture en cas de diminution de la puissance installée entre 30 et 50% ;
- 30% du montant de la facture si la diminution de la puissance installée est supérieure à 50% .

Les factures concernent les investissements ou prestations. Le montant de la prime est plafonné à 10.000 € par unité technique d'exploitation ou par logement selon le cas. Pour les bénéficiaires assujettis à la TVA, les montants repris sur la facture s'entendent hors TVA.

#### Quelles sont les conditions ?

1. La puissance installée après travaux ne peut dépasser :
  - 3W/m<sup>2</sup> par 100 lux dans les halls de sport et piscines,
  - 3W/m<sup>2</sup> par 100 lux dans les locaux à usage médical,
  - 3W/m<sup>2</sup> par 100 lux dans un couloir bas et large (min 30 m x

2 m x 2,8 m) et 8,5 W/m<sup>2</sup> par 100 lux dans un couloir haut et étroit (min. 30 m x 1 m x 3,5 m),

- 2W/m<sup>2</sup> par 100 lux dans les bureaux et autres locaux.

2. Le matériel installé doit être agréé ENEC (European norms for electrical certification).
3. En cas de luminaires équipés de lampes fluorescentes ou de lampes à décharge, ceux-ci doivent être équipés exclusivement de ballasts électroniques.
4. Le dossier de demande de permis d'urbanisme initial de la construction du bâtiment doit avoir été déposé à la commune avant le 1<sup>er</sup> décembre 1996.
5. L'installation complète doit être réalisée par un entrepreneur enregistré disposant de l'accès réglementé pour les activités électrotechniques.
6. Par dérogation au point précédent, s'il s'agit d'une installation industrielle, celle-ci peut être réalisée par le demandeur conformément aux règles de l'art.

## Installation d'un système de gestion des installations électriques de tout type de bâtiment – Installations électriques

#### Quel est le montant de la prime ?

La prime s'élève à 30% du montant de la facture, avec un maximum de 15.000 € par unité technique d'exploitation ou par logement selon le cas.

Pour les bénéficiaires de cette prime assujettis à la TVA, les

montants repris sur la facture s'entendent hors TVA.

#### Quelles sont les conditions ?

Les travaux dans leur ensemble doivent être réalisés par un entrepreneur enregistré.

## ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Primes à la réhabilitation

**Qu'est ce que la prime à la réhabilitation ?**

C'est une aide financière, qui peut être obtenue auprès de la Région wallonne, pour entreprendre des travaux qui améliorent le logement.

**Pouvez-vous bénéficier de cette prime ?**

Pour bénéficier de cette prime à la réhabilitation, vous devez être âgé de 18 ans au moins ou être mineur émancipé.

Vous devez avoir un droit réel sur le logement à réhabiliter (être propriétaire, copropriétaire, usufruitier, nu-propriétaire,...).

**A quelles conditions doit répondre le logement ?**

Le logement doit :

- Être situé en Wallonie,
- Être reconnu améliorable par un estimateur,
- Avoir été occupé, pour la première fois, au moins 15 ans avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la demande, sauf si le logement est surpeuplé et que vous comptez y remédier.

**A quelles conditions doivent répondre les travaux ?**

Les travaux à entreprendre doivent figurer dans la liste ci-après. Ils doivent respecter les critères de priorités (sauf si la demande concerne le radon). Dans le cas où le logement n'est pas occupé par le propriétaire, des travaux de priorités 1 et 2 peuvent être imposés.

**Liste des ouvrages****Toiture**

1. remplacement de la couverture; (priorité 1)
2. appropriation de la charpente ; (priorité 1)
3. remplacement d'éléments d'évacuation des eaux pluviales; (priorité 1)
4. éclairage naturel et aération des combles ; (priorité 2)

**Murs**

5. assèchement (priorité 1) ;
6. reconstruction ou renforcement (priorité 1);

**Menuiseries extérieures**

7. remplacement des portes et châssis, vitrage y compris (priorité 1) ;

**Sols**

8. remplacement des planchers et supports (priorité 1) ;
9. remplacement des aires de circulation, plinthes y compris (priorité 2);

**Eclairage naturel et ventilation**

10. mise en conformité (priorité 1 ou 2) ;

**Sécurité**

11. appropriation des installations d'électricité et de gaz (priorité 1);
12. remplacement d'escalier intérieur (priorité 1);
13. gainage de corps de cheminée (priorité 1);

**Hygiène**

14. amenée d'eau potable dans la cuisine (priorité 2) ;
15. installation d'un système d'égouttage des eaux usées ou remplacement total du système existant (priorité 1) ;
16. installation d'un WC à chasse, aéré avec sas (priorité 1) ;
17. installation d'une première salle de bains (priorité 2);

**Surpeuplement**

18. augmentation de la superficie habitable ou du nombre de

pièces d'habitation en fonction des critères fixés par la réglementation (priorité 1) ;

**Accès**

19. aménagement d'un accès à la voirie publique, distinct de la partie commerciale (priorité 2);

**Mérule**

20. élimination de la mérule (priorité 1) ;

**Radon**

21. installation de tout dispositif assurant la ventilation à l'air libre des caves et/ou vides ventilés pour remédier à une concentration trop importante du radon (priorité 2);

**NB : ISOLATION (certains critères de performance sont à respecter)**

- Isolation des parois, associée à des travaux d'assainissement de celles-ci ;

**Ouvrage****Isolation**

Toiture (couverture et/ou charpente)	Obligatoire
Murs	Audit énergétique préalable
Sols	Audit énergétique préalable

- Placement de double vitrage uniquement en cas de prime pour les châssis. (Points 7,10 et 18 ci-dessus).

Les travaux doivent être couverts, hors coût de l'audit énergétique éventuel, par un montant minimum de 2.000 € de factures hors TVA (1.000 € de factures d'achat de matériaux hors TVA, si vous effectuez des travaux de moins de 2.000 € en tout ou en partie, vous même.

**Quels engagements prenez-vous ?**

Vous vous engagez pour une période de 5 ans (10 ans si vous bénéficiez de la majoration achat) :

- À ne pas céder votre droit sur le logement,
- À respecter l'un des engagements suivants :
  - Soit l'occuper à titre principal et ne pas exercer d'activité professionnelle en dehors des locaux initialement prévus,
  - Soit le louer à titre de résidence principale,
  - Soit le mettre gratuitement, à titre de résidence principale, à la disposition d'un parent au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> degré (père, mère, frères, sœurs, grands-parents, enfants),
- À accepter les visites de contrôle des délégués du ministre.

**Combien ?**

La prime de base : 20% du montant des factures hors TVA avec un maximum de 1.480 €.

La prime de base peut être supérieure dans les cas suivants :

Type de ménage	40% des factures HTVA avec un maximum de 2.980 €	30% des factures HTVA avec un maximum de 2.230 €
<b>Isolé</b> Plein propriétaire Occupant le logement	Si le revenu de référence est inférieur ou égal à 12.000,00 €	Si le revenu de référence est compris entre 12.000 € et 24.100 €
<b>Couple</b> Plein propriétaire Occupant le logement	Si le revenu de référence est inférieur ou égal à 16.400,00 €	Si le revenu de référence est compris entre 16.400 € et 30.100 €



# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Les majorations

### 1 Si vous occuper vous-même le logement, la prime est majorée de :

- 20% du montant de base par enfant à charge,
- 20% du montant de base par enfant né dans les 300 jours suivant la date de demande,
- 20% du montant de base par membre du ménage atteint d'un handicap,

### 2 La localisation de votre logement peut donner droit à une majoration de 50% du montant de base :

- En zone urbaine ou rurale protégée,
- Dans un périmètre de rénovation urbaine,
- Dans un ensemble architectural ou dans les limites d'une zone de protection du patrimoine culturel immobilier,
- Dans une zone d'initiative privilégiée (Z.I.P., sauf zone à forte pression foncière).

### 3 Si vous choisissez un estimateur privé, vous récupérez également la moitié de ses honoraires

Avec ces majorations, la prime ne peut jamais dépasser 2/3 du montant des factures prises en considération.

### 4 Si vous achetez un logement situé dans une zone d'initiative privilégiée (ZIP, sauf zone à forte pression foncière)

- Sans avoir bénéficié, pour l'achat de ce logement, d'un prêt octroyé par la Société wallonne du Crédit Social ou par le Fond du logement des familles nombreuses de Wallonie,
- Pour l'occuper vous-même à titre de principal pendant 10 ans,
- Sans être déjà propriétaire d'un autre logement,
- Et votre demande est introduite dans les deux ans de l'achat.

Votre prime sera majorée d'un supplément équivalent à 12% du prix d'achat du logement, avec un maximum de 2.480 €.

Mais au total, votre prime ne peut excéder 4/5 du montant des factures prises en compte.

### 5 Réhabilitation +

Dans le cas où vous effectuez les travaux d'isolation de la toiture, des murs extérieurs ou des planchers du logement (en respectant les critères de performance énergétique précis), le montant de votre prime sera augmenté selon le tableau ci-après :

Taux de prime	20%		30%		40%	
	Entreprise	Matériaux	Entreprise	Matériaux	Entreprise	Matériaux
Toiture	8 €/m <sup>2</sup>	4 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	5 €/m <sup>2</sup>	12 €/m <sup>2</sup>	6 €/m <sup>2</sup>
Murs et planchers	25 €/m <sup>2</sup>	—	40 €/m <sup>2</sup>	—	55 €/m <sup>2</sup>	—
Audit énergétique	60% avec un maximum de 360 €		70% avec un maximum de 420 €		80% avec un maximum de 480 €	

### Comment faire ?

Au département du logement de la Région wallonne, dans les info-conseils logement et les Centres d'information et d'Accueil, une équipe dynamique de professionnels compétents vous fournit les explications indispensables.

- Procurez-vous les formulaires auprès du département du Logement ou des info-conseils logement.



- Faites appel à un estimateur qui, après visite du logement, établira, avec vous, la liste des travaux à subsidier.

Il existe des estimateurs publics et privés, dont les noms et adresses sont disponibles au Département du Logement et auprès des info-conseils logement.

La rémunération d'un estimateur privé ne peut dépasser 250 € hors TVA.

NB : Si vous n'occupez pas vous-même le logement ou si vous effectuez certains travaux par main d'œuvre personnelle, vous êtes tenu de faire appel à un estimateur public.

- Complétez scrupuleusement les formulaires.
- Envoyez le dossier complet au département du Logement. L'adresse est la suivante :  
SERVICE PUBLIC DE WALLONIE  
DEPARTEMENT DU LOGEMENT  
Prime à la réhabilitation  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
5100 JAMBES

- Le Département du Logement vous envoie un avis de réception et ensuite, si la demande est recevable, une notification de recevabilité.
- Ce n'est qu'à ce moment que les travaux peuvent commencer. Vous disposez alors d'un délai de deux ans pour les terminer.
- A la fin des travaux, faites à nouveau appel à l'estimateur, qui établira la déclaration d'achèvement des travaux.
- Votre dossier est alors complet. La prime vous sera versée.

**Pour les primes à l'énergie,** Vous pouvez retirer les formulaires et obtenir les explications nécessaires auprès du conseiller en énergie de la Ville d'Ath tél. 068/26.92.67 - [bkwala@ath.be](mailto:bkwala@ath.be)

**Pour la prime à la réhabilitation,** vous pouvez retirer le formulaire et obtenir les explications nécessaires auprès du service de l'urbanisme de la Ville d'Ath - Cellule logement (tél. 068/26.91.33).

**MOULARD**

CarreLAGES - MAIRRERIE  
**MOULARD**

NOUS CLIENTS NE VISITEZ JAMAIS PAR HASARD !!  
 - 1000 COULEURS DE CARRELAGES ET DE MAIRRERIE  
 - SPECIALISTE DE LA MAIRRERIE EN MOULIN ET EN PIERRE

**RENTREE  
 DES NOUVELLES  
 COLLECTIONS**

PROFITEZ POUR VISITER NOTRE ESPACE  
 PRODUCTION SUR 14 1ER CROIX!

www.moulard.be

Service de 9 h. à 18 h.30  
 en semaine  
 et jusqu'à 19 h. le samedi

**Menuiserie générale**  
 Deconinck Luc

**TOUT EN BOIS**

**068 45 71 39**  
 toutenbois@hotmail.com

www.drinkchevalerie.be

**DRINK DU MOULIN DE TERRE**

Chemin de Terre, 77  
 7800 ATH  
 Tél. 068-28.21.75

**RENAULT**

**ASH**

Chaussée de Tournai 159  
 7800 ATH  
 068/28 38 77

## ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Dépenses faites en vue d'économiser l'énergie – Prêt vert Revenus 2009 (exercice d'imposition 2010)

### Une fiscalité écologique

Ces dernières années, de plus en plus de mesures fiscales ont été prises pour nous amener à réaliser des investissements spécifiques en vue d'économiser l'énergie dans notre habitation.

Ce changement positif de comportement entraîne finalement des factures moins lourdes et contribue à un meilleur milieu de vie.

### Que ce passe-t-il si je ne paie pas d'impôt ?

Dans la mesure où la réduction d'impôt n'est pas imputée, vous pouvez, pour les dépenses effectuées en 2009 et 2010, bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable pour les travaux d'isolation des toits, des murs et des sols. Par ailleurs, vous avez de grandes chances d'obtenir une prime de la Région wallonne.

### Pour qui ?

La réduction des impôts est accordée à tout contribuable qui effectue certaines dépenses en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie dans l'habitation dont il est propriétaire, possesseur, emphytéote, superficiaire, usufruitier ou locataire. Vous ne devez pas obligatoirement occuper vous-même l'habitation ; il peut s'agir notamment d'une habitation donnée en location.

Désormais, lorsqu'une imposition communale est établie, cette réduction d'impôt est répartie proportionnellement aux revenus imposables de chaque conjoint, comme c'est déjà le cas pour les conjoints qui sont locataires.

### Pour quelles habitations ?

Cette mesure s'applique à toutes les habitations, c'est à dire à tout immeuble (ou partie d'un immeuble) destiné à être habité par une ou plusieurs personnes. Un immeuble dans lequel une activité professionnelle est exercée peut être considéré comme une habitation s'il est, de par sa nature, encore destiné à être habité.

Toutefois, la réduction de l'impôt ne peut être applicable sur les dépenses, de leur quotité professionnelle, qui :

- Sont prises en considération à titre de frais professionnels réels,
- Donnent droit à la réduction pour investissement.

### Pour quelles dépenses ?

1. le remplacement d'une ancienne chaudière
2. l'entretien des chaudières
3. l'installation d'un système de chauffage de l'eau par le recours à l'énergie solaire
4. l'installation de panneaux photovoltaïques pour transformer l'énergie solaire en énergie électrique
5. l'installation de tout autre dispositif de production de l'énergie géothermique
6. l'installation de double vitrage
7. l'isolation du toit, des murs et des sols (nouveau depuis 2009)
8. le placement d'une régulation d'une installation de chauffage central au moyen de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge
9. la réalisation d'un audit énergétique de l'habitation

Les travaux de 1 à 8 doivent respecter les normes prévues et être effectués par un entrepreneur enregistré.

### Quelle réduction ?

La réduction d'impôt s'élève à 40% des dépenses d'investissement citées au point précédent. Elle s'applique donc aux dépenses (sommes facturées TVA incluse) qui sont effectivement faites pendant la période imposable par le contribuable et ce, indépendamment du moment de la réalisation des travaux.

Le montant total de la réduction d'impôt sur ces dépenses ne peut excéder, pour l'exercice d'imposition 2010 (revenus de l'année 2009), 2.770 € par habitation, qu'il s'agisse d'une construction ou d'une acquisition à l'état neuf ou d'une rénovation totale ou partielle de l'habitation.

La réduction est également octroyée si les travaux réalisés ont donné lieu à une intervention financière par les pouvoirs régionaux (prime, subside,...) ou une réduction de TVA.

### Attention !

La réduction d'impôt est portée de 2.770 à 3.600 € pour les dépenses faites en vue d'économiser l'énergie suivantes :

- N° 3 : installation d'un système de chauffage de l'eau par recours à l'énergie solaire
- N° 4 : installation de panneaux photovoltaïques pour transformer l'énergie solaire en énergie électrique.

### Puis-je reporter les dépenses sur plusieurs années ?

Pour ce qui concerne les habitations occupées depuis au moins 5ans, et si le montant de la réduction d'impôt de 40% excède les plafonds de 2.770 ou 3.600 € pour l'année 2009, cet excédent peut être reporté sur les 3 périodes imposables suivantes sans dépasser, par période imposable, le montant limite précité, y compris les nouvelles dépenses de la période.

### Comment faire ?

Le contribuable complète les codes ad hoc dans sa déclaration à l'impôt sur les revenus de la période concernée et doit tenir à la disposition du Service Public Fédéral FINANCES l'original ou une copie certifiée conforme par lui :

- des factures
- de la preuve du paiement des sommes figurant sur les factures

La facture de l'entrepreneur doit mentionner :

- l'habitation où ont été effectués les travaux
- la formule suivante : «Attestation en application de l'article 63/11 de l'AR/CIR92 concernant les travaux exécutés visés à l'article 145/24, § 1er, du code des impôts sur les revenus 1992»
- l'énoncé des travaux effectués
- la date, le nom et la signature

### Et si j'emprunte ?

Si vous empruntez pour ces travaux, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pour les intérêts des emprunts effectués pour les dépenses prévues aux points 1 à 9. La réduction s'élève à 40% des intérêts effectivement payés pendant la période imposable, après déduction des interventions de l'Etat.

*Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au :  
INFOFIN - Contact center- Service Public Fédéral FINANCES  
02/572.57.57 (tarif local) - Chaque jour ouvrable de 8h à 17h*

## Ecoprêt

### Qu'est ce que l'Ecoprêt ?

L'Ecoprêt est un financement qui propose un remboursement à taux zéro pour les travaux de rénovation qui visent à améliorer la performance énergétique de votre habitation.

### Pour quels travaux ?

L'Ecoprêt couvre les travaux destinés à améliorer la performance énergétique de votre habitation :

- L'isolation du toit
- L'isolation des murs
- L'isolation des planchers
- Le remplacement du simple vitrage par du double vitrage haut rendement
- L'installation d'un système de ventilation avec récupération de chaleur
- L'installation d'une chaudière gaz à condensation, basse température ou mazout haut rendement
- L'installation d'une chaudière biomasse haut rendement
- L'installation d'un aérotherme, d'un générateur d'air chaud ou d'un appareil rayonnant
- L'installation d'un chauffe-bain ou générateur d'eau chaude à condensation
- L'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage
- L'installation d'une pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire
- L'installation d'une pompe à chaleur combinée chauffage et eau chaude sanitaire.

### Qui est concerné ?

L'Ecoprêt est une nouvelle mesure en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et concerne les particuliers :

- Dont l'habitation est située en Région wallonne
- Et dont les revenus nets imposables ne dépassent pas 45.200 €\*, majorés de 2.200 € par enfant à charge.

\* Pour l'année 2009, ce plafond est exceptionnellement étendu à 60.000 €

### Les conditions d'octroi :

- La 1<sup>ère</sup> demande de permis d'urbanisme du bâtiment doit avoir été déposée avant le 1<sup>er</sup> décembre 1996.
- Le logement doit être votre résidence principale.
- Le logement doit répondre aux conditions de salubrité. Si des travaux doivent être effectués en la matière, ils peuvent bénéficier d'autres primes de la Région wallonne.

### Quel montant ?

Le montant emprunté doit être compris entre :

- Minimum 2.500 € et
- Maximum 30.000 € TVAC.

L'emprunt peut être effectué :

- En prêt à tempérament (maximum 84 mois)
- Ou en prêt hypothécaire (maximum 10 ans)

### Important

- Le prêt à taux zéro est cumulable avec la plupart des primes énergies ou encore les primes à la réhabilitation. Vous pouvez aussi bénéficier de certaines réductions fiscales.

- L'Ecoprêt doit être complètement remboursé au moment où l'emprunteur atteint l'âge de 70 ans.

### En pratique

Le prêt à taux zéro est octroyé :

- Par le Fond du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie  
Rue de brabant, 1 - 6000 Charleroi  
Tél : 071/20.77.11 - Fax : 071/ 20.77.56 - <http://www.flw.be>
- Ou par la Société Wallonne du Crédit Social  
Boulevard Tirou, 7 - 5000 Namur  
Tél : 081/25.38.11 - <http://swcs.wallonie.be>

Les demandes d'octroi doivent être effectuées auprès de ces deux organismes.



## HUART THIERRY

Entreprise générale de peinture  
intérieure et extérieure

Pose de revêtement de sol,  
de murs et de parquet

Vitrerie et stores – Faux plafonds  
et cloisons

3, Chemin de Soignies - 7940 BRUGELETTE

Tél : 068/45 40 26 - GSM : 0495/21 50 96 - Fax : 068/45 59 79 - e-mail : [huart.t@skynet.be](mailto:huart.t@skynet.be)

## ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## «Agenda 21» athois

**1. Définir l'objectif de l'Agenda 21 athois**

«La gestion responsable de l'économie, de l'environnement et l'équité sociale étant à la base du développement durable, l'Agenda 21 athois veut créer, planifier et consolider ce développement durable dans toutes les pratiques, réalisations et réalités athoises, qu'elles soient le fait de l'administration communale, des entreprises, des institutions, des écoles, des associations de citoyens ou des particuliers.

L'Agenda 21 athois est une approche systémique appliquée aux secteurs d'activités locales, économiques, sociales, culturelles ou environnementales. Partant d'un diagnostic transversal participatif, l'Agenda 21 athois applique de manière progressive puis systématique les principes du développement durable comme critères de sélection et de concrétisation des projets et ambitions locales sur le court, le moyen et le long terme. Parce que le développement durable est l'affaire de tous, l'Agenda 21 athois repose, tant dans sa conception que dans son opérationnalisation, sur des partenariats locaux diversifiés et à tous les niveaux.

L'Agenda 21 athois ne se développe qu'en tant qu'élément central de la stratégie politique locale. Si tel devait ne pas être le cas, il n'y aurait pas d'Agenda 21 athois.»

**2. Etablir un diagnostic de la situation**

Il faut avant toute chose procéder à un diagnostic des faiblesses et opportunités propres à la commune. Partir au moins des tableaux de bord et constats existants et également établir de nouveaux diagnostics : diagnostic de la situation énergétique des bâtiments communaux, taux de CO2 émis chaque année par les entreprises, par la circulation, par les individus d'Ath, etc.

L'état des lieux initial et les indicateurs de performance permettant d'en assurer l'évaluation et le réajustement continu sont indispensables à la réussite du projet. Le recours à des experts spécialisés peut s'avérer intéressant, voire nécessaire ou même indispensable dans certains cas.

**3. Définir une stratégie pour des actions en s'aidant de tableaux de bord d'évaluation**

Il faut établir un stratégique d'action,

générale, évolutive, souple, adaptable et motivante, qui réponde aux questions : «Vers quoi voulons-nous aller ? Que voulons-nous changer et que voulons-nous garder ?». Les résultats et objectifs doivent autant que faire se peut être chiffrés, et une définition des délais et méthodes d'évaluation doit être faite.

**4. Etablir une transversalité entre les différents acteurs et secteurs du développement durable**

- Transversalité entre les services communaux environnementaux, techniques, urbanistiques, économiques, de mobilité et de communication... d'abord. Pas de cloisonnement par compétence !

- Transversalité entre les différents acteurs et secteurs du développement durable local ensuite (économique, social, culturel, environnemental, politique...). Pas de fonctionnement cloisonné !

**5. Faire participer tous les acteurs individuels et collectifs locaux à la démarche, par une pédagogie appropriée, la pose de gestes forts,...****VOUS AUSSI, PARTICIPEZ !****Un Agenda 21 Local, c'est l'histoire de tous !**

**Nous comptons sur vous pour que cet Agenda 21 soit celui de toutes les Athoises et de tous les Athois !**

Il vous est possible de vous inscrire à une ou plusieurs commissions en renvoyant le talon-réponse ci-dessous à l'Administration communale d'Ath – Secrétariat de l'Agenda 21 Local – rue de Pintamont 54 à 7800 ATH.

Nom, Prénom : .....

Adresse : ..... N° : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Tél. : ..... Mail : .....

**Veillez cocher la case de la commission à laquelle vous souhaitez vous inscrire. (Plusieurs choix possibles)**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme | <input type="checkbox"/> Commission Culture               |
| <input type="checkbox"/> Commission Économie et Emploi                     | <input type="checkbox"/> Commission Éducation et Jeunesse |
| <input type="checkbox"/> Commission Environnement                          | <input type="checkbox"/> Commission Sociale               |
|  | <input type="checkbox"/> Commission Mobilité              |

Pour toute question relative à l'agenda 21 dans son ensemble : agenda21@ath.be - Tél. 068/26.91.35 et pour plus d'informations visitez le site : www.ath.be/agenda21.

## La propreté publique

**«Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage». Cette citation séculaire se conforte encore au fil du temps. Elle s'adapte à tous les métiers.**

Souvenez-vous : deux numéros précédents de la Vie Atois traitaient de la propreté. Une petite amélioration avait vu le jour.

Hélas, au fil du temps, les bonnes intentions se sont envolées et la police locale a dû se remettre à verbaliser : les déjections canines abandonnées sur les espaces publics (Quels monstres d'égoïsme sont devenus certains propriétaires de canidés!); l'abandon des sacs poubelles, particulièrement dans les poubelles publiques, a repris malgré la surveillance vidéo qui a déjà pourtant permis l'identification de quelques délinquants.

Une attention particulière doit être apportée aux filets d'eau. Plusieurs procès-verbaux

ont été rédigés pour des négligences. Cette disposition est reprise par l'article 69 du Règlement Général de Police. Notons que le but de ce dernier n'est pas uniquement motivé par les aspects esthétiques et hygiéniques, il se justifie aussi par l'évacuation des eaux pluviales.

Les premières victimes d'une inondation, ce seront les occupants des habitations jouxtant ces égouts. Il n'y a qu'une seule solution : nettoyer régulièrement son filet d'eau. D'aucuns me diront : «on habite en ville, nous ne sommes pas responsables». La Ville a ses avantages mais aussi ses inconvénients.

Les filets d'eau et trottoirs de la ville recueillent les désavantages liés aux mégots de cigarettes, aux stationnements des voitures, ... et j'en passe. Au village, ce seront les plantations qui débordent, la boue ...

Un citoyen athois verbalisé, m'a fait sourire. La justification qu'il a pris la peine d'écrire, lui a certainement pris plus de temps que de se saisir de sa «brosse de rue» comme on l'appelait jadis. Sa façade a une longueur de 10 mètres, c'est vous dire ...

Sachez que la Région Wallonne a modifié la législation environnementale afin d'alourdir les sanctions administratives : une déjection canine, l'abandon d'une canette notamment se verront sanctionnés plus du double du tarif actuel.

«Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage ...» s'applique ainsi pour le travail de la police et se vérifie aussi pour les travaux ménagers, qu'on se le dise.

*Lettre ouverte d'Ignace Ghyselings  
Commissaire de Police  
Directeur du service de proximité*



### *Navette aéroport – Gares TGV Congrès – Séminaires ....*



Les navettes aéroport TRAVEL-AUTOS vous proposent tous types de transferts vers Zaventem – Charleroi– Liège– Lille – Paris - etc.

Une prise en charge de votre domicile jusque l'aéroport

Un déplacement en véhicule dernière génération, grand confort et climatisé

Une flotte de véhicules allant de 2 à 9 places est à votre disposition 24 H/24 et 7 J/7

Un service impeccable et sans stress

Des tarifs minimum et tout inclus, chez nous pas de frais supplémentaires



### **LA solution idéale pour vos départs en vacances ....**

*N'attendez plus, contactez-nous au **+32476/70-51-57** ou sur [www.hgconsulting.be](http://www.hgconsulting.be) pour tous renseignements...*

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Delta Luminance réalise une des plus grandes installations photovoltaïques de Wallonie !

Delta Luminance, implantée à Maffle est active dans le secteur photovoltaïque depuis l'avènement du plan Solwatt de la région wallonne.

Elle a réalisé dernièrement une des 5 plus grandes installations photovoltaïques de Wallonie chez Bridgestone Aircraft Tire Europe. Cette entreprise installée à

Frameries, près de Mons, est spécialisée dans la fabrication de pneumatiques pour le secteur aéronautique. Pour des raisons économiques et environnementales, elle a décidé d'équiper son bâtiment de panneaux solaires photovoltaïques. L'installation, montée par Delta Luminance, a une puissance de 32.400 watts crêtes et se compose de 180 panneaux de 180WC (soit : une surface de 230m<sup>2</sup>). Elle est capable de produire 28 megawatts/heure par an . Delta Luminance a 130 installations photovoltaïques à son actif et ne compte pas en rester là.



DELTA LUMINANCE  
Chaussée de Mons, 447  
7810 Maffle (ATH)  
Tel: 068/28.74.01  
Fax: 068/28.74.00

## Les hirondelles sont nos voisines ... à Ath !

Les hirondelles et leurs « faux » cousins les martinets, sont des oiseaux familiers et bien connus de tous. Malheureusement, leur nombre a tendance à diminuer. Des mesures de protection efficaces s'imposent pour sauvegarder ces acrobates aériens qui animent le ciel de nos cités durant toute la belle saison. Mais pour bien protéger une espèce, il faut bien la connaître. Voilà pourquoi Aves-Natagora, et son groupe de travail consacré aux hirondelles lance une grande opération de recensement des hirondelles et martinets: **«Devine combien d'hirondelles sont nos voisines ?»**



Notre ville a décidé de s'associer à cette manifestation. Tous les athois sont donc invités à participer.

### Comment ?

Tout d'abord, vous devez vous procurer le petit dépliant de l'opération. Le plus simple est de le télécharger sur le site : [www.natagora.be/hirondelles](http://www.natagora.be/hirondelles)

Vous y trouverez toutes les infos nécessaires pour bien différencier nos 3 espèces d'hirondelles et le martinet. Après l'avoir lu, levez souvent la tête et exercez vous à distinguer ces superbes oiseaux.

L'opération proprement dite se déroulera du 20 au 28 juin. C'est durant cette période que vous devrez compter le nombre d'hirondelles et leurs nids. Vous pourrez encoder vos résultats sur le formulaire présent au verso du dépliant. Vous pouvez aussi, c'est plus rapide encore, encoder immédiatement vos résultats sur le site [www.natagora.be/hirondelles](http://www.natagora.be/hirondelles) (module

d'encodage disponible dès le 20 juin).

Durant vos observations, n'hésitez pas à diffuser la bonne parole : les hirondelles et les martinets sont des oiseaux protégés. La destruction de leurs nids est strictement illégale.

L'avenir de nos hirondelles et martinets est entre nos mains. Les résultats de cette enquête nous permettront de mieux les protéger. Merci d'avance de votre participation.

Infos complémentaires :  
[www.aves.be/hirondelles](http://www.aves.be/hirondelles)  
[www.uvcw.be/hirondelles](http://www.uvcw.be/hirondelles)

*Si vous avez une question à propos des hirondelles, envoyez la par email à : [hirondelles@aves.be](mailto:hirondelles@aves.be)*

*Par Charles Carels (Groupe de travail hirondelles d'Aves-Natagora)*

# ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

## Votre agent de quartier

### REPARTITION DES SECTIONS A PARTIR DU 01/07/2009

#### EQUIPE 1:

Faubourg de Bruxelles Hormis côté rue de Soignies (centre ville)	VAN HOVE
Ghislenghien - Gibecq - Zoning industriel	DUQUESNE

#### EQUIPE 2:

Irchonwelz, Ormeignies, Moulbaix, Villers Notre Dame	CHARLIER
Ligne, Houtaing, Mainvault, Villers St Amand	LOMBARDO

#### EQUIPE 3:

Faubourg de Tournai, Faubourg de Mons Chaussée	MONVOISIN
Maffle, Arbre, Faubourg de Mons Côté gauche	LANCELLE
Faubourg de Mons Côté droit	DAUTEL

#### EQUIPE 4:

Meslin l'Evêque, Lanquesaint, Isières	LEQUEUX
Bouvignies, Rebaix, Ostiches	HENRY

#### EQUIPE 5:

Centre ville / Intra muros	ROLAND, FLORKIN ,	LAFORGE DELSAUT
----------------------------	----------------------	--------------------

### RUE CENTRE VILLE

Alph Deneubourg (blv) .....	DELSAUT	Grand rue des Bouchers .....	DELSAUT	Parc (bld) .....	ROLAND
Beugnies (Rue) .....	LAFORGE	Grange de ville (rue) .....	ROLAND	Petite rue des Bouchers .....	DELSAUT
Bienfaisance (rue de la) .....	DELSAUT	Haute (rue) .....	ROLAND	Pina (rue) .....	FLORKIN
Bouchain (rue du) .....	ROLAND	Hauts Degrés (rue des) .....	DELSAUT	Pintamont (rue de) .....	FLORKIN
Brantignies (rue de) .....	DELSAUT	Hennepin (rue) .....	ROLAND	Pont au change (rue du) .....	ROLAND
Camberfosse (impasse) .....	ROLAND	Hubert Rousseau (bld) .....	DELSAUT	Pont Carré (rue du) .....	LAFORGE
Cambron (rue de) .....	DELSAUT	Impasse rue de France .....	DELSAUT	Pont Carnail (rue du) .....	LAFORGE
Capucins (place des) .....	DELSAUT	Industrie (rue de) .....	FLORKIN	Pont Quelin (rue du) .....	DELSAUT
Caserne (rue de la) .....	DELSAUT	Isidore Hoton (rue) .....	ROLAND	Poterne (rue) .....	LAFORGE
Château (bld du) .....	FLORKIN	Jardins des arts et des lettres	FLORKIN	Promenade de la Culture .....	FLORKIN
Château Bourlu (rue du) .....	ROLAND	Jean Jaures (rue) .....	LAFORGE	Promenade Roi Baudouin .....	FLORKIN
Chaudron (rue du) .....	ROLAND	Bld des Glacis .....	(LAFORGE)	Puits Caffin (rue du) .....	FLORKIN
Collège (rue du) .....	FLORKIN	Rue Delmée .....	(LAFORGE)	Quai st Jacques .....	ROLAND
Combattants (place des) .....	FLORKIN	Rue Egalité (jusque Soignies)	(LAFORGE)	Récollets (rue des) .....	LAFORGE
Coussin (rue) .....	DELSAUT	Avenue Vauban .....	(LAFORGE)	Rempart (rue du) .....	LAFORGE
Defacqz (rue) .....	ROLAND	Jésuites (impasse des) .....	LAFORGE	Résistance (place de la) .....	DELSAUT
Dendre (rue de) .....	LAFORGE	Jeu de Paulme (rue du) .....	FLORKIN	Rigault (rue) .....	FLORKIN
Ecriniers (rue des) .....	ROLAND	Juste Lipse (rue) .....	FLORKIN	Saint Martin (rue) .....	DELSAUT
Enghien (rue d') .....	ROLAND	Léon Trulin (rue) .....	FLORKIN	Spectacle (rue du) .....	LAFORGE
Ernest Cambier (rue) .....	FLORKIN	Magdeleine (rue de la) .....	FLORKIN	Square st Julien .....	FLORKIN
Esplanade .....	ROLAND	Marché au Lin .....	ROLAND	Station (rue de la) .....	LAFORGE
Est (bld) .....	LAFORGE	Marché aux poissons (rue du)	FLORKIN	Venelle des Estantques .....	LAFORGE
France (rue de) .....	DELSAUT	Marché aux Toiles .....	DELSAUT	Venelle des Bains .....	LAFORGE
Frères Descamps (rue des)	FLORKIN	Maroille (Impasse & rue) .....	DELSAUT	Vienne (rue) .....	ROLAND
Frères Gilbert (rue des) .....	LAFORGE	Moulin (rue du) .....	ROLAND	Rue Prince de Condé .....	LAFORGE
Gâdes (rue aux) .....	DELSAUT	Mouton (rue du) .....	ROLAND	Rue de Liessies .....	(FLORKIN)
Gand (rue de) .....	LAFORGE	Rue des Navetteurs .....	LAFORGE	Rue du Ch de Fer .....	(FLORKIN)
Gazomètre (rue du) .....	LAFORGE	Nazareth (rue de) .....	ROLAND	Rue de St Julien	
Gouvernement (rue du) .....	DELSAUT	Noir Boeuf (rue du) .....	(LAFORGE)	(jusque Soignies) .....	(FLORKIN)
Grand Place .....	DELSAUT	Passage Henru Delcourt .....	LAFORGE	Chemin Vert .....	(FLORKIN)





Enfin,  
des lunettes  
comme je veux!!

OSIRIS  ROLAND  
OPTICIENS  
100 rue de l'Indépendance 16 à 7800 Ott.   
TEL : 069/28.34.85

[www.osirisgroupe.be](http://www.osirisgroupe.be)

Actuellement disponible:  
Des lunettes solaires de créateur  
adaptables à votre vue

**CK**

Calvin Klein

OSIRIS  ROLAND  
OPTICIENS  
100 rue de l'Indépendance 16 à 7800 Ott.   
TEL : 069/28.34.85

[www.osirisgroupe.be](http://www.osirisgroupe.be)



à partir de **129€**

Projets  
en fête

DU 13 AU 27 JUIN 2019



**VOTRE RANGEMENT  
OFFERT**  
pour l'achat de votre cuisine

**MOBALPA**

**DESTREBECO**



**MERCKX**

Ath - Enghien



**TOYOTA**

Rue des Prés du roy 7800 Ath 068 251 900

Chaussée d'Asse 7800 Enghien 02 397 09 10

Today  
Tomorrow  
Toyota

## COLLECTE DES DECHETS ET IMMONDICES

Les collectes des déchets commencent dès 6h du matin dans certaines rues ! Dans ces cas, il est conseillé de sortir les sacs la veille au soir à partir de 20h.

### Ramassage des emballages PMC (sacs bleus)

Collecte en porte-à-porte, 2 fois par mois, et/ou dépôt volontaire au parc à conteneurs.

Regroupez ensemble dans le sac bleu PMC :

1. Les bouteilles et flacons en plastique utilisés pour la cuisine (produits d'entretien et d'alimentation);
2. Les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols, plats et raviens en aluminium, boîtes et bidons, couvercles et bouchons à visser en métal, capsules et couvercles de bocaux et bouteilles) ;

3. Les cartons à boissons pour produits liquides alimentaires (lait, jus de fruits, etc), propres et aplatis.

Les sacs bleus, spécifiques pour le tri de vos emballages PMC, sont obligatoires. Ils sont disponibles dans différents magasins de la commune affichant l'autocollant «SACS PMC EN VENTE ICI». Il est procédé à un contrôle des contenus des sacs bleus PMC.

**Dans votre intérêt n'y mettez rien d'autre que ce qui est autorisé.**

#### ZONE A

Centre, Faubourg de Mons, Faubourg de Tournai, Faubourg de Bruxelles:

17 juin, 1 juillet, 15 juillet, 5 août, 19 août, 2 septembre, 16 septembre.

#### ZONE B

Irchonwelz, Villers-Saint-Amand, Ormeignies, Ligne, Moulbaix, Villers-Notre-Dame:

24 juin, 8 juillet, 22 juillet, 12 août, 26 août, 9 septembre, 23 septembre.

#### ZONE C

Ghislenghien, Meslin-l'Evêque, Lanquesaint, Gibecq:  
25 juin, 9 juillet, 23 juillet, 13 août, 27 août, 10 septembre, 24 septembre.

#### ZONE D

Houtaing, Mainvault, Ostiches, Bouvignies:

18 juin, 2 juillet, 16 juillet, 6 août, 20 août, 3 septembre, 17 septembre.

#### ZONE E

Rebaix, Isières, Maffle, Arbre:

19 juin, 3 juillet, 17 juillet, 7 août, 21 août, 4 septembre, 18 septembre.

### Ramassage des papiers-cartons (sans sacs plastiques)

Collecte en porte-à-porte, 1 fois par mois, et/ ou dépôt volontaire au parc à conteneurs.

Rassemblez les papiers-cartons (emballages en papier et en carton, sacs en papier, boîtes en carton, magazines et journaux, dépliants publicitaires, livres, annuaires, papier ordinateur, papier machine à écrire) secs et propres, dans des caisses en carton ou en paquets bien ficelés à front de voirie. Maximum 15 kg par conditionnement. Aucun sac en plastique ne peut être utilisé pour cette collecte.

#### ZONE 1

Ath Centre, Grand-Place, Faubourg de Mons :

23 juin, 28 juillet, 25 août, 22 septembre.

#### ZONE 2

Maffle, Arbre, Meslin-l'Evêque, Ghislenghien, Gibecq :

25 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre.

#### ZONE 3

Ligne, Houtaing, Mainvault, Ostiches :

22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre.

#### ZONE 4

Faubourgs de Tournai et de Bruxelles, Bouvignies,

Rebaix, Lanquesaint, Isières :

26 juin, 24 juillet, 28 août, 25 septembre.

#### ZONE 5

Villers-Saint-Amand et Notre-Dame, Irchonwelz,

Moulbaix, Ormeignies:

25 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre.

### Ramassage des encombrants

Lanquesaint ..... 17 juin  
Isières ..... 24 juin

### Parc à conteneurs d'Ath

Lundi ..... 8h à 12 h - 12h30 à 19h  
Mardi ..... Fermé - 12h30 à 19h  
Mercredi ..... 8h à 12 h - 12h30 à 19h  
Jeudi ..... 8h à 12 h - 12h30 à 19h  
Vendredi ..... 8h à 12 h - 12h30 à 19h  
Samedi ..... 8h à 12 h - 13h à 19h  
Dimanche ..... 8h à 12 h - Fermé  
Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture du parc.

### Remplacement des tournées immondices tombant un jour férié

Dates remplacement immondices	villages	avancé au mercredi	repoté au mercredi	Ath + Faubourgs
21/07/09	Houtaing, Villers-St-Amand, Mainvault, Ostiches	—	22/07/09	Ath centre + Fbg Bruxelles le vendredi 24/07/09
24/08/09	Ghislenghien, Meslin, Maffle, Arbre	—	26/08/09	Fbg Tournai + Mons le jeudi 27/08/09

# Ets. Despretz

Route de Lessines 222

7822 Isières

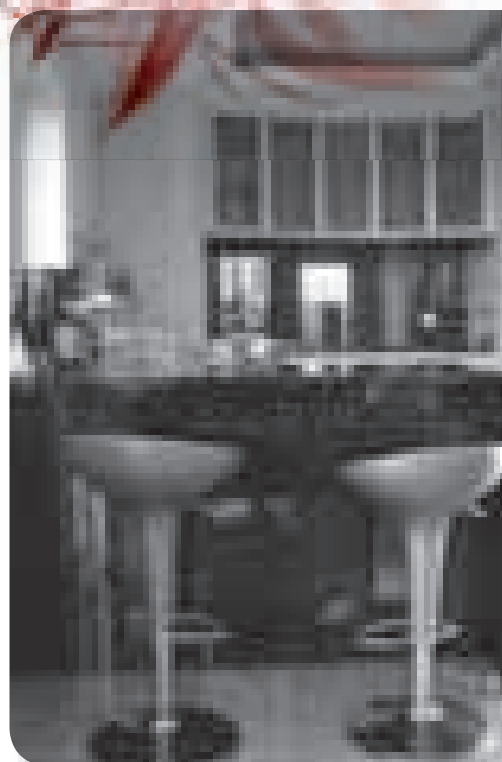
Tél : 068/28.18.42



- ▶ **Chauffage**  
(agrée SOLTHERM et habilité GAZ)
- ▶ **Sanitaire**
- ▶ **Cuisines équipées**
- ▶ **Art de la table**
- ▶ **Décoration**
- ▶ **Electro-ménager**
- ▶ **Listes de cadeaux**

Magasin ouvert de 9H à 12H et de 13H30 à 18H30 (18H le samedi). Fermé le lundi.

*De la fabrication à la pose,  
des artisans à votre service depuis 1901!*



*La chaise Delmée sa*

*Devis gratuit sur rendez-vous*

*10 rue du rempart*

*7800 Ath*

*068/28.21.04*

*[www.lachaisedelmee-cuisines.be](http://www.lachaisedelmee-cuisines.be)*

*[info@chaisedelmee.be](mailto:info@chaisedelmee.be)*

# ECONOMIE, EMPLOI ET SOCIAL

## Ethias, partout et toujours à votre service !



*Ethias reste fidèle aux valeurs mutualistes qui la caractérisent et veut rester proche de ses clients pour leur accorder le meilleur service possible. Et tout près de chez vous !*

C'est la raison pour laquelle Ethias s'installe le 8 juin 2009 à Ath, Rue de Pintamont 35.

Leurs nouveaux locaux offrent davantage d'espace pour un accueil personnalisé. Vous y trouverez les meilleurs conseils sur tous les aspects de l'assurance, de l'épargne et des placements.

N'hésitez donc pas à faire appel à leurs conseillers expérimentés. Ils sont à votre disposition tous les jours ouvrables de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45. Ils mettront un point d'honneur à vous informer parfaitement!

La responsable du bureau d'Ath est Madame Michèle Landrain. Vous pouvez la contacter par téléphone au 068/26.96.10.

## Des bonnes nouvelles pour Mister Minit à Ath !

Le magasin a été complètement rénové et Remy Boel vous souhaite la bienvenue pour vous donner de plus amples informations sur le grand nombre de services et produits de qualité qu'il vous présente.

Tous les services Mister Minit vous sont toujours remis avec une garantie, Remy Boel met surtout l'accent à ce sujet sur les services cordonnerie et duplication de clés. Mais Mister Minit, c'est beaucoup plus. Remy Boel vous propose également un service de gravure (plaques de toutes sortes, médailles pour votre chien ou

chat, etc.), d'imprimerie (cartes de visite, faire-part, etc.) et de cachets, de plaque d'immatriculation et de remplacement de pile et de bracelet de montre.

Vous y trouverez une collection de montres pour dames, hommes et enfants de bonne qualité à des prix très attractifs. Comme le magasin dispose d'une machine à graver et à cachets, votre cachet ou plaque gravée peuvent être produits en quelques minutes seulement!

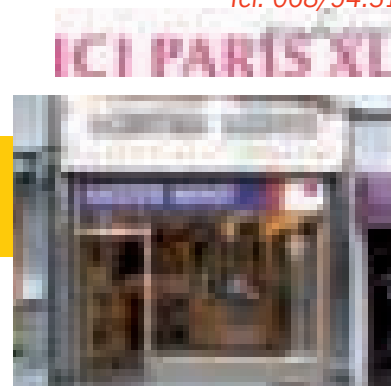
Pour les occasions et les fêtes il y a de nombreuses idées de cadeaux personna-

## ICI PARIS XL

La chaîne de parfumeries ICI PARIS XL s'installe à la Grand-Place. Ce nouveau magasin vous offre un large assortiment de parfums, maquillage et produits de soin de marques luxueuses comme Kenzoki, Orlane, Chanel, Sisley et La Prairie et ce, à des prix plus qu'avantageux. L'équipe professionnelle vous aidera volontiers dans le choix du produit adéquat.

ICI PARIS XL Ath Grand' Place 12 - 7800 ATH

Gérante: Muriel Vander Zande  
Tél: 068/54.31.55



lisés : un beau stylo avec la gravure d'un nom, une tasse, un tapis-souris, un puzzle ou une montre avec une photo.

Visitez le magasin d'Ath et laissez-vous convaincre. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18 h.

Mister Minit  
Rue aux Gâdes 6 - 7800 Ath  
068/28 03 72

## OXFAM

Magasins du monde promeut le commerce équitable et le commerce solidaire comme alternatives pour des relations plus justes entre les habitants de la planète, et pour un développement durable et solidaire.

Plus de 80 magasins en Wallonie et à Bruxelles proposent des produits alimentaires et de l'artisanat des pays du Sud, ainsi que des vêtements de seconde main.

Nous menons également des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens, des

multinationales et du monde politique pour rendre le commerce mondial plus équitable.

Le mouvement existe grâce à l'investissement et l'énergie de 3000 bénévoles qui sont actifs non seulement localement mais aussi dans les instances démocratiques de l'asbl.

Tu es soucieux des injustices dans ce monde ? Cela ne te laisse pas indifférent ? Tu as envie d'agir ? Alors, bienvenue chez Oxfam-Magasins du monde ! Nous avons certainement une fonction qui te convient !

Travailler ensemble, être bénévole, c'est faire partie d'une équipe qui prend des décisions de manière démocratique. Lors de réunions régulières, les participants discutent de l'organisation pratique du magasin, débattent des nouvelles campagnes, s'informent sur les partenaires et proposent de nouveaux projets.

Qui puis-je contacter ?  
Par E-mail : roland.fourdin@ath.be  
Par G.S.M. : 0478/705422

## ECONOMIE, EMPLOI ET SOCIAL

## La Journée Découverte Entreprises à Ath

Comme chaque année, la Ville d'Ath s'est inscrite dans l'action «Commune à la une!» de Journée Découverte Entreprises. Notre objectif est donc de faire participer un maximum d'entreprises sur le territoire communal afin de se profiler comme une entité dynamique sur le plan économique! C'est le dimanche 4 octobre prochain que se déroulera l'édition 2009 de cette journée. Toutes les entreprises et institutions de l'entité, de tous secteurs (bâtiment, alimentaire, sidérurgie, chimie, hôpitaux...) mais également de toutes tailles (de l'unipersonnelle à la multinationale) sont les bienvenues.

Chaque année, un site communal est mis à l'honneur dans le cadre de cette action. C'est cette année, au tour du service In-

centrie, de participer à cette journée et de faire découvrir leur savoir-faire à toute la population athoise et des environs.

Vous voulez en savoir plus ? Une séance d'information sera organisée le jeudi 25 juin prochain durant la pause de midi à l'Hôtel de Ville. Durant cette dernière, l'asbl Découverte Entreprises vous présentera le concept ainsi que les différentes aides promotionnelles, logistiques et autres, qu'ils vous apportent dans la concrétisa-

tion de cette journée.

La commune en collaboration avec l'asbl Découverte Entreprises vous offre 25 % de réduction sur le montant de l'inscription si vous confirmez votre participation avant ou lors de cette séance d'information.

*Vous souhaitez participer à cette séance? Confirmez votre présence auprès de l'Agence de Développement Local – Catherine Baert – Tél. 068/26.92.87 ou cbaert@ath.be.*



## Une Bourse win-win à Ath !

Entreprises et associations, cet événement s'adresse à vous !

## Qu'est-ce qu'une bourse win-win ?

Il s'agit d'une rencontre de 2 heures entre entreprises et associations, au cours de laquelle les besoins des uns et les offres des autres sont mis en concordance.

Pour les entreprises, les offres peuvent être : des compétences spécifiques (conseils en marketing, en IT...), de la main d'œuvre volontaire (travaux de peinture...),... Quant aux associations, les offres peuvent être : de la publicité, de l'aide pratique pour un événement d'entreprise,... En aucun cas, il ne peut être question de «transactions financières».

L'idée est de créer une réciprocité entre entreprises et associations ; tant l'association que l'entreprise peuvent avoir quelque chose à offrir.

Le concept vient des Pays-Bas et de l'Allemagne où de nombreuses bourses ont déjà été organisées. Une première bourse a eu lieu l'année dernière à Liège ; elle a rencontré

un vif succès. En effet, plus de 130 contrats ont été créés lors de cette soirée.

Le défi est donc lancé ! Pouvons-nous faire mieux ou tout aussi bien à Ath ? Nous faisons donc appel à toutes les entreprises et associations afin de participer au projet, qui se déroulera pour la deuxième fois seulement en Wallonie !

## Quel genre d'échanges exactement ? Des exemples concrets...

Voici quelques exemples qui se sont déroulés à Liège et qui éclairciront probablement les idées des uns et des autres :

*Une asbl, centre de santé mentale spécialisée dans le traitement et la prévention des assuétudes, de l'alcoolisme et des toxicomanies a reçu un ordinateur et une armoire de la part d'une entreprise, et en échange a offert deux séances de 1h30 aux employés de l'entreprise pour arrêter de fumer...*

*Un planning familial a reçu pour l'ouverture d'une nouvelle antenne : les ordinateurs, bu-*

*reaux, chaises... nécessaires au démarrage de l'activité. Ils ont également reçu une aide pour la mise en peinture de leur local.*

*Un bureau de consultance apporte son aide à la création du site web d'une association qui en échange diffuse dans tous ses événements et dépliants le logo de l'entreprise.*

## Informations pratiques

L'événement aura lieu le jeudi 29 octobre 2009 en soirée au Quai de l'Entrepôt.

L'opération est soutenue par la Fondation Roi Baudouin, le cabinet KPMG Belgique, le groupe Fortis et l'agence conseil Agès.

Entreprises et associations, nous comptons sur vous pour faire de cet événement, une véritable réussite ! Vous désirez plus de renseignements ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'Agence de Développement Local :



*Catherine Baert  
Tél. 068/26.92.87  
cbaert@ath.be*

## Blanchisserie du Moulin de la Hunelle

Le «MOULIN DE LA HUNELLE», Entreprise de travail adapté, 90, rue D'Ath à CHIEVRES, compte à présent parmi ses activités, une blanchisserie.

Nous assurons l'entretien du linge, son repassage, ainsi que les retouches et autres travaux de couture.

Nous sommes au service de tous : parti-

culiers, indépendants, collectivités.

Le linge peut-être déposé au «MOULIN DE LA HUNELLE» tous les jours ouvrables (du lundi au jeudi de 8 à 16 heures.

A ATH, nous proposons aussi un ramassage directement chez-vous ou sur votre lieu de travail.

Les paiements peuvent s'effectuer

avec ou sans titres services, à votre convenance.

Pour de plus amples renseignements, pour demander notre passage, n'hésitez pas à nous contacter au 068 65 67 67.

La direction et le personnel du «MOULIN DE LA HUNELLE» vous remercie pour la confiance que vous leur accorder.

## ECONOMIE, EMPLOI ET SOCIAL

## « LA BABILLARDE » engage

des accueillantes conventionnées à domicile et des co-accueillantes

- Vous avez 18 ans et plus
- Vous avez les capacités d'assurer une fonction éducative,
- Vous souhaitez garder des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile ou à l'extérieur de celui-ci,

Nous vous proposons de travailler dans le cadre de notre Service agréé et subventionné par l'O.N.E

Envoyez votre candidature à :

La Babillarde asbl

Service d'accueillantes Conventionnée à domicile

20, Rue de Brantignies – 7800 ATH

Tél. : 068/28.42.70

## Vous êtes parents d'un enfant porteur d'handicap (0-18ans)

Votre enfant est malade, vous avez besoin de souffler quelques heures, quelques jours.....  
Le lieu d'accueil de votre enfant est momentanément fermé.

Vous cherchez un service à domicile pour assurer la garde de votre enfant pendant ces périodes...

## Contactez :

## A DO MI SI 'L «ALTERNATIVE REPIT»

Avec le soutien du Fonds Social Européen, de l'AWIPH ainsi que la Fondation Roi Baudoin.

## Renseignements :

LA BABILLARDE – A DO MI SI'L asbl  
Rue de Brantignies, 20 7800 ATH  
0473/56.06.33

## Recherche de protuteurs

Par leur négligence ou leur inconduite, des parents peuvent mettre en danger la santé, la sécurité ou la moralité de leurs enfants. Pour protéger «ces enfants en danger», la famille bénéficie d'une assistance éducative lorsque cela est possible, mais parfois, dans les cas où les enfants sont victimes de violence, d'attentat à la pudeur ou laissés dans un grave abandon physique ou moral, le tribunal prononce la déchéance de l'autorité parentale des parents vis-à-vis de leur enfant. Le Service d'Aide à la Jeunesse mandate alors Le Renouveau pour rechercher et encadrer des personnes qui exerceront les droits parentaux : les protuteurs.

Un protuteur assume sa mission bénévolement. Dans la majorité des cas, le protuteur ne vit pas avec l'enfant mais il lui assure une direction ; il noue avec lui des relations personnelles, confiantes et étroites.

L'objectif est de permettre à l'enfant de retrouver des références éducatives, saines et stables en la personne du protuteur.

Ainsi, c'est le protuteur qui décide de l'orientation scolaire de l'enfant, qui donne son accord pour un éventuel placement ; il représente également le jeune dans ses actes et administre ses biens.

S'il le souhaite, le protuteur bénéficie de l'aide d'une assistante sociale du Renouveau pour l'aider à assumer au mieux sa mission.

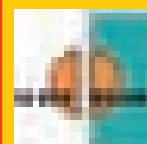
Le service de protutelle «Le Renouveau» existe depuis 1979 et est agréé par la Communauté Française depuis 1987. Il couvre les arrondissements judiciaires de Tournai et Mons. Il est situé, rue de l'Esplanade 2/4 à Tournai.

Si vous pensez pouvoir offrir un peu de votre temps afin d'exercer ce rôle auprès de jeunes mineurs, il est possible de nous contacter ; les assistantes sociales se feront un plaisir de vous rencontrer et vous donneront plus d'explications. Merci.

*Une rencontre n'engage à rien.*

## Recherche de protuteurs

Le service de protutelle  
«Le Renouveau» recherche  
des protuteurs pour encadrer  
bénévolement des jeunes dont les  
parents sont déchus de leurs droits



Arrondissements judiciaires  
de Tournai et Mons  
2/4, rue de l'Esplanade  
7500 TOURNAI  
Tél. / Fax. : 069/23.27.67

## Permis de location

Les permis de location, d'application depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1998, vise les logements collectifs et les petits logements individuels de 28 m<sup>2</sup> ou moins, loués ou mis en location à titre de résidence principale.

Ces logements doivent répondre à des critères minimaux de qualité à savoir la salubrité, la superficie habitable, le nombre de pièces, l'inviolabilité du domicile et le respect de la vie privée.

Les logements collectifs sont des immeubles comportant un ou plusieurs locaux que les différents ménages locataires peuvent utiliser à titre collectif comme une cuisine, une salle-de-bains,... Par contre, les petits logements individuels sont des appartements, studios, petites maisons où les locataires peuvent vivre sans partager de pièce d'habitation avec d'autres occupants et dont la superficie habitable (sans les halls, caves, greniers, sanitaires,...) est inférieure ou égale à 28 m<sup>2</sup>.

Si vous êtes propriétaire d'un tel logement, il vous incombe alors de détenir le permis de location sous peine de sanctions dont les amendes peuvent aller de 500 à 50 000 €.

## Procédure :

– Choisir un enquêteur agréé par la Région wallonne dont vous pouvez obtenir la liste au service logement de la Ville d'Ath au 068/269.262.

– Obtenir auprès du même service deux exemplaires du rapport de visite et de la déclaration de mise en location.

– Organiser une visite des lieux avec l'en-

quêteur afin qu'il remplisse les documents.

– Si le logement est conforme, l'enquêteur vous délivrera alors l'attestation de conformité et vous pourrez introduire le dossier complet sous pli recommandé auprès du Service Logement de la Ville d'Ath.

– Si le logement n'est pas conforme, l'enquêteur indiquera à la fin du rapport de visite les travaux à effectuer pour rendre conforme le bien concerné. Dès les travaux réalisés, l'enquêteur revisitera les lieux et vous délivrera l'attestation de conformité.

– Lorsque le dossier complet est adressé à la Ville d'Ath, le Collège communal dispose de 15 jours pour vous délivrer le permis de location en double exemplaire pour autant que l'immeuble respecte le règlement communal en matière de salubrité et de sécurité incendie et qu'il ait été construit, aménagé ou créé dans le respect des dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et urbanisme.

La Maison du Logement se tient à votre entière disposition tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h :

**Madame MATHIEU :**

Primes, prêts, législation sur les baux, etc.

068/26.91.33 ou [cmathieu@ath.be](mailto:cmathieu@ath.be)

**Madame FOURMY :**

Permis de location, logements inoccupés, législation sur les kots, etc.

068/269.262 ou [vfourmy@ath.be](mailto:vfourmy@ath.be)



## La « Maison du Logement »

### La Ville d'Ath dispose d'une « Maison du Logement ».

Cette dernière répond à vos questions relatives aux diverses aides octroyées par la Région Wallonne en matière de logement mais aussi aux questions relatives aux primes, aux prêts sociaux, aux accès aux logements sociaux, à la qualité de l'habitat, aux permis de location, à la législation sur les baux, aux logements collectifs, aux kots et aux inoccupés, etc.

En outre, ce service peut remettre aux particuliers des brochures et formulaires utiles à l'introduction des demandes.

Enfin, il oriente les citoyens vers les services compétents de la commune (Urbanisme, Patrimoine, Population, ...) et vers les services compétents de la Région Wallonne.

### LES PRIMES AU LOGEMENT DE LA RÉGION WALLONNE

#### Prime à la réhabilitation en faveur des propriétaires

– Pour entreprendre des travaux qui ont pour but d'améliorer un logement : recouvrement de toiture, menuiseries extérieures, assèchement des murs (injections), électricité, etc.

– Travaux d'un montant minimum de 2000 € de factures hors TVA (1 000 € de factures d'achat de matériaux hors TVA, si vous effectuez des travaux en tout ou en partie, vous-même).

– Prime de base : 20 % de factures hors TVA avec un maximum de 1 480 € (hors majorations éventuelles)

#### Prime à la réhabilitation en faveur des locataires

– Pour entreprendre des travaux qui améliorent un logement pris en location par bail à réhabilitation conclu avec votre propriétaire.

– Même principe que pour la prime à la réhabilitation des propriétaires + installation, remplacement ou adaptation d'une installation de chauffage.

– Montant de la prime en fonction des revenus.

#### Prime pour l'acquisition

– Prime d'un montant forfaitaire de 745€ pour un logement – neuf ou existant – acheté dans le secteur public et situé en Wallonie (acquisition d'une habitation appartenant à une société de logement social, une commune, un CPAS, la Poste, la SNCB, ...).

#### Prime à la construction

– Pour la démolition d'un logement non améliorable et la reconstruction d'un logement sur la même parcelle.

– Pour la construction ou l'acquisition, auprès du secteur privé, à l'intérieur d'un noyau d'habitat, d'un logement neuf : soit une maison unifamiliale, soit un appartement.

#### Conditions :

1. Le terrain doit avoir une superficie inférieure ou égale à 6 ares en zone d'habitat ou 8 ares en zone d'habitat à caractère rural. On ne prend pas en compte les parties du terrain localisées au-delà de 50 mètres de profondeur par rapport à la limite de la voirie.

2. Le (futur) logement doit s'insérer dans un tissu urbanisé qui, sur un développement de voirie de 100 mètres comprend déjà 7 immeubles en plus de votre (futur) logement.

– Montant de la prime : 2 480 € ou 4960 € en fonction des revenus (majorations éventuelles)

#### Prime à la restructuration

– Pour des transformations importantes réalisées dans un logement améliorable.

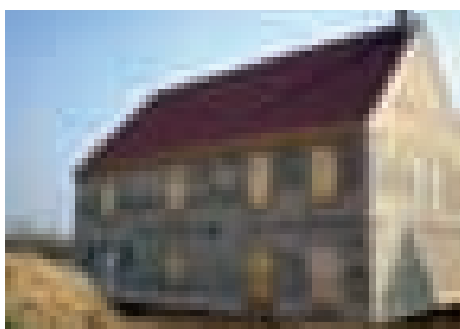
– Pour la création d'un logement à partir d'un bâtiment à usage non résidentiel (garage, atelier, école, grange, etc.)

– Le demandeur, son conjoint, son compagnon ou sa compagne ne peuvent être propriétaire, copropriétaire, usufruitier, nu-propriétaire, ...

– Prime de base : 20 % du montant des factures hors TVA avec un maximum de 1 985 €.

#### Prime à la démolition

– Pour entreprendre des travaux de démolition d'une habitation non améliorable. Le logement doit être reconnu non améliorable par un délégué de l'administration du logement ou par un arrêté du Bourgmestre.



– Montant de la prime : 40 % du coût hors TVA des travaux de démolition. La prime ne peut être supérieure à 1 985 €.

#### Assurance gratuite contre la perte de revenus

Assurance souscrite, pour vous et à ses frais, par la Région wallonne, si vous contractez un emprunt hypothécaire pour acheter, construire, réhabiliter, restructurer votre logement.

L'assurance garantit le paiement de 3 années de charges hypothécaires en cas de perte involontaire de revenus intervenue pendant les 8 premières années du prêt. Montant maximum du remboursement 6 200 € par an pendant maximum trois ans.

#### Allocation de déménagement et de loyer

– Aide financière qui vous est destinée si vous vous trouvez dans l'une des trois situations suivantes :

- Si vous quittez un logement reconnu inhabitable ou surpeuplé pour prendre en location un logement salubre.
- Si vous êtes handicapé ou si vous avez un enfant à charge handicapé et que vous quittez un logement inadapté pour louer un logement salubre et adapté.
- Si vous êtes sans-abri et devenez locataire d'un logement salubre.

#### Aide à la rénovation et à l'embellissement extérieurs d'immeubles d'habitation

Le logement doit être situé dans un périmètre d'une zone de protection (centre ville intra-muros pour Ath) ou être repris à l'inventaire du patrimoine monumental. L'immeuble doit avoir été construit avant 1945 ou avoir été reconstruit après sa démolition pendant la guerre 1940-1945.

Le montant de l'aide est fixé à 50 % du montant des travaux avec un maximum de 5 000 €. Une majoration de l'aide est prévue en cas de restructuration d'un rez-de-chaussée commercial avec création d'un accès privatif au logement.



# ECONOMIE, EMPLOI ET SOCIAL

## Les principaux travaux subsidiés sont:

- Maçonneries : nettoyage et rejointoiment, nettoyage et l'application de peinture, d'enduit ou de crépi,...
- Châssis (en cas de rénovation de façade) : nettoyage, peinture, remplacement
- ...

Ces travaux doivent atteindre un montant de factures HTVA de 1 500 € ou de 750 € d'achat de matériaux (mise en œuvre personnelle).

## Les Ecoprêts de la Région Wallonne

Ils sont accordés par les SWCS (Société

wallonne de Crédit Social) et le FLW (Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie)

Il s'agit de prêt à taux « zéro » pour financer des travaux « économiseurs d'énergie ».

Le montant emprunté doit être de 2 500 € minimum et de 30 000 € maximum TVAC.

## Le prêt tremplin

- Une aide de la Région Wallonne offerte aux candidats bâtisseurs ou acquéreurs d'un premier logement, sans restriction d'âge et de revenus. Il remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le prêt « jeunes »

- C'est une réduction de la mensualité du

prêt hypothécaire de :

- 100 €/mois pendant les 2 premières années du prêt
- 50 €/mois pendant les 6 années qui suivent

## soit une économie de 6 000 €

- Le logement doit être situé en Wallonie et la valeur vénale maximale du bien établie par l'expert de l'organisme prêteur ne peut dépasser 150 000 €.

- Vous devez adresser votre demande à l'organisme de crédit qui vérifie les conditions et transmet la demande à l'Administration du Logement (de la Région Wallonne)

## Télé-Accueil recherche des écoutants bénévoles

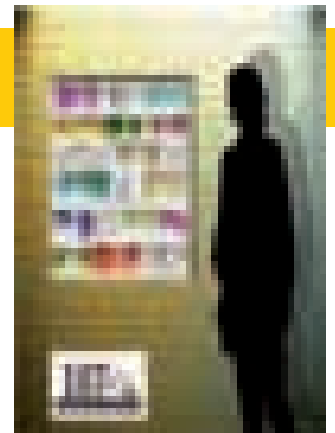
Connaissez-vous le numéro de téléphone 107 ? Il s'agit d'un numéro d'appel gratuit que l'on peut composer lorsqu'on vit des difficultés et que l'on souhaite en parler à quelqu'un, tout en restant anonyme.

Au bout du fil, ce sont des écoutants bénévoles spécialement formés et encadrés pour répondre à ces appels...

Vous voulez en savoir plus ? N'hésitez pas à joindre le secrétariat du centre Télé-Accueil situé à Mons au 065 / 35 22 29 et à

consulter le site internet [www.tele-accueil-mons-hainaut.be](http://www.tele-accueil-mons-hainaut.be)

Une formation gratuite à l'attention de nouveaux écoutants bénévoles sera organisée en septembre prochain.



## Au Fil du Linge Centre Public d'Action Sociale d'ATH



«Au fil du Linge» est une IDESS (initiative de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale) soutenue par le Service Public de Wallonie.

Ce service est accessible à divers publics :

### 1<sup>ÈRE</sup> CATÉGORIE

- Les personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale
- Les bénéficiaires du statut VIPO/OMNIO (pensionnés, ...)
- Les personnes bénéficiant d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes
- Si vos revenus sont inférieurs à 19.162,60 € par an si vous vivez seul ou à 25.486,26 € pour un ménage

Poids de la manne	tarif (laver/sécher) par heure	tarif (repassage) par heure	tarif (lessive & repassage)
De 1 à 5 kg	<b>5,25 €</b>	<b>5,25 €</b>	<b>10,50 € - 2 h</b>
De 6 à 10 kg	4,75 € x 2 h = <b>9,50 €</b>	4,75 € x 2 h = <b>9,50 €</b>	4 h <b>19 €</b>
De 11 à 15 kg	4,50 € x 3 h = <b>13,5 €</b>	4,50 € x 3 h = <b>13,5 €</b>	6 h <b>27 €</b>
De 15 à 20 kg et plus	4,25 € x 4 h = <b>17 €</b>	4,25 € x 4 h = <b>17 €</b>	8 h <b>34 €</b>

Forfait par couette/couverture : 6 €

### 2<sup>ÈME</sup> CATÉGORIE

Si vos revenus sont égaux ou supérieurs à 19.162,60 € par an si vous vivez seul ou à 25.486,26 € pour un ménage.

Pour le séchage uniquement, un forfait de 2,50 € est appliqué par manne de maximum 5kg (Pour ces deux catégories).

Poids de la manne	tarif (laver/sécher) par heure	tarif (repassage) par heure	tarif (lessive & repassage)
De 1 à 5 kg	<b>5,25 €</b>	<b>5,25 €</b>	<b>10,50 € - 2 h</b>
De 6 à 10 kg	5,25 € x 2 h = <b>10,50 €</b>	5,25 € x 2 h = <b>10,50 €</b>	4 h <b>21 €</b>
De 11 à 15 kg	5,25 € x 3 h = <b>15,75 €</b>	5,25 € x 3 h = <b>15,75 €</b>	6 h <b>31,5 €</b>
De 15 à 20 kg et plus	5,25 € x 4 h = <b>21 €</b>	5,25 € x 4 h = <b>21 €</b>	8 h <b>42 €</b>

Forfait par couette/couverture : 7,5 €

Pour vous, nous lessivons et repassons à prix démocratiques. Vous trouverez notre boutique derrière le bâtiment du home « La Roselle »

Notre buanderie «Au fil du linge» est ouverte au public du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 12h45 à 17h.  
71, boulevard de l'hôpital 7800 Ath.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter PISANO Fabian au 068/26.98.18.

# P

MOULIN  
DU CHATEAU DE BOURG  
DE LAUNY MARAIS  
D'ORLÈANS  
RUE DE LAUNY 45000

- 30 % sur les coffrets !

**COFFRET**  
100% BIO  
100% FRANCE  
100% CHATEAU DE BOURG  
100% MARAIS D'ORLÈANS  
100% D'ORLÈANS  
100% DE FRANCE

**COFFRET**  
100% BIO  
100% FRANCE  
100% CHATEAU DE BOURG  
100% MARAIS D'ORLÈANS  
100% D'ORLÈANS  
100% DE FRANCE

**COFFRET**  
100% BIO  
100% FRANCE  
100% CHATEAU DE BOURG  
100% MARAIS D'ORLÈANS  
100% D'ORLÈANS  
100% DE FRANCE

111 Avenue de la République - 45000 Orléans

100% BIO  
100% FRANCE

## Grand Prigor



Vous aimez les produits artisanaux  
avec une saveur authentique de Bourgogne  
et de Côte d'Or ?

Grand Prigor vous propose  
une gamme de produits  
100% bio, 100% français  
et 100% artisanaux.



Grand Prigor vous propose  
une gamme de produits  
100% bio, 100% français  
et 100% artisanaux.



Grand Prigor  
100% BIO  
100% FRANCE

Grand Prigor vous propose  
une gamme de produits  
100% bio, 100% français  
et 100% artisanaux.

# FESTIVAL DE L'ART ET DU VEGETAL

## Festival de l'Art et du Végétal

Depuis plusieurs années, la ville d'Ath a initié des floralies qui viennent habiller le centre-ville de milliers de couleurs. En 2009, ces floralies se transforment en « Festival de l'Art et du Végétal » et se laissent porter par le vent...

On pourra ainsi découvrir des œuvres contemporaines alliées au monde végétal.

Le Festival de l'Art et du Végétal est le résultat d'une étroite collaboration entre la Maison Culturelle d'Ath, la Ville d'Ath et des écoles artistiques et techniques.

Agenda : Du 20 mai au 16 août 2009

### Implantation : Grand-Place

#### « Le confident » par April Cabiaux-Richards et Aude Livremont

**Présentation :** Espace intime conçu en osier tressé, le Confident déroule sa forme comme un tapis rouge au pied des marches menant à l'Hôtel de Ville.

Imaginé pour deux personnes, il sera l'endroit parfait pour les petites pauses entre amis ou en amoureux...

**Conception et réalisation :** April CABIAUX-RICHARDS  
Aude LIVREMONT

**Ecole Supérieure des Arts Saint Luc de Tournai - Section Stylisme-Objet**

Natalie SIMONIANPOUR et Vincent WEGNEZ

**Aide à la réalisation :** Valentin CHRISTIANS  
Thimothée DEBRANDERE  
Clothilde JOURDAIN  
Germain MALHOUITRE

**Végétaux :** Humulus lupulus, Fallopia aubertii  
Ipomea tricolor 'clark's heavenly blue'



#### « Une face cachée » par Gregory Remy Et Louis-Mathieu Chon

**Présentation :** Les choses ne sont pas toujours ce qu'elles veulent bien montrer.

Esthétiquement incorrectes et souvent ignorées dans une vision globale. Elles nous révèlent bien des secrets si on s'arrête pour les apprécier. Même ces arbres les plus dépouillés portent dans leurs ombres, la vie...

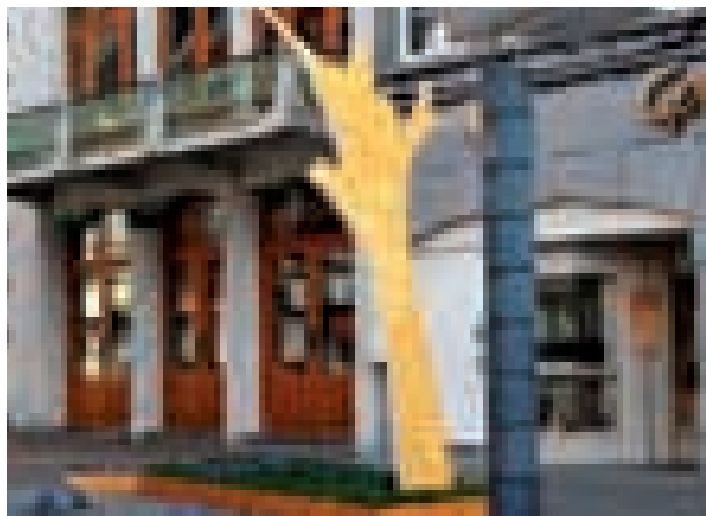
**Conception et réalisation :** Gregory REMY  
Louis-Mathieu CHON

**Ecole Supérieure des Arts Saint Luc de Tournai - Section Stylisme-Objet**

Natalie SIMONIANPOUR et Vincent WEGNEZ

**Aide à la réalisation :** Cyriac WAELZEWSKI  
Le service Espaces verts de la Ville d'Ath

**Végétaux :** Ageratum bleu



# FESTIVAL DE L'ART ET DU VEGETAL

## Implantation : Grand-Place

### « Mistral » par Thibault Amiel et Hélène Delier

**Présentation :** Vent, brise, bouffée, rafale, courant, trombe, tourmente, mistral, turbulence, tempête, bourrasque, tourbillon, tornade, cyclone, orage, ...

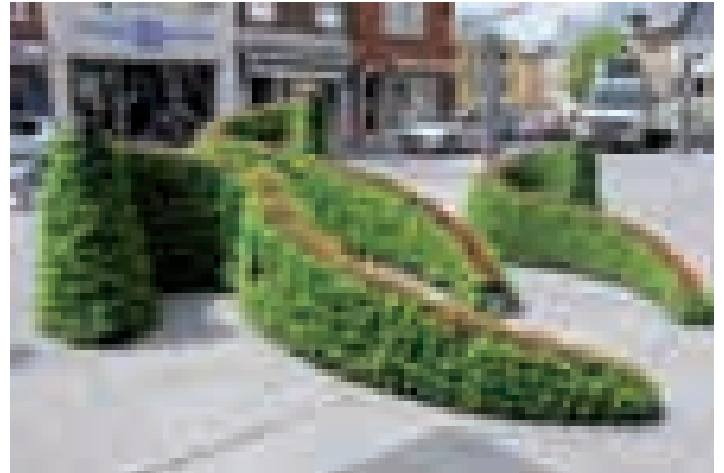
Par ce temps, un souffle d'air nous ferait du bien !!!

**Conception et réalisation :** Thibault AMIEL  
Hélène DELIER

**Ecole Supérieure des Arts Saint Luc de Tournai -  
Section Stylisme-Objet**  
Natalie SIMONIANPOUR et Vincent WEGNEZ

**Aide à la réalisation :** Le service Espaces verts de la Ville d'Ath

**Végétaux :** Alternanthera bettzichiana 'yellow'  
Alternanthera bettzichiana 'red'



### « La table des Géants » par Constance VIOT et Alexandre Kotwica

**Présentation :** On dit que s'est préparée à Ath, une grande cérémonie. Les géants se sont réunis devant l'Hôtel de Ville à l'occasion d'un repas célébrant l'abondance de la nouvelle récolte.

Ce n'était pas une table ordinaire ordinaire, sous et dans les plats, fleurs, fruits et légumes poussaient à profusion.

Jaloux de n'y être invité, Eole, dieu du vent, se mit en colère et provoqua une bourrasque si violente qu'elle fit pencher la table...

**Conception et réalisation :** Constance VIOT  
Alexandre KOTWICA

**Ecole Supérieure des Arts Saint Luc de Tournai -  
Section Stylisme-Objet**  
Natalie SIMONIANPOUR et Vincent WEGNEZ

**Aide à la réalisation :** Thimothée DEBRABANDERE  
Valentin CHRISTRIANS  
Noémie LASSONS  
Elsa HIELE  
Clothilde JOURDIN

Le service Espaces verts de la Ville d'Ath



**Végétaux :** Gazon en rouleau, Alternanthera bettzichiana 'yellow',  
Tomate naine, Ciboulette, Laitue, Piment nain

### « Tourbillons » par Cécile DEVIGNE et Jérémie DENIS

**Présentation :** un banc, objet banal presque invisible au regard des passants devient source d'inspiration et prend une forme mi-arbre mi-parapluie

**Conception et réalisation :** Cécile DEVIGNE  
Jérémie DENIS

**Ecole Supérieure des Arts Saint Luc de Tournai -  
Section Stylisme-Objet**  
Natalie SIMONIANPOUR et Vincent WEGNEZ

**Aide à la réalisation :** Le service Espaces verts de la Ville d'Ath  
Simon LEBLANC

**Végétaux :** Alternanthera bettzichiana 'yellow'



# FESTIVAL DE L'ART ET DU VEGETAL

## « Union plant » par Aurélien Chuffart et Stéphanie Gauvain

**Présentation :** Structure végétale en perte d'équilibre dont les troncs sont reliés par des bras leurs évitant la chute.

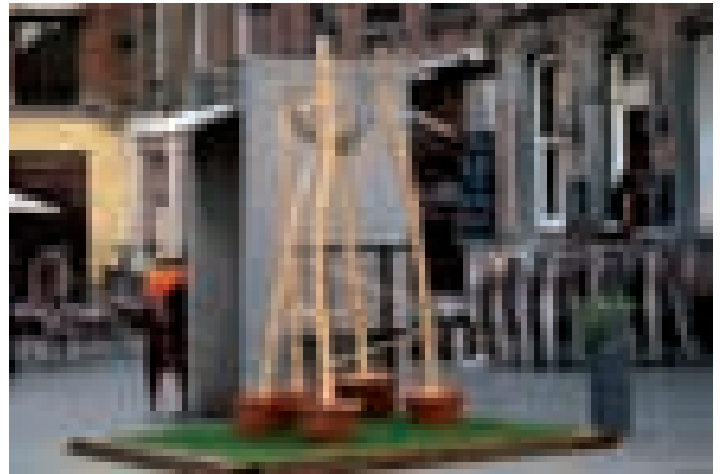
Cette réalisation est une métaphore de l'humanité ; vacillante mais sauvée par la solidarité.

La vie qui se développe timidement dans un des bourgeons symbolise cette victoire.

**Conception et réalisation :** Aurélien CHUFFART  
Stéphanie GAUVAIN

**Ecole Supérieure des Arts Saint Luc de Tournai - Section Stylisme-Objet** Natalie SIMONIANPOUR et Vincent WEGNEZ

**Aide à la réalisation :** Le service Espaces verts de la Ville d'Ath  
Thomas MULLEN  
Claire PRUNIERES



## Implantation : Marché aux Toiles

### « Eole factory » par Simon Leblanc, Corentin Mathieu, Morgane Menard et Antoine Meyssirel

**Présentation :** Née d'une rencontre entre deux groupes différents, .... Se scinde entre ciel et terre.

Le ciel, inspiré des vieux « zinc », tend à symboliser l'influence du vent sur la nature et ainsi le matérialiser.

La terre invite les visiteurs à jouer et créer des courants d'air grâce aux différentes machines à vent.

Les poteaux servent de charnière entre les deux mondes. Un univers de vieille usine où la nature aurait repris ses droits.

**Conception et réalisation :** Simon LEBLANC  
Corentin MATHIEU  
Morgane MENARD  
Antoine MEYSSIREL

**Ecole Supérieure des Arts Saint Luc de Tournai - Section Stylisme-Objet** Natalie SIMONIANPOUR et Vincent WEGNEZ



## Implantation : Pont de Brantignies

### Elodie Antoine

**Présentation :** Manche à air, windsock (littéralement chaussette à vent, en anglais), ces deux appellations font référence à des vêtements.

Rencontrer du linge qui sèche en rue nous donne l'étrange sentiment d'être dans le jardin de quelqu'un, ou que leur propriétaire fait du camping à proximité...

Une intrusion de la sphère privée dans celle publique.

**Conception et réalisation :** Elodie Antoine  
21 place du châtelain  
1050 Bruxelles  
0486 528313 - elodidole@gmail.com

**Végétaux :** Bidens, Carex 'red bronzita', Plectranthus, Lamium, Verveine tameri 'red', Pelargonium roi des balcons 'lila', Coleus 'Grande Lime'



# FESTIVAL DE L'ART ET DU VEGETAL

## Implantation : Pont - avenue Léon Jouret

Ulla Hase

**Conception et réalisation :** Hase ulla

**Végétaux :** Begonia 'dragon wing red'  
Surfinia 'purple'  
Carex 'red bronzita'  
Iresine 'Purple lady'  
Verveine tameri 'red'  
Pelargonium Roi des balcons 'tomcat'



## Implantation : Pont Layeux - rue Defacqz

Myriam Hequet

**Présentation :** Le travail de Myriam Hequet, questionne la notion de réseau.

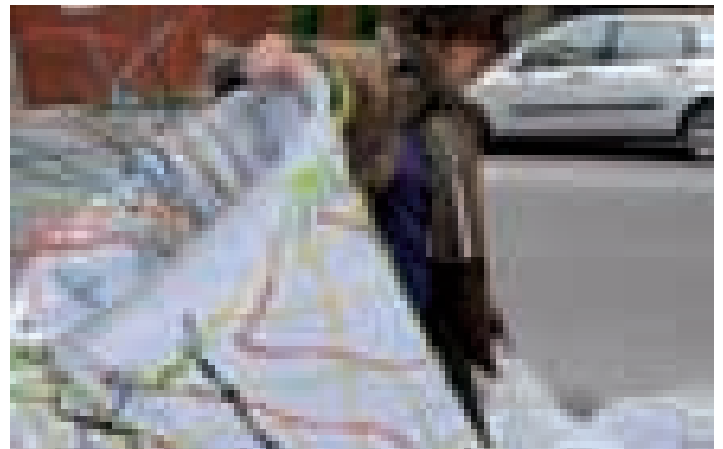
Les vents constituent par leurs cheminements, un réseau. Les manchons à air reflètent le passage des vents qui se croisent aux réseaux fluviaux et routiers.

Les réseaux naturels, écologiques par nature, se constituent seuls et sur une période généralement étendue.

L'évolution des réseaux naturels est néanmoins souvent perturbée par l'intervention de l'homme qui met en place ses propres réseaux.

Les réseaux humains sont créés sur une période beaucoup plus courte que les réseaux naturels. Ainsi les routes, canaux et moyens de communications se sont développés pour prendre le pas sur les réseaux naturels.

L'humanité développe ses réseaux au détriment des réseaux naturels. L'homme augmente la capacité de son réseau pour améliorer ses moyens de communication et de circulation des informations, des biens et des personnes...



**Conception et réalisation :** Myriam Hequet  
myriam.hequet@free.fr

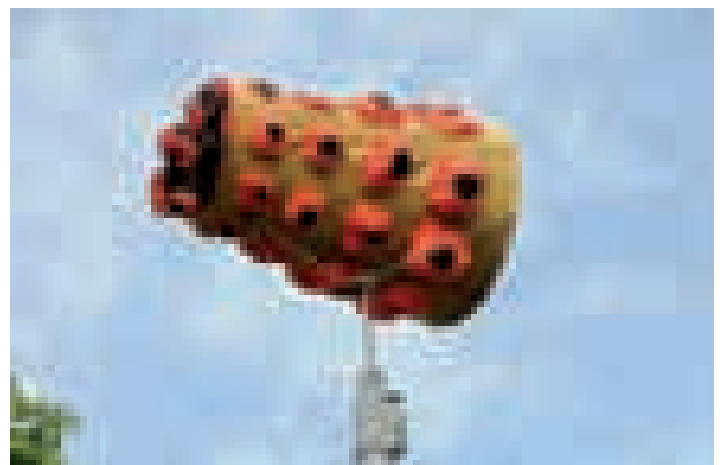
**Végétaux :** Carex 'red bronzita', Begonia 'dragon wing red', Lobelia bleu, Iresine 'Purple lady', Coleus 'Grande Lime', Lamium

## Implantation : Pont Carton

Caroline Léger

**Conception et réalisation :** Caroline leger

**Végétaux :** Dichondra 'silver fall'  
Carex 'red bronzita'  
Gaura lindheimeri blanc  
Lamium  
Glechoma  
Lobelia bleu



# FESTIVAL DE L'ART ET DU VEGETAL

## Implantation : Parc Romantique de l'Esplanade

«Le Vent souffle sur la Ville» par le service Espaces Verts de la Ville d'Ath  
avec la collaboration de Daniel Barbez et de l'Institut Technique Libre

**Présentation :** Que vous évoque « le vent » ?

Le sifflement du vent, les moulins à vent, les graminées qui ondoyent, le son des bambous qui s'entrechoquent, un souffle qui fait vibrer des cordes, le tourbillon qui vous emporte, ...  
Au gré de votre promenade dans le Parc romantique, découvrez ces sujets développés en métal, minéral, végétal, ...

**Conception et réalisation :**

Le service Espaces verts de la Ville d'Ath  
Daniel Barbez  
Institut technique libre

**Végétaux :** Briza media, Calamagrostis acutiflora 'Karl Foerster', Carex hybride 'Silver Sceptre', Dianthus Plumarius 'Maggie', Dianthus Plumarius 'Mrs Sinkins', Geranium cantabrigiense (x) 'Biokovo', Geranium macrorrhizum 'Bevan's Beauty', Gunnera manicata, Imperata cylindrica 'Red Baron', Lavandula angustifolia 'Alba', Lavandula angustifolia 'Grosso', Ligularia przewalskii, Mentha longifolia 'Buddleia', Miscanthus sinensis 'Morning Light', Pennisetum alopecuroides 'Hameln', Phyllostachys nigra, Sporobolus heterolepis



## Implantation : Esplanade

« Sous les jupes des Géants ... » par Vincianne Roulet

**Présentation :** agglomérat de bois luttant contre le vent pour avancer.

**Conception et réalisation :** Vincianne ROULET

Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles -  
École supérieure des Arts - Option Sculpture  
sculpture@arba-esa.be

**Aide à la réalisation :** Le service Espaces verts de la Ville d'Ath



« The Wall » par Adam Weiner

**Présentation :** deux murs courbes en pierre bleue, fracturée et recomposée à l'aide de broches et d'agrafes d'acier tel un orthopédiste de la pierre.

Ce couloir « attrape-vent » dont les fractures se laissent coloniser par la végétation met en opposition la puissance de la pierre et la fragilité de la nature.

**Conception et réalisation :** Adam WEINER

Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - École  
supérieure des Arts - Option Sculpture sculpture@arba-esa.be

**Aide à la réalisation :** La Scierie des Carrières de Maffle  
Le service Espaces verts de la Ville d'Ath

**Végétaux :** Alternanthera bettzichiana 'yellow', Glechoma,  
Carex buchananii, Pennisetum



# FESTIVAL DE L'ART ET DU VEGETAL

Implantation : Silos de la Dendre (rue de la Station)

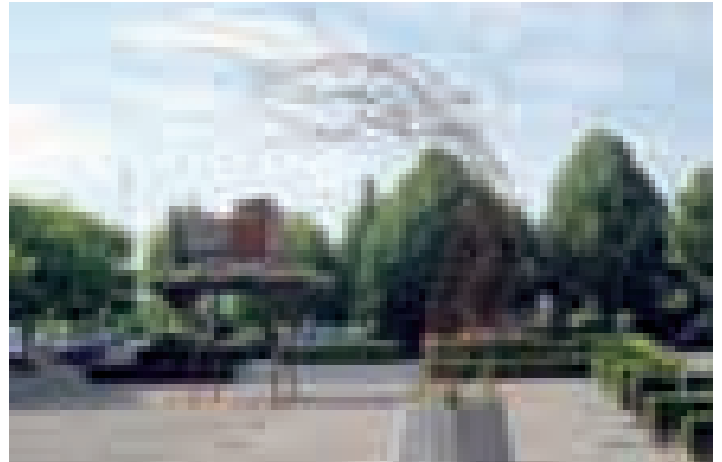
## «L'Arbre Blablastic» par Gauthier PRIELS

**Présentation :** Au pied du silo, les grimpantes colonisent un arbre de métal, cheveux au vent.

**Conception et réalisation :** Gauthier PRIELS

**Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles -  
École supérieure des Arts - Option Sculpture**  
sculpture@arba-esa.be

**Aide à la réalisation :** Le service Espaces verts de la Ville d'Ath



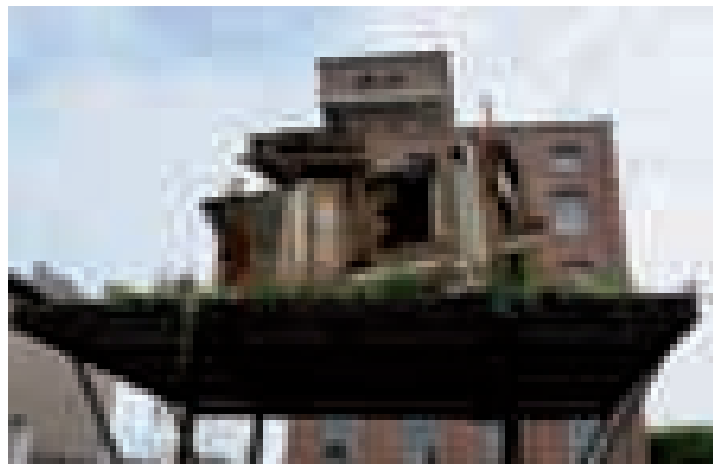
## «Le Pigeonnier» par Olivia MORTIER

**Présentation :** Au pied du silo, s'élève un pigeonnier -fait de brique et de broc- malmené par les éléments

**Conception et réalisation :** Olivia MORTIER

**Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles -  
École supérieure des Arts - Option Sculpture**  
sculpture@arba-esa.be

**Aide à la réalisation :** Le service Espaces verts de la Ville d'Ath



## Implantation : Rond-point des Locomotives

### «Le Souffle» par Maïlis DAGRAIN

**Présentation :** Poussés par la force de l'existence, nous sommes comme ces graines qui dansent au rythme du vent, nous nous orientons vers l'évolution et le renouveau, modifiant, à chaque cycle, notre paysage

**Conception et réalisation :** Maïlis DAGRAIN

**Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles -  
École supérieure des Arts - Option Sculpture**  
sculpture@arba-esa.be

**Aide à la réalisation :** Le service Espaces verts de la Ville d'Ath





# FESTIVAL DE L'ART ET DU VEGETAL

## Implantation : Jardins des Arts et Lettres

(Centre Administratif Communal)

### « Fleurs de Vent » par Marion SEHIER

**Présentation** : Sous le hêtre pourpre s'épanouissent des coquelicots de pluie...

**Conception et réalisation** : Marion SEHIER

**Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles -  
École supérieure des Arts - Option Sculpture**  
sculpture@arba-esa.be

**Aide à la réalisation** : Le service Espaces verts de la Ville d'Ath

**Végétaux** : Fagus sylvatica purpurea



## Implantation : Boulevard de Mons

### « L'Avion » par Anthony Griere

**Présentation** : Les oiseaux géants se sont définitivement couchés, faute de carburant; lentement la nature reprend ses droits...

**Conception et réalisation** : Anthony GRIERE

**Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - École  
supérieure des Arts - Option Sculpture**  
sculpture@arba-esa.be

**Aide à la réalisation** : Le service Espaces verts de la Ville d'Ath

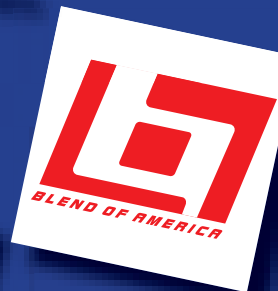


## PARTENAIRES :

- Ecole Supérieure des Arts  
Saint Luc de Tournai  
Section Stylisme-Objet -  
Mme Natalie SIMONIANPOUR et M. Vincent WEGNEZ
- Académie Royale des Beaux Arts de la Ville de  
Bruxelles – Ecole Supérieure des Arts  
M. Jean-François DIORD  
M. Mario FERRETTI  
M. Pierre DESSAER
- Institut Technique Libre d'Ath  
M. Daniel DAUWE – Directeur  
M. Lemaire - Chef d'Atelier
- Mme Elodie Antoine – Artiste
- Mme Ulla Hase – Artiste
- Mme Myriam Hequet – Artiste
- Mme Caroline Leger – Artiste
- Mario Ferretti – Artiste
- Daniel Barbez –  
Conseiller artistique et technique

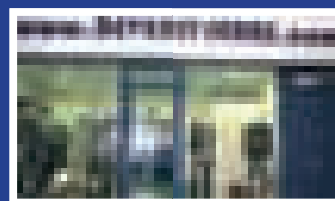


La Boutique BEVERLY-JEANS propose aux hommes de tout âge des jeans, pulls, vestes, chemises et T-shirts de marque et de qualité à prix serrés.



Chez Beverly,  
vous trouverez les jeans LEVI'S aux meilleurs prix!  
ouvert du mardi au samedi de 10 à 13h et de 14 à 18h30  
TEL: 068 / 84 09 38

[www.beverly-jeans.com](http://www.beverly-jeans.com)



**Nouvelle adresse ! 31 rue Ernest Cambier - ATH**

## Restaurant Aux Mets Encore

Redécouvrez le plaisir d'être à table !



*Annick, Luc et leur équipe vous proposent :*

**LE LUNCH À 18€ (3 SERVICES) EN SEMAINE**  
**LES MENUS À 25€, 34€ et 54€**

Volailles fermières du « Poulet de Gibecq »

Viandes de qualité « CoProSain »

Pour vos repas et fêtes de famille  
demandez notre carte traiteur et buffets froids .

Consultez notre carte sur [www.auxmetsencore.be](http://www.auxmetsencore.be)

Chaussée de Bruxelles, 431 à 7823 Ghislenghien.  
[www.auxmetsencore.be](http://www.auxmetsencore.be)  
Tél. 068/55 16 07

Ouvert tous les midis sauf le mercredi,  
également ouvert les vendredis et samedis soirs



*Votre magasin Coprosain vous propose :*

**POLLUEZ MOINS, CONSOMMER SAIN !**

Acheminer l'agneau néo-zélandais ou le bœuf argentin  
dégage environ 100 x plus de CO<sup>2</sup> que vous fournir  
en produits régionaux.

A la proximité, ajoutez la fraîcheur et la saveur ...  
le doute n'est plus permis :

**COPROSAIN est un petit pas  
dans la reconquête de notre planète.**

Rue de l'Abbaye, 4 à 7800 ATH  
[www.coprosain.be](http://www.coprosain.be)  
Tél. 068/28 59 47 • Fax 068/28 78 32

Du mardi au vendredi: 9h-13h et 14h-18h30,  
samedi: 9h-17h30, dimanche: 9h15-12h30

## DANS MA VILLE

## La Ducasse d'Ath - Le programme 2009

## Vendredi 21 août

- 15H** Sortie du géant Tirant.  
**16H** Grand Prix du Mayeur de tir à l'arc sur l'Esplanade  
**19H30** «Lariguettes» en concert.  
**22H** Brûlage des maronnes de Goliath.

Créé en 1986, le brûlage des maronnes s'appuie sur une tradition locale. Les pantalons du futur époux sont brûlés la veille de son mariage. Après avoir défilé en ville, les porteurs du géant boutent le feu, sur la plaine de l'Esplanade, aux pantalons gigantesques rembourrés de paille.

## Samedi 22 août

- 12H** Sonnerie de «Julienne», la grosse cloche de l'église Saint-Julien.  
**12H15** Concert de carillon par Pascaline Flamme.  
**15H** Goliath et sa dame, escortés par les groupes des Bleus, se rendent, en dansant, de l'Hôtel de Ville à l'église Saint-Julien où sont célébrées les Vêpres Gouyasse. Mariage de Mr et Md Goliath.

La chorale «Rencontre» d'Ath, sous la direction de Madame Sabine Godon solennisera, les Vêpres. Entrée gratuite. Places assises : 6 €. Emplacement réservé pour les personnes à mobilité réduite. Réservation des places le lundi 17 août et le mardi 18 août de 9h à 16h auprès de Madame Marie-Rose Dumont au 068/28.11.87. Retrait des places le jeudi 20 août et le vendredi 21 août, de 9 à 12h et de 14 à 16h, au Secrétariat paroissial (rue de Pintamont 36). Les places non retirées seront remises en vente le samedi le 22 août avant la cérémonie.

- 16H45** Les nouveaux mariés retournent vers l'Hôtel de Ville devant lequel le Berger David affronte le géant philistin.

L'enfant et le géant s'invectivent au travers d'un dialogue appelé le «Bonimée». Ce jeu est inspiré par un texte du poète français Guillaume Salluste du Barts daté de la fin du 16e siècle. Si le Berger emporte le combat, les deux géants entament leur danse traditionnelle.

- 17H35** Après le combat de David et de Goliath : concert de carillon par Jean-Claude Molle, carillonneur d'Ath.

- 20H** Sur un kiosque, installé en face de l'Hôtel de Ville, la Royale Fanfare Union Saint Martin donne son traditionnel concert de ducasse.

- 21H** Evoquant la révolution belge de 1830, le groupe du canon du Mont Sarah se déplace dans les rues de la ville avec des flambeaux.

Les participants animent les rues en chantant un air de la Muette de Portici.

## Dimanche 23 août

- 9H45** Le cortège, avec ses 7 géants, ses 8 chars allégoriques et ses groupes, prend le départ face à la gare et traverse la ville pour arriver vers 14h à l'Esplanade.

Les géants athois sont portés par un seul homme et ils dansent. Leur poids varie entre 110 et 130 kilos. Les porteurs se relayent le long du parcours. Le cheval Bayard pèse plus de 630 kilos. Il danse et se cabre à plusieurs endroits. Il est porté par 16 hommes. Saint Christophe de Flobecq se déplace sur des échasses. La danse traditionnelle du couple Goliath a lieu en deux endroits précis : le pont du Gadre (rue aux Gâdes) et le pont du Moulin (rue du Moulin).

- 15H** Début du cortège folklorique en sens inverse. L'arrivée sur la Grand'Place est prévue vers 17h.

## Lundi 24 août

Dès le matin, les géants se promènent en ville avec leurs porteurs qui reçoivent les remerciements de la population.

- 15H** Promenades commentées en calèches à travers le centre historique d'Ath. Départ Rue I. Hotton à hauteur de l'Esplanade. 2,5 € adultes ; 1,25 € enfants.

- 16H** La fanfare Sainte-Cécile et les Majorettes de Moulbaix présentent leur spectacle sur le site de l'Esplanade. Défilé de mini-géants.

- 17H** 19 montgolfières prennent leur envol sur l'Esplanade, avec la participation de la Royale Fanfare Union Saint-Martin,

## Vendredi 28 août

- 18H** Grand marché nocturne. Fermeture à minuit.

## Samedi 29 août

- 14H30 ET 20H** Spectacle des Matelots de la Dendre «La belle de Cadix» en deux actes et dix tableaux de Francis Lopez.

Prix 20, 25 et 30€. Réduction de 5€ pour les étudiants. Réservation au 068/28.37.62 à partir du 15 juin.

## dimanche 30 août

- 16H** Spectacle des Matelots de la Dendre «La belle de Cadix»

## Lundi 7 septembre

1<sup>er</sup> Petit Grand Prix de la Ville d'Ath

A Ath, sur le ballodrome de l'Esplanade, a lieu à 16H30, le « Petit 8 de septembre » entre les meilleures équipes minimales de la région d'Ath. Entrée gratuite

## Mardi 8 septembre

- 14H** 62<sup>e</sup> Grand Prix de balle pelote de la Ville d'Ath. Ballodrome de l'Esplanade.

Affrontement entre les 4 premières équipes de division 1 nationale du Championnat de Belgique.

Réservation des cartes d'entrée au prix de 6€ (chaise gratuite en prévente) à partir du 15 juin auprès du : Café de l'Esplanade 068/28.16.00; Café le Bouvignois 0477/56.25.91; P. Bougenies 0496/99.40.66; E. Foucart 0497/77.51.73.

Réservation du repas «Moules-Frites» auprès de E. Foucart 0497/77.51.73, P. Dugaillez 068/84.11.07, P. Bougenies 0496/99.40.66.

- 16H30** Concert de carillon par les élèves de la classe de carillon d'Ath

**SOIRÉE** On mange des moules dans plusieurs cafés, restaurants et sièges d'associations

- 20H30** Grand concert par la Royale Harmonie Union de Lorette, sur le kiosque du Parc

- 21H15** Grand feu d'artifices de clôture de ducasse sur l'Esplanade.

## DANS MA VILLE

## L'affiche de la Ducasse 2009

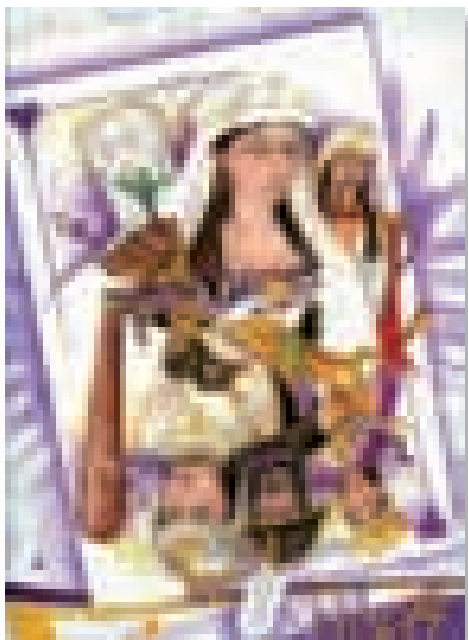
En février dernier, un appel à candidatures avait été lancé pour le concours visant à désigner le visuel de la Ducasse d'Ath 2009. Ce sont pas moins de 40 projets qui ont été reçus.

Le 31 mars, le jury a effectué une présélection et a retenu cinq projets. Ceux-ci ont été soumis au vote du public. 1026 votes ont été reçus. Les résultats sont les suivants :

- avec 69 votes, le projet n°1 : «Victoire», par Mégane Carlier
- avec 75 votes, le projet n°2 : «Monsieur & Madame», par Geoffrey Lessens
- avec 87 votes, le projet n°3 : «Regard», par Albarosa Boldrini
- avec 289 votes, le projet n°5 : «Affiche», par Stéphane Desterbecq
- avec 506 votes, le gagnant est le projet n°4, «Coeur de géant» par Bertrand Boutry.

Habitant Froyennes, cet étudiant en graphisme a des liens familiaux dans la cité de Gouyasse. Son approche est originale puisqu'il a rassemblé l'ensemble des géants sur une carte à jouer. Il a choisi une carte «coeur» pour évoquer l'attachement des Athois à leur fête.

Ce visuel sera donc retenu pour illustrer l'affiche et la campagne de communication de la Ducasse 2009. Le gagnant recevra également un chèque de 1000 €.



## La Ducasse d'Ath, un peu d'histoire

D'origine médiévale (15<sup>ème</sup> siècle) et religieuse, la procession célèbre la construction de l'église Saint-Julien. Le défilé parcourt les rues de la ville le dimanche qui précède la fête de saint Julien de Brioude.

Des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament (Goliath ou Marie-Madeleine) ou de la Légende dorée (saint Christophe) y sont présentées sur des esclides (traîneaux) ou dans la rue. Un groupe provient du cycle de Charlemagne (cheval Bayard) et un autre des héros de la chevalerie (les neuf Preux). Le cortège est constitué de scènes prises en charge par la commune, la paroisse et les confréries.

Le premier géant, le cheval Bayard, fait son apparition en 1462-1463. Goliath est attesté en 1481 et le combat avec David apparaît dans les comptes urbains en 1487.

Peu à peu (16<sup>ème</sup>-18<sup>ème</sup> siècle), le but religieux s'estompe au profit de la recherche d'effets spectaculaires. Le Conseil de Ville donne une femme à Goliath en 1715. Le couple tend, dès lors, à devenir la représentation emblématique de la ville. Dès cette époque, le Philistin et sa femme sortent le samedi et accompagnent les autorités communales à l'occasion des vêpres du samedi.

Lors de la Révolution française, le 28 août 1794, les Jacobins mettent le feu à ces symboles de l'ancien régime. Il faut attendre 1804 pour que la procession reprenne vie et 1806-1807 pour que les géants renaissent sous les doigts du sculpteur Emmanuel FLORENT.

Dès 1819, la procession devient un cortège laïc évoluant sous l'influence des idées du 19<sup>ème</sup> siècle (exotisme, nationalisme

belge, affirmation de l'histoire locale,...)

Après la deuxième guerre mondiale, des éléments anciens réapparaissent : le cheval Bayard (1948), saint Christophe (1976) et les chevaux Diricq (1981).

Au cours des années 60-70, la fête souffre d'une certaine désaffection : les figurants manquent, des tracteurs remplacent les chevaux de trait dans le défilé. Un groupe de jeunes Athois s'en inquiète et décide de revaloriser le cortège. La création de «Rénovation du cortège» donne un nouvel élan à la tradition. En 1981, les festivités du 500<sup>e</sup> anniversaire du géant Goliath connaissent un succès considérable et viennent couronner ce renouveau.

En novembre 2005, l'Unesco inscrit la manifestation sur sa liste des chefs-d'œuvre du patrimoine immatériel de l'Humanité. Ce «label» international constitue en quelque sorte la consécration de cinq siècles d'histoire et de ferveur populaire.



## Le Bar la Farandole

La 6<sup>ème</sup> édition du traditionnel bar «La Farandole» situé dans le hall du Lycée St. François (rue de Pintamont – en face de l'église St. Julien) se déroulera comme d'habitude durant tout le week-end de la Ducasse.

En effet, les festivités débiteront le vendredi de Ducasse par une soirée musicale réservée aux rythmes endiablés!

Devenue une tradition, la soirée du

samedi (dès 20h) sera réservée à deux fanfares détonantes et hautes en couleurs dont le nom reste encore jalousement gardé. Qu'on se le dise, l'ambiance sera surchauffée!

La soirée du dimanche soir sera dédiée aux vaillants musiciens des différentes fanfares de la Ducasse qui viendront y jouer des airs bien connus jusqu'à leur dernier souffle! Une organisation des Druides des patros d'Ath.

## Quoi de plus important que la vie d'un enfant ?

Le quatrième dimanche d'août, ce sera la fête à ATH. Depuis plusieurs siècles, la liesse populaire est bien présente. La Ducasse draine beaucoup d'émotions, d'euphorie ... mais aussi des excès.

Ces dernières années, la presse et les conversations évoquent régulièrement l'abaissement des normes. On dit à tort ou à raison que le bon sens se perd et que les gens ne veulent plus de règles ! Ainsi, on ignore ou on obéit plus difficilement aux injonctions formulées par les gens chargés de la sécurité. « Quel lien faire entre ce constat et le cortège ? », me direz-vous.

Depuis 2004, je constate avec effarement que tout au long du cortège, de nombreux enfants en très bas âge sont assis à même le sol entre les jambes de leurs parents, ou pis encore hors de la surveillance de ceux-ci, discutant avec des amis. Ce comportement est potentiellement mortel ! Il suffit d'un mouvement de foule pour que le bambin soit piétiné, écrasé par des adultes. Les dommages alors subis par l'enfant peuvent aller de la simple égratignure aux blessures mortelles ! Et, cela est parfois si vite arrivé ! Un fait anodin

peut provoquer ce mouvement de foule : un cheval qui s'emballe, une dispute de couple, une personne ivre qui bouscule involontairement des spectateurs, un changement brutal des conditions climatiques, le malaise d'une tierce personne, ...

« Cela fait plus de 500 ans que la Ducasse d'Ath vit et il ne s'est jamais rien passé ! », diront certains. Certes, mais faire l'autruche, refuser les évidences et un minimum de prévention invite le danger à la fête. Rappelons le drame du Heysel dans les années 80 ; il n'a eu lieu qu'une seule fois, cela devait être la fête....

Pour ces raisons, il sera demandé aux policiers d'inviter fermement les parents à ne plus adopter ce comportement imprudent.

L'objectif du présent article n'est pas de susciter un mouvement de panique mais bien de prendre nos responsabilités de parents et conscientiser chacun de la nécessité de prêter attention à ce que nous avons de plus cher : la vie de nos enfants.

Bonne Ducasse !

*Ignace Ghyselings  
Commissaire de police*

## Child Focus

Le dimanche 23 août, lors de la ducasse d'Ath, les volontaires de Child Focus seront présents pour une distribution de bracelets d'identification, entièrement gratuits dans le cadre de la prévention.

Sur ce bracelet d'identification seront indiqués le nom et prénom de l'enfant. Ces informations seront également indiquées sur une fiche pratique avec, en plus, la date de naissance de l'enfant et le numéro de gsm des parents. Le numéro d'identification du bracelet correspondra à la fiche pratique de l'enfant. La gestion sera effectuée via le 101.

**Ces bracelets d'identification seront à retirer aux heures et endroits suivants :**

- De 9 h à 14 h à la Rue de Pintamont
- De 9 h à 17 h à l'Esplanade

**Pour d'autres renseignements :**

- HOSSE Christelle : 0475/95.28.86
- DEGOR Alain : 0497/78.42.86

## Votre sac athois

Dans un souci de préservation de l'environnement, la Ville d'Ath, au travers de l'Agence de Développement Local, a décidé de s'investir dans un projet de sacs réutilisables.

Cela fait quelques temps maintenant, que les sacs en plastique ont été « retirés de la circulation » et que les sacs réutilisables ont pris leur place. En 2006, la Ville d'Ath avait déjà lancé un sac réalisé dans le cadre de la campagne de propreté (bruns et verts).

En 2009, c'est un sac aux couleurs de la ville qui est proposé par l'ADL. Nous espérons ainsi apporter notre pierre à l'édifice et surtout permettre à toutes les Athoises et tous les Athois de se procurer un sac aux couleurs locales.

Les sacs seront disponibles d'ici la fin du mois de juillet dans les commerces participants. Ces derniers peuvent d'ores et déjà les réserver (minimum 50) auprès de l'ADL au prix de 1€ le sac.



Tél. 068/26.92.87 ou cbaert@ath.be.

## Mister Ath

Le comité Mister ATH recherche pour sa grande soirée du 10<sup>ème</sup> anniversaire des candidats pour l'élection de MISTER ATH 2009 qui aura lieu le SAMEDI 10 OCTOBRE au hall du ceva et qui aura pour thème LA FETE FORAINE ATOISE avec comme décor principal le BELGIAN SKOOTER BESANGER dans le hall du ceva.

Si tu as entre 17 et 26 ans que tu désires être le représentant de la ville d'Ath pendant une année, peut être rouler en Toyota, recevoir des cadeaux... alors inscris toi dès ce jour à l'ELECTION DE MISTER ATH 2009 au 0471/33.56.86 (Philippe Durant Directeur de Mister Ath), ou au 0472/59.12.38 (Baelé Gaétan Di-

recteur Adjoint et Mister Ath 2007)

Date limite des inscriptions le MARDI 04 AOUT 2009 à MIDI.

[www.mister-ath.be](http://www.mister-ath.be)  
[Http://misterphil.skyrock.com](http://misterphil.skyrock.com)  
[Misterath@hotmail.com](mailto:Misterath@hotmail.com)

# DANS MA VILLE

## Deuxième édition de la Foire de Jardins !

Suite au succès rencontré lors de l'édition 2008, la Ville d'Ath a, à nouveau, le plaisir d'accueillir dans l'enceinte du Parc Romantique (site de l'Esplanade) la Foire de Jardins, les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août.

L'enceinte de la foire sera cette année agrandie vous présentant, comme l'année dernière, durant les trois jours, une centaine d'exposants venus d'ici et d'ailleurs qui proposeront aux amateurs de jardinage, des plantes, fleurs, arbres, antiquités, décorations, mobiliers de jardin... Ce sera également l'occasion de profiter des bons conseils que pourront vous procurer des spécialistes en matière de jardinage: architectes-paysagistes, décorateurs, élagueurs...

Vous pourrez également assister à des conférences – espace données par des spécialistes de jardinage de l'émission bien connue « Jardins et Loisirs ».

Les flâneurs trouveront également leur bonheur lors de cette foire : de nombreux artisans seront présents sur le site, un quartier gourmand proposera des mets en tous genres... Des animations pour les plus petits seront également au programme.

La Foire de Jardins vous accueillera le vendredi 28 août de 16h à 21h, les samedi 29 et dimanche 30 août de 10h à 19h.

Entrée : 5,50 € (gratuit pour les moins de 14 ans)

Cette manifestation vous est proposée par la société Archeos Expo, en collaboration avec la Ville d'Ath.

Plus d'informations :

**Archeos Expo**

GSM : 0475/75.35.86

[info@archeosexpo.be](mailto:info@archeosexpo.be)

[www.foiredejardin.be](http://www.foiredejardin.be)

**Agence de Développement Local**

Tél : 068/26.92.87 - [adl@ath.be](mailto:adl@ath.be)



S.p.r.l. **Store 2000**

068 338 333 - 0475 74 04 28

## Lancement d'une radio bicéphale au Pays des Géants

Depuis le 18 mai, les auditeurs de la région peuvent écouter deux radios sur une même fréquence FM, 92.9 : M@X fm et Radio Quart d'Onde.

Vous aurez l'occasion de retrouver Radio Quart d'Onde du vendredi 14h au dimanche minuit. M@X fm reprendra l'antenne du lundi au vendredi et proposera un programme hétéroclite, correspondant aux auditeurs de tous âges.

En plus de leur programmation commune diversifiée et des tubes datant des années 50's jusqu'à ce jour, M@X fm et RQO mettront un point d'honneur à donner la parole aux auditeurs.

Une radio est en effet un média au service du citoyen, une sorte de plateforme publique d'opinions et d'informations. C'est à ce titre que l'auditeur a le droit de mettre en avant ses opinions, ses envies mais aussi ses initiatives pour faire interagir tous les acteurs de la société. Rendez-vous donc sur 92.9 FM pour découvrir ces nouveaux médias radiophoniques.

### PROGRAMMATION

#### EMISSIONS

##### **1 coq ça va, 2 coqs (et une poule), bonjour le réveil !**

(Du lundi au vendredi de 5h à 9h)

Patrick Petit et Cath forment le duo du matin. Dès 5h, Patrick réveillera les auditeurs et animera les premières heures de la journée à l'aide de jeux, dédicaces pour les anniversaires, infos locales et régionales. Sa partenaire radiophonique, Cath, proposera, du mercredi au vendredi, de 7h à 8h, sa « matinale » avec des citations du jour, infos météo, conseils santé ainsi que les activités culturelles (dont l'agenda de la MCA).

##### **Si on se faisait plaisir**

(Du lundi au vendredi de midi à 14h)

Un concept plein d'humour proposé par Natacha et Marco.

##### **La phrase mystère**

(Du lundi au jeudi de 14h à 17h. Le mercredi jusque 15h30)

Une émission jeux avec des cadeaux à gagner animée par Patrick Petit.

Le mercredi, place aux invités (protagonistes de la Ducasse, des braderies...).

##### **M@X 80**

(Le lundi de 19h à 20h)

Les classiques des années 80's présentés par Didier et Thierry.

##### **Extra M@X**

(Le lundi de 20h à 23h)

Une émission-débat proposée par Axel, en compagnie de Laure et/ou Amé, de Mr K. (Kevin) et d'Alex.

L'émission qui vous donnera la parole sur des thèmes tout aussi diversifiés qu'enrichissants. Axel et ses complices vous proposeront des chroniques (cinéma, vidéo, people, jeux de société, etc.).

##### **Musiques en fête**

(Le mardi de 9h à 10h)

Une émission de Jean-Paul Saussez, assisté de Liliane, Leslie et/ou Thierry, en partenariat avec le Comité de Soutien de l'Enfance d'Ath. Les plus belles chansons immortelles proposées par un professionnel des ondes radiophoniques. Musiques en fête accueillera le quart d'heure du bon langage avec un patoisant athois bien connu « Claude Borlez ».

##### **Les infos de Chris**

(Le mardi de 19h à 20h)

Une émission pop-rock avec des découvertes et des nouveautés, par Christophe.

##### **The Rosko's road**

(Les mardis et jeudis de 20h à 21h)

Bienvenue dans le monde Rosko! Un univers fait de succès des années 80, de dance floor, de disco, de la chanson française, et bien d'autres! Une émission à mettre entre toutes les bonnes oreilles!

##### **Rap Folie Funky**

(Le mardi de 21h à 22h)

Avec Bertrand, place chaque semaine au classement, aux souvenirs et aux coups de cœur du meilleur du Rap, du R'nB', du funk, du groove et de la dance.

##### **L'intégrale sixties**

(Le mercredi de 19h à 20h)

Avec Jean-Claude Deroux, retrouvez la biographie et la discographie des plus grands artistes des années 60'.

##### **Country Music USA**

(Le mercredi de 20h à 21h)

Un concept country animé par Laurent avec plus de 15 hits et des actualités musicales, sorties albums, concerts, infos sur le rodéo américain.

##### **Le Hit Parade (Top 15)**

(Le mercredi de 16h à 17h)

Les 15 titres les plus vendus présentés par Nicolas.

##### **Les Gertrudiens**

(Le vendredi de 14h à 15h)

Une émission réalisée par une classe de l'école primaire de l'Institut Sainte-Georgette de Brugelette et diffusée en période scolaire.

##### **Vive le week-end**

(Le vendredi de 18h30 à 20h)

Emission de variétés de Kelly Boutique et Didier Dubois en participation avec des jeunes de la Maison des Jeunes de Brugelette. Les sorties cinématographiques, l'agenda des soirées/concerts du week-end, le programme télé, la météo, quizz musical ainsi que des jeux concours.

##### **Créations radiophoniques**

(Le vendredi de 20h à 22h)

Emission proposée par des étudiants dans le cadre de la promotion de projets radiophoniques ayant fait l'objet d'un fond d'aide à la création radiophonique et/ou reconnu par la Communauté Française. Exemples de projets : « Entre création et exil » de Mr Maxime Coton ou encore « L'œil du Maelström » de Mr Florian Namias.

##### **Matin bonheur**

(Le samedi de 8h à 10h)

Une émission de Didier Dubois.

Au programme : des chansons françaises des années 30' à ce jour avec différentes

## DANS MA VILLE

rubriques abordées : journal régional, météo, les gardes médicales, les anniversaires en direct, annonces des activités socioculturelles et sportives de la région, dédicaces des auditeurs sans oublier le jeu des charades.

**Les grosses tiêtes**

(Un samedi par mois, de 10h à midi)

Une émission de Didier Dubois, Marcel Lumen, Jacky Sirjacq, Raoul Rolin, Jacques Thill et Patrice Florkin.

Deux heures de fous rires garantis grâce aux blagues, à la diffusion de sketches de comédiens, devinettes, citations et également un jeu de l'objet mystère.

**Dimanche musette**

(Le dimanche de 9h à 12h)

Une émission d'Eric Wattier, Raoul Rolin, Nadya et Pascal Boisdenghien.

Programme convivial qui propose aux auditeurs/auditrices de réaliser des dédicaces et de réentendre des titres oubliés.

**Les années 80'**

(Un dimanche sur deux de 12h30 à 14h)

Une émission d'An-So (Anne-Sophie Laporte), Joe (Jorges Antunes), Sophie Grégoire, et Sylvia.

Les années 80 sont au rendez-vous. Place à la voyance en direct avec une intervenante en studio, à l'actualité et aux interviews diverses.

**Souvenirs, Souvenirs**

(Un dimanche sur deux de 14h à 15h)

L'émission de votre jeunesse animée par Jacques.

**Les années tubes**

(Un dimanche sur deux de 12h30 à 15h)

Une émission de Sabine Vanderecken et Nathalie Delhaye.

Les plus grands morceaux des 70', 80' et 90'.

**DJ'S****Before the night club**

(Le vendredi de 22h à minuit)

Par un DJ : Fabien.

Au programme : House et Progressive House pour enchaîner avec du Hard Bass et Hard Teck.

**City by night**

(Le samedi de 22h à 23h)

Des mixes d'après le deuxième millénaire par DJ JP.

**Good life**

(Le samedi de 23h à minuit)

Des DJ sets Electro, House et Techno proposés par Rysh.

**Mix Session**

(Le dimanche de minuit à 1h)

Mix electro-house avec DJ Fly.

**CHRONIQUEURS****Chroniques du folklore**

(Du lundi au vendredi, à 5h30, 6h30 et 8h30)

Contes et traditions, fêtes profanes et religieuses par Jean-Luc Dubart.

**Clinclay**

(Le mercredi après-midi dès juillet)

Des chroniques de 7 minutes de Julien Lapers. Les thèmes : jeux, cinéma d'animation ou tout autre sujet «branché» technologie.

**Dudule**

(Du lundi au vendredi, à 10h et à 15h25)

Des canulars téléphoniques par Dudule.

**Festival de carillon**

Depuis 1976, est organisé à Ath, le festival de carillon le plus ancien de la Région Wallonne.

Cette organisation comprendra 11 concerts donnés tous les samedis de juin et d'août à 16h30, de même que le 1er samedi de septembre et le 8 septembre avec la prestation de la classe de carillon de l'Académie de musique d'Ath.

Des carillonneurs polonais, français, flamands et wallons en feront un véritable festival international qui permettra d'apprécier des techniques et des répertoires fort différents.

Deux lauréats du fameux concours malinois «Reine Fabiola», le français de Saint-Amand-les-Eaux, connu mondialement, Charles Dairay et Tom Van Peer, remarquable carillonneur de Lokeren et Louvain ouvriront la danse

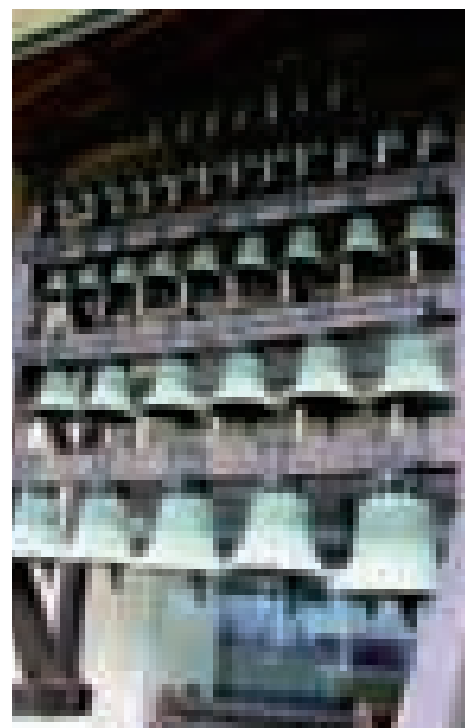
Les concerts du mois d'août débiteront

par une première en Wallonie, la prestation de la polonaise, Katarzyna Piastowska, puis de Mademoiselle Duwelz, carillonneur renommée de Mons. Ensuite les dernières diplômées de la classe de carillon d'Ath, Mesdemoiselles Sophie et Caroline Jaumotte feront apprécier tout leur talent.

M. Molle donnera, par tradition, le concert du samedi de la Ducasse tandis qu'Alfred Lesecq, titulaire de la classe de carillon d'Hondschoote (Nord de la France), interprétera le 2ème concert dans le cadre de la Ducasse.

En septembre, le concert du 1er samedi sera présenté par Gilles Lerouge, connu pour ses magnifiques concerts de jazz et pour son talent à faire apprécier les belles harmoniques du carillon athois.

Les élèves de la classe de carillon clôtureront ce festival, le 8 septembre.





## 36<sup>ème</sup> édition des « 24 Heures à pied » d'Ath, le week-end des 19-20 septembre 2009

*C'est parti, la préparation bat son plein.*

INEDIT : Départ UNDERGROUND depuis le parking souterrain situé sous l'Esplanade d'Ath. Les coureurs, chauffés à blanc par une sono d'enfer, jailliront à la surface pour effectuer 1 tour derrière un « Pace car ».

Ensuite ce sera la grande aventure pour 24 heures non stop avec passage par les écoles de la ville avec cette année la traversée du stade du Séquoïa et de la plaine des sports de l'I.P.E.S puis une grande boucle dans le magnifique domaine de l'I.T.C.F d'Irchonwelz, retour Grand'Place et Esplanade.

À 20 h concert sous chapiteau.

Le dimanche, dès 7 h, rassemblera les rescapés pour le déjeuner festif et convivial.

À 10 h sera donné le départ de « L'Heure des Ecoles » réservé aux écoles primaire âge minimum 10 ans, maximum 8 concurrents par équipe.

Les coureurs s'élanceront de l'Esplanade pour 1 circuit relais de 1km. Arrivée à

midi avec la participation des Géants et des Fanfares.

Concert apéritif avec la Fanfare d'Irchonwelz et un grand rassemblement des anciens participants sur le thème « au fil des 24 heures ».

À 14 h débiteront les petits tours en ville sur 1 circuit de 1km.

Pour rappel la manifestation se déroulera dans le cadre de la Journée de la Mobilité et d'une foule d'activités sans voitures qui attire un nombreux public.

À 16 h arrivée des 6 et 24 heures.

À 17 h proclamation des résultats sous chapiteau.

Tous les bénéfices seront entièrement reversés à l'ASBL Les Heures Heureuses.

*Renseignements*

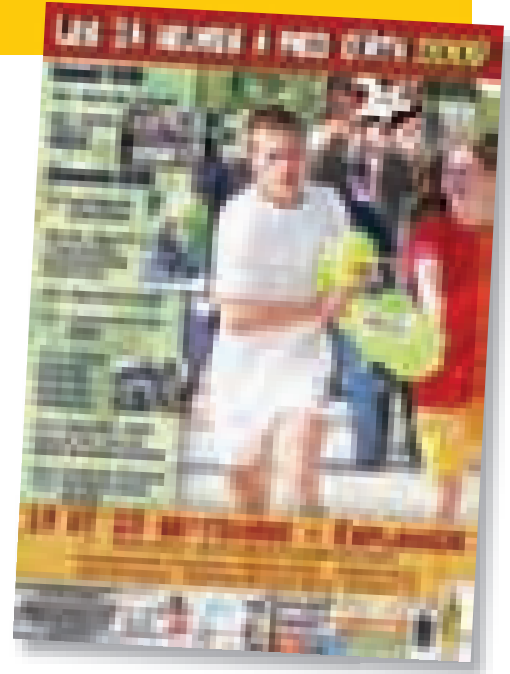
*Jacky Deroncourt 0496/28.60.88*

*Yves Capron 0473/63.01.31*

*Henry Wydart 0472/44.58.58*

*Inscription : [www.24h.be](http://www.24h.be)*

*Ou au magasin le Coffre à l'Esplanade*



## Ath, Journée sans voiture !

*Le dimanche 20 septembre 2009 de 9h à 18h*

*Toutes les rues situées à l'intérieur du Boulevard de ceinture seront interdites de circulation automobile et autres véhicules à moteur.*

### PROGRAMME (NON DÉFINITIF) DE LA JOURNÉE DU 20/09/2009

#### Sur les Boulevards intérieurs :

Jeu concours «vélopoli» organisé par le GRACQ au départ d'un des 6 ponts au choix

#### L'Esplanade :

Essais et location de vélos «funs» : tandems, pliables, décentrés...

#### La Grand Place :

- Démonstration de Tai-Chi-Chuan
- Tournoi de kicker humain,
- Brocante et zone de pique-nique pour les familles

#### Départ devant l'Hôtel de Ville:

Balades en calèches dans les rues du centre-ville

#### Navette jusqu'à la Grand Place :

Une roulotte tirée par un cheval de trait vous emmène des parkings de délestage derrière la gare jusqu'à la Grand-Place.

Les musées seront ouverts de 14h à 18h.

*Pour toutes informations complémentaires : 068/26.91.35  
Retrouvez le programme complet dans le numéro de mi-septembre.*

## Scooter Tour 2009

*La route en toute sécurité : La Mutualité Socialiste se mobilise.*

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, la Mutualité Socialiste organise le Scooter Tour pour permettre à des jeunes (15 à 20 ans) de s'initier gratuitement à la conduite d'un scooter.

Cette année, le Scooter Tour aura lieu le 11 juillet prochain à Ath - Place de Lorette de 9h30 à 17h.

Sur place, les jeunes auront accès à 5 pistes d'exercices pratiques, pourront effectuer une simulation d'examen et assister à des démonstrations. Ils pourront également participer au concours du

Scooter Tour et tenter de remporter un magnifique scooter Peugeot.

Des scooters, casques et gants seront mis gratuitement à leur disposition.

La Police Fédérale sera à nos côtés avec un simulateur de conduite moto.

Mais la Mutualité socialiste ne s'arrête pas là : durant toute l'année, la formation Scooter Mut permet aux jeunes de recevoir une initiation complète à la maîtrise d'un scooter et ce à des prix très démocratiques.

**Conduire responsable, cela s'apprend !**

*Inscriptions au 069/76.55.10*

## Miss Ath 2009

*Samedi 1<sup>er</sup> août 2009 :*

A Ath, au Ceva, l'Association des Commerçants et Artisans d'Ath organise, à 20 h, l'élection de Miss Ath 2009.

Présentation assurée par Alizée, ex Miss Belgique et Fabrice d'NRJ.

Entrée, 10 € pour cette magnifique soirée intitulée « Viva la vid'Ath »

*Contact : Madame Nicole*

*Hernaelseen : 068/28.20.48.*

*ou au magasin le Coffre : 068/28.46.01*

## DANS MA VILLE

## La première nocturne de l'été 20<sup>ème</sup> édition

### QUARTIER SAINT JULIEN

Samedi 20 juin 2009 de 18 à 24 heures, c'est la nuit des bonnes affaires.

Dégustation de crêpes, crèmes glacées, café, thé, foie gras, vins du Sud Ouest, orchestre surprise, château gonflable, sculpteur de ballons, distribution de ballons esprit, manège et forains, nombreuses buvettes, participation du géant « VAUBAN le Bâtisseur »

### Organisée par

Les commerçants des rues Ernest Cambier, aux Gâdes, de Pintamont, des Frères Gilbert, de la Magdeleine, Place de l'Athénée, Square st Julien.

Durant la nocturne, La Croix-Rouge d'Ath-Brugelette organise sa 10<sup>ème</sup> bouquinerie au profit de son action sociale.

Comme d'habitude, un très grand choix de livres de tous genres sont proposés à des prix très démocratiques.

### La Croix-Rouge rappelle ses services:

- location de matériel sanitaire.
- prêts de livres à l'hôpital et dans les maisons de repos.
- animations ludiques.
- enseignement BEPS-Secourisme.
- vestiboutiques.
- actions de solidarité.
- don du sang.

Mme Platiau, Présidente Croix Rouge  
tél 068/28.07.04.

## Tournoi Deligny

Il s'agit du 33<sup>e</sup> Tournoi Deligny accompagné de l'organisation de notre 9<sup>e</sup> brocante, marché artisanal qui se déroulera le samedi 15 août 2009 dès 8h et ce toute la journée.

Nous co-organisons également en partenariat avec le patro St Paul, une marche Adeps le dimanche matin dès 8h.

Les renseignements et inscriptions pour la brocante et la marche sont à formuler auprès de M. Deligny 0495/30.24.18.

### Vendredi 14 août :

à 19h match des anciens du club.

## L'Amicale des Pensionnés Socialistes vous tend les bras

### Qui sommes-Nous ?

Depuis plus de 25 ans, l'Amicale des Pensionnés Socialistes regroupe l'ensemble des retraités de l'entité du Grand Ath qui souhaitent adhérer au Parti Socialiste Athois. Pour ce faire, il existe actuellement 3 sections A.P.S. (Amicale des Pensionnés Socialistes) au sein de l'Union Socialiste Communale : REBAIX ; MESLIN L'EVEQUE/GHISLENGHIEN/GIBECQ/et ATH-Centre.

### Que Faisons nous ?

La Section de ATH-Centre comporte plus de 300 membres Pour eux, mais aussi pour tous les sympathisants qui veulent y participer, nous organisons chaque année:

- 2 goûters dansants entièrement gratuits pour nos membres en mars et en septembre.
- 3 succulents repas dansants « 6 services » accessibles à tous en février, mai et août.
- 1 repas dansant gastronomique en décembre (7 services).

Également accessible à tous mais avec un tarif très avantageux pour nos membres.

De plus, nous offrons à nos membres et à leur domicile :

- un cadeau « utile » en septembre,
- une cougnole pour fêter l'An neuf en décembre.

A tous les participants du repas :

- un cadeau « gâterie » en Mars.

- un cadeau « gourmand » en mai.

Enfin, côté voyages, nous partons en Espagne, chaque année en septembre, à Lloret de Mar et des spectacles sont parfois à l'affiche. C'est ainsi qu'en janvier 09, un voyage d'un jour à Paris a permis d'assister au gala « Age tendre et Tête de Bois ». Cette année, nos vacances à Lloret de Mar sont prévues du 11 au 22 septembre dans un splendide hôtel (\*\*\*\*) en pension complète et à prix écrasé.

### Nos objectifs ?

L'Amicale n'a aucun but lucratif. Toutes ces activités sont donc réalisées au prix le plus juste, le plus avantageux pour nos membres. Notre devise : vous divertir, vous amuser, vous distraire... Bref, vous rendre la vie plus belle.

En outre, votre bourgmestre Jean-Pierre DENIS, les échevins et conseillers PS rehaussent régulièrement de leur présence toutes nos activités. Il en va de même pour le Président de la Fédération PS du Hainaut Occidental, Daniel SENESAEL ainsi que du Ministre Président de la Région Wallonne, Rudy DEMOTTE.

### Contacts :

Le Président : Oscar LALOY

Tél. : 068/28.22.07

Le Secrétaire : Edouard LEFEBVRE

Tél. : 068/28.39.69

Le Trésorier : Jacques LALOY

Tél. : 068/65.74.07

### dès 13h : Finales du Tournoi Masculin.

Le Football Club Houtaing, club de football amateur, est à la recherche de joueurs (à partir de 16 ans) pour étoffer son effectif. Le club est également à la recherche d'un entraîneur bénévole (entraînement le mardi soir et match le samedi à 14h30) pour guider, former son noyau. Enfin, le club est à la recherche également de bénévole(s) pour la gestion de sa buvette, de son local...

Pour tout contact,

M. David Deligny 0495/30.24.18 ou  
par mail : deligny.david@skynet.be

### Samedi 15 août :

dès 8h 9<sup>ème</sup> brocante et marché artisanal au Parc de la Berlière (entrée rue de la Madeleine) Prix 5€ pour 5m. Réservation souhaitée auprès de M. Deligny 0495/30.24.18.

dès 9h : Tournoi de Football masculin (8 équipes).

### Dimanche 16 août :

dès 8h : Marche ADEPS 5-10-15km. Départ buvette du football au Parc de la Berlière.

dès 9h : Tournoi Préminimes.

## Les ducasses de villages

Du ve 19 au di 21 juin 2009

### Ducasse de Lanquesaint Les Feux de la Saint-Jean

#### Vendredi 19

18H30 : Souper campagnard : tartines maison. Prix : 7€ donnant droit à la soirée.

Spectacle de danses : les enfants du village et le géant «Zef» ; les danseurs des «Crolites» ; groupe de danses bulgares «PEPEROUA» ; groupe de danses tziganes «OT MALATA»

20H30 : Bal Folk avec orchestre et passeur de danses «M'Zef Tradition et Michaël» L'entrée sans le repas : 2€

21H30 : Les danses du Solstice suivies des «Feux de la Saint-Jean»

22H30 : Soirée dansante

#### Samedi 20

9H00 : Chevauchée matinale «M&A» Parcours variés avec 2 ravitaillements. Rassemblement au local paroissial.

*Inscriptions de 9H00 à 12H00 - 4€*

12H00 : Barbecue sous les tonnelles. Jambon braisé-frites-crudités-sauce provençale. Prix : 10€

21H00 : Soirée jeunes «No limit Party» Entrée : 6€

#### Dimanche 21

8H00 : Marche ADEPS de 5 – 10 – 15 et 20 km. Départ du local paroissial. Inscriptions : de 8H00 à 16H00.

12H00 : Dîner campagnard : filet de dindonneau-sauce archiduc ou brochette-sauce provençale ou américain crudités. Prix : adultes : 13€ et enfants : 6€

14H30 : Spectacle de danses : les enfants du village et le géant «Zef» ; les danseurs des «Crolites» ; groupe de danses bulgares «PEPEROUA» ; groupe de danses tziganes «OT MALATA»

Rondeau final

Contact : Monsieur Jean-Marie Bossiroy : 068/28.58.27.

Du ve 26 au di 28 juin 2009

### Ducasse Saint-Pierre d'Ostiches

#### Vendredi 26

18H00 : Vernissage de l'exposition d'anciennes cartes postales consacrées au jeu de balle et à l'équipe de balle pelote d'Ostiches. Une organisation des «Amis réunis» en collaboration avec le Musée du Jeu de Paulme.

21H00 : Bulles Party sous chapiteau. Entrée : 5€

#### Samedi 27

10H00 : Ouverture de l'exposition  
De midi à minuit : Grande brocante dans le centre du village.

*Ce marché aux puces et à la brocante est accessible à tous, particuliers, professionnels, collectionneurs, artisans,... Emplacement: 5€, donnant droit à une boisson gratuite.*

*Réservation obligatoire auprès de  
Christienne Poulin : 068/64.52.48 ou  
0476/34.56.39 ou encore willythomas754@  
hotmail.com ou 0475/74.01.54.*

15H00 : Après-midi jeux sous chapiteau. Entrée gratuite

21H00 : Soirée Année 80's sous chapiteau. Entrée gratuite

#### Dimanche 28

10H30 : À l'église St-Pierre, messe solennelle en l'honneur du Saint Patron de la paroisse, rehaussée par la présence d'une chorale régionale.

11H30 : Première concentration de la Cox sur la place.

12H00 : Apéritif et repas champêtre sous chapiteau.

*Inscriptions chez Monsieur Daniel Wallemaçq:  
068/64.51.21, Monsieur Jean-Pierre Daumerie:  
068/64.65.82, Madame Christienne Poulin:  
068/64.52.48 et Monsieur Willy Thomas :  
0475/740.154.*

*tombola spéciale pour les participants au repas :  
trois baptêmes de l'air en U.L.M. à gagner.*

De 14H à 16H : Spectacle de variétés «Monika et Betty dans leur chaud show»

19H30 : Soirée raclot et soirée de clôture. Entrée gratuite

Durant tout le week-end, ambiance de ducasse, buvette et petite restauration.

Contact : Monsieur Damien Foucart : 0477/43.83.06.

Du ve 26 au di 28 juin 2009

### 27<sup>ème</sup> ducasse de Lorette 25<sup>ème</sup> anniversaire de Coupi

#### Vendredi 26

18H00 : Ouverture de la buvette sous chapiteau avec la complicité de Visual Concept Sonorisations.

19H30 : Grand souper cabaret – spectacle animé par la troupe «Fuzion» Au menu : buffet froid de poissons, crustacés, viandes et dessert. Prix: adultes à 17€ et enfants à 10€.

*Réservations: 068/28.29.16 ou 0499/15.87.72.*

#### Samedi 27

9H : Ouverture de la buvette et tournoi de kicker humain.

*Inscriptions au 0499/15.87.72.*

15H : Thé dansant et chantant.

Coupi, ses porteurs et la Royale Harmonie de Lorette parcourent les rues du faubourg.

21H : Election «d'El Grandmé d'Ath 2009»  
Devenez la Grand-Mère 2009 et passez une soirée folle en compagnie de vos petits-enfants.

*Inscriptions : 0499/15.87.72  
ou www.EGMA.be*

#### Dimanche 28

9H00 : Ouverture de la buvette.

De 9H à 17H : Grande brocante.

10H30 : Concours de danses de minigéants.

*Inscriptions : 0496/60.44.27.*

12H00 : Petite restauration.

15H00 : Départ du Grand Cortège folklorique.

17H00 : Concert gratuit de la Royale Moncrabeau de Namur (1<sup>ère</sup> partie)

18H00 : Rondeau final face au chapiteau sur le Ath Shopping.

18H45 : Lancé de queues de Coupi.

19H00 : Concert gratuit de la Royale Moncrabeau de Namur (2<sup>ème</sup> partie)

19H30 : Tirage au sort des supers gros lots de la tombola et du voyage en montgolfière.

19H45 : Départ de la montgolfière (si le temps le permet)

20H00 : Animation musicale avec Musical Concept Sonorisations.

*Infos : www.lesamisdelorette.be  
Contact : Monsieur David Moeckx :  
0499/15.87.72.*

## Les ducasses de villages

Du ve 26 au lu 29 juin 2009 :

**Ducasse de Meslin-  
l'Évêque – JS Meslin-  
Grand Marais et les  
Criquets****Vendredi 26**19H30 : Sortie de l'Harmonie Royale  
l'Union de Meslin-l'Évêque20H00 : Fête de la musique – concerts gra-  
tuits «The Bearlys – Mister Cover»**Samedi 27**14H00 : 1<sup>er</sup> départ des 12 heures de cuis-  
tax Championnat du Hainaut*Inscription jusqu'au 25 juin chez Monsieur  
Christophe Ricour : 0474/44.45.88*15H30 : Concours de pétanque : renseig-  
nements auprès de Monsieur  
Dany Frédéric : 0473/41.88.14  
Concours de fléchettes – inscrip-  
tion au chapiteau21H00 : Grande soirée de la JS Meslinoi-  
se – TNT Sonorisation et Visual  
Concept**Dimanche 28**11H00 : 2<sup>ème</sup> départ des 12 heures de  
cuistax12H00 : Concert apéritif animé par Jean-  
Luc H qui chante et danse Claude  
François12H30 : Repas barbecue – saucisse, bro-  
chette, frites sauce provençale  
Prix : adultes à 10€ et enfants  
à 6€18H00 : Remise des prix des 12 heures  
de cuistax20H30 : Soirée animée par TNT Sonorisat-  
ion et Visual Concept22H00 : Spectacle des cracheurs de feu  
animé par les ZIP**Lundi 29**18H00 : 18<sup>ème</sup> concours du lancer d'œufs  
frais par équipe de 2 personnes.  
Inscription sur place. Tentative  
du record du monde = 75 m20H30 : Soirée de clôture animée par TNT  
Sonorisation et Visual ConceptDurant tout le week-end, attractions forai-  
nes, petite restauration,...Contact : [www.meslin.net](http://www.meslin.net)

Sa 4 et di 5 juillet 2009 :

**Fête au Moulin d'Ostiches****Samedi 4 :**dès 15H00 : 1<sup>er</sup> salon de la bière et des  
produits de bouche

Concours de traction chevaline

**Dimanche 5**dès 10H00 : Visite du Blanc Moulin en  
activité- Ferrage de chevaux dans la forge du  
village

- Pétrissage et cuisson du pain

- Cortège et exposition d'ancêtres de  
tracteurs agricoles et de tracteurs  
miniatures

- Fabrication du beurre

- Battage au fléau

- Exposition de photos et de peintures  
relatives à la vie rurale- Vente ambulante de pains dans un char  
de boulanger

- Rhabillage d'une meule devant le moulin

- Bandage d'une roue par des maréchaux  
ferrants

- Torréfaction du café à l'ancienne

- Circuit avec guide nature

- Marché artisanal et produits du terroir

- Démonstration de vieux métiers

- Navettes gratuites avec char et chevaux  
de labour et promenades à dos d'âne et  
de cheval

- Démonstration d'énergies renouvelables

- Dégustation de bières artisanales

- Montgolfières

- Feu d'artifices

- Brocante sur la place

L'accès à toutes les manifestations est  
entièrement gratuit.A partir de midi, le traditionnel jambon à  
la broche – pomme de terre – crudités.

Prix : 13€

Contact : [Monsieur Eddy Becq :](#)

068/64.62.45.

Du ve 10 au ma 14 juillet 2009 :

**97<sup>ème</sup> ducasse du Canon****Vendredi 10**17H00 : Salve d'honneur du Canon pour  
l'ouverture de la ducasse

19H00 : Souper spectacle

Au menu : brochette de porc – sauce  
provençale ou au poivre – frites ou  
américain – frites.Entrée adultes : 15€ (souper + spectacle)  
ou 5€ (spectacle seul)

Entrée enfants : 10€ (souper + spectacle)

*Réservations : 0475/93.14.67 ou  
068/28.73.22 (après 18H00)*En première partie : Alain Denis –  
Mathieu Dupire – Marie Ovens22H00 : Grand show transformistes « Jes-  
sie et sa troupe »**Samedi 11**14H00 : Sortie des géants et du groupe  
du Canon dans les rues du  
faubourg, accompagnés par la  
fanfare St Denis d'Irchonwelz15H30 : Après-midi des aînés animée par  
Frisco Teck Sonorisation20H00 : Concert par la Royale Fanfare  
l'Union Saint-Martin

Suivi d'une soirée Karaoké

Entrée gratuite toute la journée

**Dimanche 12**De 7H à 19H : Marché fermier, foire aux  
artisans et brocante15H00 : Cortège folklorique dans les rues  
du faubourg

19H30 : Rondeau final

20H00 : Animation par Frisko Teck  
Sonorisation  
Entrée gratuite**Lundi 13**18H00 : Distribution de tickets gratuits  
pour les loges foraines19H30 : Spectacle de clôture « Tof et  
Simone »**Mardi 14**

19H00 : Tirage de la tombola

Tout le week-end, loges foraines, barbe-  
cue, ...Contact : [Monsieur Frédéric Dautel](#)

## Les ducasses de villages

**Du sa 11 au di 12 juillet 2009 :**

### 11<sup>ème</sup> Ducasse de la gare Ghislenghien

**Au profit de l'équipe de promotion de balle pelote Ghislenghien Renouveau**

**Samedi 11 Juillet 2009-05-25**

14h 1<sup>er</sup> Ghislenghien Aventure

Epreuves d'adresse, de réflexion et physiques en équipe

Inscription des équipes obligatoire avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2009 (4 personnes par équipe) au 0473 71 90 32 ou au 0475 59 00 49

Venez nombreux les applaudir  
Ambiance Garantie

19h Remise des prix Ghislenghien Aventures

20h Spectacle Claude François  
Entrée : 2 € – Enfants gratuits

22h Bal de la promotion

**Dimanche 12 Juillet 2009-05-25**

10h Concert apéritif

19h Grand dîner campagnard

Jambon à la broche, sauce au miel et ses accompagnements – café et dessert

Adulte : 16 € - Enfant : 8 €

*Réservation avant le 1<sup>er</sup> Juillet :*

*Guy Verset : 0475 65 45 32*

*Danny Goossens : 0475 59 00 49*

*Pascal Ganseman : 0473 71 90 32*

*Café de la gare : 068 33 24 34*

15h Animation musicale par les 'artistes' locaux

**Restauration assurée tout au long du week-end.**

**Château gonflable pour les enfants.**

**Du ve 16 au di 18 juillet 2009 :**

### Ducasse du Grand Chemin de Maffle

**Vendredi 16**

18h Enlèvement des pigeons

21h Départ des marronnes vers le village

22h15 Brûlage des marronnes (derrière le chapiteau)

22h30 Soirée ducasse – ambiance fanfare

**Samedi 17**

de 7H à 18H : Brocante au chemin de Soignies

9H00 : Retour des pigeons

17H30 : Accueil des personnalités

18H00 : Vin d'honneur

18H30 : Départ en cortège vers l'ancienne maison communale

19H00 : Remariage des géants « Zante et Rinette »

19H15 : Cérémonie religieuse sur le parvis de l'église

21H00 : Bal avec l'orchestre « Pat Burns and The Nieuw Strangers »

**Dimanche 18**

de 7H à 18H : Brocante

12H00 : Repas : cochon à la broche - frites

*Réservations :*

*0498/07.83.01 ou 0477/49.87.48*

12H00 : Thé dansant : « 1.2.3. Music »

14H30 : Départ du cortège folklorique

18H00 : Rondeau final face au chapiteau

20H30 : Accordéon Club de Huissignies

**Toute la ducasse est gratuite au chapiteau.**

**Du ve 24 au di 26 juillet 2009 :**

### Fancy fair du Bois Hellin

**Vendredi 24**

20H30 : Concert gratuit « Virus Classic Rock et Blues »

**Samedi 25**

16H00 : Après-midi enfantine gratuite avec Grégory Brotcorne et sa valise aux rêves

21H00 : Mégadanceparty sous chapiteau.  
Animaiton : MJM Sonorisation

**Dimanche 26**

Comme chaque année, est organisée une marche ADEPS dans le cadre unique du Bois Hellin. 5 – 10 et 15 km.

10H00 : Ouverture de l'Abbaye

11H15 : Messe à la chapelle

12H00 : Barbecue champêtre

15H00 : Concert promenade par la fan-

fare Sainte Cécile de Mainvault

16H30 : Spectacle « Monica et Betty »

19h30 : Le Tyrol au Bois Hellin

20H00 : Soirée de clôture gratuite avec MJM Sonorisation

**Durant toute la journée : petite restauration, châteaux gonflables, jeu de clous...**

*Contact : [www.boishellin.com](http://www.boishellin.com)*

**Du ve 14 au di 16 août 2009 :**

### Ducasse de Rebaix

**Vendredi 14**

22H : Affiche du Maître Musique

Marché nocturne suivi d'une soirée

**Samedi 15**

12H : Repas barbecue

**Dimanche 16**

15H : Cortège folklorique avec plus de 23 géants

*Infos et contact :*

*Monsieur Olivier Kedzia :*

*0475/41.37.68.*

**Du ve 18 au lu 21 septembre 2009**

### Kermesse de Septembre d'Ormeignies

**Vendredi 18**

Ouverture du chapiteau

A partir de 19H30 : Soirée organisée par le « CDJO »

21H30 : Brûlage des marronnes de Dodol – Jeux divers

**Samedi 19**

14H : Concours de pétanque sur la place, en doublette formée

15H : Concours de manille au marichau.  
068/28.05.21

17H : Mariage de « Dodol et Grisette »

**Dimanche 20**

Dès 8H : 8<sup>ème</sup> brocante et marché artisanal des villageois animé par les joyeux drilles de Charleroi

# DANS MA VILLE

## Les ducasses de villages

Dès 12H30 : Repas sous chapiteau animé par Jean-Marc et son équipe vous feront danser sur des airs rétros et autres.

14H : Promenade des géants accompagnés par la fanfare d'Irchonwelz

15H : Animations diverses sous le chapiteau – ambiance assurée

18H : Concert par la Royale fanfare St Ursmer

### Lundi 21

17H : Tir à l'arc sous chapiteau

**Tout le week-end : loges foraines, frites et barbecue.**

*Organisation : les Villageois. Contact : 068/84.07.55.*

**Sa 19 et di 20 septembre 2009 :**

## Ducasse de Septembre d'Isières

### Samedi 19

A 12H et à 19H, à l'école communale

Repas de l'Echevin Jean-Luc Fagnart, du Conseiller communal Patrick Bailleul et du Conseiller CPAS Guy Starquit.

Au menu : apéritif – assiette nordique – rôti, sauce au pineau et raisins, croquettes – dessert.

Prix : 13€ et enfants : 8€.

*Réservations :  
0497/33.22.20 ou 0475/57.74.86.*

14H : Sortie des géants dans les rues du village accompagnés par « Marcel et ses Collégiens »

19H : Les géants du village dansent sur la place

### Dimanche 20

15H : Jeu de balle sur la place : Isières Promotion – Ghislenghien

*Contact : repas : 0475/57.74.86 ; géants : 0476/26.64.72  
et jeu de balle : 0474/26.28.56.*



**Vous souhaitez mettre votre publicité dans la Vie Atoise ?**

Pas de problèmes, contactez-nous!



**Régie publicitaire - Régifo Edition**

59, rue Saint-Roch, 59 - 5070 FOSSES-LA-VILLE  
Tél : 071/74.01.37 - Fax : 071/71.15.76 - regifo@skynet.be

**Vos conseillers en communication :**

- Luc WAUTIE - 0475 / 51 49 74
- Fred COBAUX - 0475 / 86 45 95

## Bonnes nouvelles de Monsieur le Bourgmestre

**1** Ces derniers jours, la Ville d'Ath a pu enregistrer plusieurs nouvelles particulièrement positives en termes de travaux, d'études et, par corollaire, de subventionnements.

Tout d'abord, le Département de la Stratégie de la Mobilité du Service Public de Wallonie nous a informés, le 13 mai 2009, que l'étude du Plan Communal de Mobilité d'Ath avait été incluse dans la programmation 2009 des études de mobilité en Région wallonne.

C'est assurément une bonne nouvelle, puisque cela nous permettra de subventionner, à concurrence de 75%, des frais d'études (généralement, pour un tel projet évalués à environ 100.000 €) et d'obtenir une étude de qualité permettant à notre assemblée de prendre des orientations conformes à l'intérêt général.

**2** Le Ministre André ANTOINE, dans le cadre de la circulaire «Efficacité énergétique 2008/02», relative au financement alternatif de travaux de rénovation permettant l'amélioration de performances énergétiques d'un bâtiment, nous a informés, le 14 mai 2009, qu'il avait décidé de marquer son accord sur les travaux de rénovation énergétiques projetés à l'école communale du Faubourg de Mons et qu'il affecterait à ceux-ci un montant de subvention s'élevant à 106.905€ sur un investissement programmé de 152.690€.

**3** Le Gouvernement wallon, le 14 mai 2009, a validé le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Ath, ce qui entraîne le

versement d'une subvention de 97.570 € récurrent pour les années 2010 à 2013 et par proportion, pour 2009, environ quelque 73.000 €.

Pour prouver, si besoin l'en était encore, la qualité du projet athois, le Ministre a ajouté à cette somme, toujours de manière récurrente de 2009 à 2013, une enveloppe de 5.600 euros pour permettre à la Ville d'Ath de travailler sur des actions sociales.

**4** Le Ministre Philippe COURARD, Ministre des Affaires intérieures et de la fonction publique de la Région wallonne, a octroyé à la Ville d'Ath une subvention de 200.000 euros pour réparer les voiries endommagées par les conditions particulièrement rudes de l'hiver 2008/2009.

**5** Ce 20 mai, M. le Ministre LUTGEN nous a informés que la candidature de la Ville d'Ath avait été retenue dans le cadre de l'opération «Plan Qualité du Pôle touristique wallon». Le projet qui en découlera sera financé à 80 %.

**6** Le Gouvernement wallon vient d'adopter définitivement la réforme du fonds spécial de l'aide sociale et les nouveaux critères qui traduiront mieux le dynamisme des Centres publics d'Action sociale. Cette réforme aura un impact immédiat pour notre CPAS d'Ath puisque près de 25.000 euros complémentaires viendront grossir les recettes 2009.

**7** Enfin, cerise sur le gâteau, la Maison culturelle vient d'obtenir auprès de la Ministre Fadila LAANAN sa reconnais-

ance en catégorie 1 des centres culturels régionaux, c'est-à-dire la catégorie la plus haute.

Cette reconnaissance qui intervient au moment du renouvellement de son contrat programme, atteste de la qualité du travail développé par cette institution qui est devenue une des institutions culturelles phare de notre région. Un des points importants conditionnant l'obtention de ce passage de catégorie était le financement à 50% minimum par les pouvoirs publics associés : communes et provinces.

Nous avons pu justifier de cet apport par nos subventions ordinaires, les aides indirectes en personnel détaché et mise à disposition des infrastructures, tout en limitant la progression annuelle de la subvention communale directe à 2% de la subvention communale pour les quatre prochaines années.

L'apport de la Communauté française augmente quant à lui de 50% en passant de 280.759 € à 421.600 € soit la plus forte progression de subvention de centre culturel en Communauté française. Ceci souligne l'excellence du travail mené par la MCA.

*M. Jean-Pierre Denis  
Bourgmestre*

## Brocante – vide grenier de L'Unicef

*Un rendez-vous incontournable dans notre ville.*

Dans le hall spacieux du CEVA, nous avons cette année accueillis 138 participants avec des «Fonds de Grenier» divers dans une ambiance agréable et familiale.

Chaque année, de plus en plus de visiteurs sont au rendez-vous pour dénicher l'objet recherché ou faire la bonne affaire.

Le Comité UNICEF remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette journée un succès. Grâce à notre brocante et spectacle «Notre Dame de

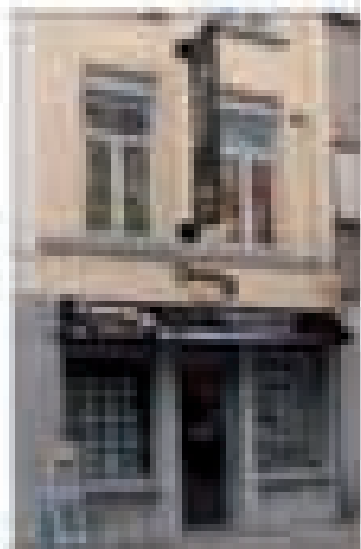
Paris» qui se sont déroulés les 14 et 15 février 2009, nous avons pu déjà envoyer 6000 euros pour les enfants du monde afin de soulager leurs misères.

*Nadine Monnier  
Présidente UNICEF ATH  
Tél. : 068/28.00.55  
Nadine.monnier@skynet.be*



**Il y a tant de larmes à essuyer  
Tant de souffrances à soulager  
Tant de haine à dissiper  
Alors si ce texte  
ne vous laisse pas de glace,  
Au comité Unicef d'Ath,  
vous avez votre place.  
Jeunes et moins jeunes  
a nous de bouger pour  
que tous les enfants du monde  
puissent un jour découvrir et  
vivre le vrai bonheur et l'amour.**

**Century 21**  
Immobilier



Rue de Maulin, 21 - 7800 ATH  
068/33.94.47  
[www.century21.be](http://www.century21.be)

**ESTIMATION GRATUITE**  
Sous 48 heures  
Nous vous proposons une estimation gratuite de votre bien sous 48 heures. Cette estimation est basée sur les caractéristiques de votre bien et les prix pratiqués sur le marché local. Elle est destinée à vous donner une idée de la valeur de votre bien et n'est pas une garantie de vente. Pour obtenir une estimation plus précise, nous vous recommandons de nous contacter par téléphone ou en personne.



**Estimation gratuite de votre bien sous 48 heures**

IL N'Y A PAS DE  
FAÇON PLUS  
EFFICACE D'UTILISER  
L'ESPACE



**NOUVEAU CITROËN PICASSO LA TENDANCE**

CONCEVU POUR OFFRIR LE PLUS GRAND ESPACE À L'INTÉRIEUR, LE CITROËN PICASSO EST LA SOLUTION IDEALE POUR VOUS FAIRE GAGNER DE L'ESPACE.

GRÂCE À SA ROTATION 90°, LE CITROËN PICASSO PERMET DE GAGNER DE L'ESPACE EN GARAGE ET EN CIRCULATION.

LE CITROËN PICASSO EST ÉQUIPÉ D'UNE MOTORISATION 1.6 HDI 110 CV ET D'UN CHÂSSIS À TRENTA-DEUX VITESSES.

LE CITROËN PICASSO EST ÉQUIPÉ D'UNE MOTORISATION 1.6 HDI 110 CV ET D'UN CHÂSSIS À TRENTA-DEUX VITESSES.



**GARAGE DU HAINAUT sa, Rue de Brantignies 38 - 7800 ATH  
Tél : 068/27 45 45**



# ENSEIGNEMENT COMMUNAL

## A l'école communale, j'y suis bien

Madame, Monsieur, Chers Parents,

L'année scolaire n'est pas arrivée à son terme, que déjà, il convient de songer à la prochaine rentrée...

A ce propos, n'est-ce pas le meilleur moment pour «grands et petits», à l'occasion des nombreuses fêtes scolaires et autres journées portes-ouvertes, pour se rendre dans nos implantations communales et découvrir le savoir-faire local?

*Au sein de nos implantations disséminées sur l'ensemble de notre territoire, vous trouverez certes un lieu de proximité géographique, mais aussi et surtout un environnement de qualité, propice à l'épanouissement de ce qui vous est le plus cher, votre enfant.*

En effet, quelle que soit l'école communale qui retiendra votre attention, vous serez certains d'avoir mis toutes les chances de votre côté et ainsi permettre à votre enfant, d'évoluer dans un cadre de vie qui lui offrira les meilleures chances de réussite.

Au-delà, et ce, pour l'ensemble des implantations communales athoises, une structure de professionnels, composée d'une équipe pédagogique et parascolaire, d'une équipe socio-psychologique et d'une équipe médicale, se tient à votre disposition.

Outre les activités spécifiques proposées par chacune des implantations telles que classes de neige, classes de dépaysement à la Côte – dans les Ardennes, séjours à l'étranger, cours de langue anglaise, cross scolaire etc..., votre enfant recevra une solide formation de base dispensée, par des enseignants aux qualités pédagogiques et humaines avérées, et ce, de la 1<sup>re</sup> maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire.

Au centre de nos préoccupations, l'accès aux nouvelles technologies au travers

de l'informatique, avec la présence d'ordinateurs dans toutes nos structures scolaires, mais aussi **l'apprentissage précoce des langues, le néerlandais en l'occurrence, dès la maternelle.**

En complément à la solide formation de base qu'il reçoit, votre enfant bénéficie également d'une prise en compte de son développement culturel lors de la visite de musées, ainsi qu'au travers du prêt de livres et autres animations organisées à la bibliothèque communale.

Mais aussi, parce qu'il est tout aussi important d'avoir **«un esprit sain, dans un corps sain»**, une attention particulière est apportée aux activités physiques adaptées à votre enfant, psychomotricité – éducation physique – natation.

L'enseignement communal, c'est aussi accueillir votre enfant avant et après la classe dans des conditions sécuritaires appropriées, sans oublier pour les élèves des classes primaires une étude dirigée organisée dans l'implantation. Le tout, assuré par un personnel expérimenté.

L'équilibre alimentaire prend également toute sa dimension, notamment à l'occasion de la prise du repas où, à prix étudiés, un repas chaud équilibré et varié est fourni.

Tantôt préparé au sein même de la cuisine de l'école, tantôt fourni par traiteur, le tout contrôlé par des organismes indépendants, c'est là une garantie quant à la qualité du menu proposé.

Au surplus et en parfaite collaboration avec l'Echevine de la Petite enfance, une attention de tous les instants est accordée à celles et ceux qui, trop jeunes, ne peuvent fréquenter l'école maternelle.

La maison des petits, la maison de votre petit, qui se doit de répondre aux strictes impositions de l'Office National de l'Enfance, est un endroit particulièrement

adapté qui saura prendre soin de votre chérubin, et au sein duquel évolue un personnel parfaitement qualifié et lui aussi agréé par l'ONE.

La maison des petits constitue, assurément, le passage qu'il convient avant l'entrée en maternelle.

En parallèle à l'enseignement communal et autre structure d'accueil, l'enseignement artistique est également organisé par la Ville d'Ath.

Campant fièrement au sein d'un bâtiment qui a son histoire, l'ACADEMIE comme se plaisent à la nommer les athoises et athois, fêtera cette année ses 175 ans d'existence.

Toutes les disciplines artistiques étant représentées au sein de cette prestigieuse institution, c'est avec bonheur que bon nombre de ses élèves font partie de sociétés, groupes ou autres associations, reconnus en terre athoise et bien au-delà...

Comptant un corps professoral de grande qualité, l'Académie constitue un loisir pour certains, une démarche artistique, culturelle pour d'autres.

Une certitude, chacun y trouvera sa place au cœur d'une démarche particulièrement appropriée au développement harmonieux de votre enfant, que je ne peux que conseiller.

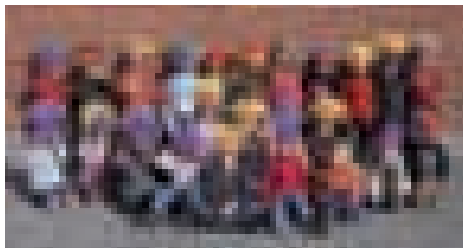
Dès à présent, je remercie chaleureusement celles et ceux qui nous ont assuré de leur soutien en accordant leur confiance à nos institutions et les convie à nous rejoindre lors des journées «Portes ouvertes», fêtes scolaires et autres manifestations organisées en cette fin d'année scolaire. Bonnes vacances...

**A L'ECOLE COMMUNALE, J'Y SUIS BIEN**

Jean-Luc FAIGNART,  
Echevin de l'Enseignement.

# ENSEIGNEMENT COMMUNAL

## ECOLE N°1



**Direction :** Mme D. CHASSE

**Siège administratif :**

Rue Hennepin, 12 – 7800 Ath,  
tél. 068/28.32.70

**GEORGES ROLAND :**

Rue Hennepin, 12– 7800 Ath,  
tél. 068/28.32.70  
Section primaire.

**FAUBOURG DE BRUXELLES :**

Avenue des Sorbiers, 32 A – 7800 Ath,  
tél. 068/84.10.73  
Sections maternelle et 1<sup>er</sup> degré primaire.

**Voulez-vous visiter l'école ?**

Nous vous attendons de 16h30 à 18h30 :  
le jeudi 27 août

## ECOLE N°2



**Direction :**

Mme M-L. CHEVALIER

Siège administratif :

Rue de la Brasserie, 92 A – 7812 Ligne,  
tél 068/25.04.60

**LIGNE : «La Bambinerie»**

Rue de la Brasserie, 92 A – 7812 Ligne,  
tél. 068/25.04.60

Sections maternelle et primaire

**FAUBOURG DE TOURNAI : «Le Pré Vert»**

Rue du Paradis, 65 – 7800 Ath,  
tél. 068/84.10.75

Section maternelle

**VILLERS-SAINT-AMAND : «Les Marmousets»**

Chaussée de Tournai, 242 –  
7812 Villers Saint Amand,  
tél. 068/28.19.90  
Section maternelle.

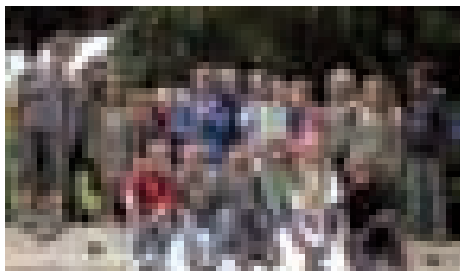
**BOUVIGNIES :**

Place de Bouvignies, 35 -  
7803 Bouvignies, tél. 068/28.69.25  
Sections maternelle et primaire.

**Voulez-vous visiter l'école ?**

Nous vous attendons de 16h30 à 18h30 :  
le mercredi 26 août

## ECOLE N°3



**Direction :** Mme S. SCRUEL

**Siège administratif :**

Place d'Isières, 13 - 7822 Isières,  
tél. 068/28.20.23

**ISIÈRES : «L'Hirondelle»**

Place d'Isières, 13 – 7822 Isières,  
tél. 068/28.20.23  
Section primaire.

**MESLIN L'EVÊQUE : «Les Pensées»**

Rue Centrale, 13 –  
7822 Meslin-l'Evêque,  
tél. 068/57.21.07, 068/84.04.15  
Sections maternelle et primaire.

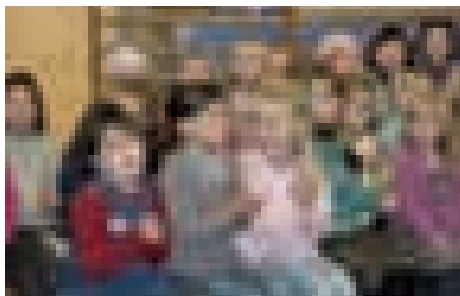
**LANQUESAINT : «Les P'tits Loups»**

Rue du Saint Sacrement, 20 –  
7800 Lanquesaint, tél. 068/44.56.49  
Section maternelle

**Voulez-vous visiter l'école ?**

Nous vous attendons de 16h30 à 18h30 :  
le mardi 25 août

## ECOLE N°4



**Direction :** Mme F. MEULEWAETER

**Siège administratif :**

Rue du Mont, 2 – 7812 Mainvault, tél.  
068/64.60.31

**MAINVAULT : «La Ruche»**

Rue du Mont, 2 – 7812 Mainvault,  
tél. 068/64.60.31  
Sections maternelle et primaire.

**HOUTAING : «Le Nid»**

Rue d'Houtaing, 33 – 7812 Houtaing,  
tél. 068/64.51.80  
Section maternelle.

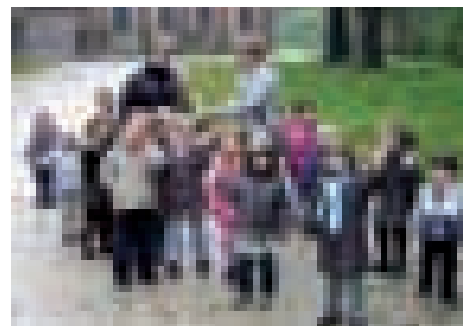
**LEON TRULIN : «La Boîte à Musique»**

Rue Léon Trulin, 2 – 7800 Ath,  
tél. 0678/84.10.72  
Section maternelle.

**Voulez-vous visiter l'école ?**

Nous vous attendons de 16h30 à 18h30 :  
le mercredi 26 août

## ECOLE N°5



**Direction :** Mme K. STEELANDT

**Siège administratif :**

Chemin des Passants, 2 –  
7822 Ghislenghien, tél. 068/55.11.60

**GHISLENGHIEN : «Le Pré Fleuri»**

Chemin des Passants, 2 –  
7822 Ghislenghien, tél. 068/55.11.60  
Sections maternelle et primaire.

**MAFFLE : «Le Tilleul»**

Place de Maffle, 27 – 7810 Maffle,  
tél. 068/28.23.17  
Sections maternelle et primaire.

**ORMEIGNIES : «Les Ormes»**

Chemin des Serres, 3a – 7  
802 Ormeignies, tél. 068/28.10.43  
Sections maternelle et primaire.

**MOULBAIX :**

Place de Moulbaix, 1 – 7812 Moulbaix,  
tél. 068/28.32.91  
Section maternelle.

**Voulez-vous visiter l'école ?**

Nous vous attendons de 16h30 à 18h30 :  
le mardi 25 août

## ENSEIGNEMENT COMMUNAL

## ECOLE N°6

**Direction :**

Mme I. VANOYCKE

**Siège administratif :**Chemin de la Poterie, 1 – 7804 Rebaix,  
tél. 068/28.25.38**REBAIX :**Chemin de la Poterie, 1 – 7804 Rebaix,  
tél. 068/28.25.38  
Sections maternelle et primaire.**ARBRE : «Le Gai Bocage»**Rue de la Commune, 19 – 7811 Arbre,  
tél. 068/28.16.88  
Sections maternelle et primaire.**FAUBOURG DE MONS : «La Source»**Rue d'Angleterre, 2 – 7800 Ath,  
tél. 068/84.01.89  
Sections maternelle et 1<sup>er</sup> degré primaire.**IRCHONWELZ : «Les Hérissons»**Place de Trazegnies, 6 –  
7801 Irchonwelz, tél. 068/28.51.42  
Section primaire.**Voulez-vous visiter l'école ?**Nous vous attendons de 16h30 à 18h30 :  
le jeudi 27 août

## Quelques explications...

**EN MATERNELLE :**L'enfant est admis dès 2 ans ½ (dès le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée scolaire s'il atteint 2 ans ½ durant le mois de septembre).**IMPORTANT : C'est la fréquentation régulière des enfants durant le mois de septembre qui détermine le nombre de classes maternelles pour l'année scolaire. (Minimum 8 demi-jours répartis sur 10 journées).**

Assurer ainsi un encadrement suffisant et améliorer les conditions de travail, c'est garantir à votre enfant des apprentissages de qualité.

1 **La psychomotricité**, grâce aux différents modules et à un maître spécial, 2 périodes/semaine, permet à l'enfant de libérer son besoin de bouger ainsi que de développer l'entraide, le contact avec l'autre mais aussi de privilégier les moments de relaxation indispensables à son âge. Cette méthode de pédagogie permet à l'enfant de mieux maîtriser son corps et d'évoluer favorablement vers un équilibre qui est le facteur de réussite des premiers apprentissages en lecture et en calcul.

2 Les classes-ateliers sont de véritables laboratoires dans lesquels le jeune enfant se sent autonome et encadré. Son éducation se fera de plus en plus aiguë pour culminer vers six ans, âge de l'entrée à l'école primaire.

3 Visites régulières et animations lecture à la bibliothèque communale dès la maternelle.

4 Eveil au néerlandais par une institutrice maternelle bilingue, en 3<sup>ème</sup> maternelle.

**EN PRIMAIRE :**

1 Un cours de néerlandais est organisé dès la 1<sup>ère</sup> année par un maître spécial.

2 Les classes de dépaysement ont pour objectif de faire découvrir aux élèves un nouvel environnement. Un séjour à la mer, en péniche, à la ferme, en forêt ou à la montagne, met élèves et enseignants en contact avec d'autres mentalités, un milieu différent et suscite des questions nouvelles.

3 Initiation à l'informatique (connexion internet).

4 Dans chaque école, l'application de notre projet éducatif (dont les principales valeurs sont l'égalité des chances, le respect des autres et l'ouverture à la vie sociale) se caractérise par la mise en place d'un **projet pédagogique** spécifique.

5 Participation à divers projets : atholympia-des (journées sportives), environnement, nature, sélection des déchets, sécurité routière, bibliothèque, citoyenneté.

6 Diverses sorties pédagogiques : théâtre, cinéma, exposition, certains sites et musées.

**Visites, inscriptions et renseignements**

S'adresser :

- auprès des responsables de chacune des implantations, les jours d'école, de 8h30 à 15h
- auprès des directions, le jeudi 2 juillet de 10h à 12h, le mercredi 19 août de 17 h à 19h et le samedi 29 août de 10h à 12h

N.B. Se munir d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant ou de sa carte d'identité ou de votre livret de mariage ainsi que de la carte SIS.

## Académie de musique d'Ath

Rue de Pintamont, 55 - 7800 ATH.  
Tél. : 068/84.14.37 - Fax : 068/84.14.38  
academie.de.musique@ath.be**Directeur :** M. Jean-Pierre JORION**Sous-directeur :** M. Raphaël HERTSENS**Musique :**

- Formation musicale, écriture et analyse, histoire de la musique et analyse.
- Formation instrumentale : Flûte traversière et piccolo, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Basson, Bugle, Cor, Cornet, Trompette, Trombone, Tuba, Percussions, Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Piano, Guitare, Accordéon, Orgue et Carillon.

sière et piccolo, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Basson, Bugle, Cor, Cornet, Trompette, Trombone, Tuba, Percussions, Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Piano, Guitare, Accordéon, Orgue et Carillon.

- Lecture instrumentale-transposition, ensemble instrumental et musique de chambre instrumentale.
- Chant et chant d'ensemble.

**Arts de la parole et du théâtre :**

- Diction-élocution, diction-orthophonie, déclamation et art dramatique.

**Danse :**

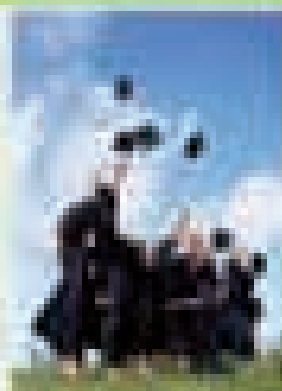
- Danse classique, expression chorégraphique.

**Implantations sectionnaires :**

- À Ellezelles, Huissignies, Ladeuze, Deux-Acren et Lessines.

# Athénée Royal d'Ath

- Une section fondamentale (de 3<sup>e</sup> ans 1/3)
- Une section secondaire enseignement général
- Exigence et qualité dans la construction
- Un soutien aux élèves en difficulté
- Le soir : ateliers d'échecs, théâtre, gros jeux, journées scientifiques, bands dessinés,...



Apprendre  
et construire

9, rue des Récollets 7800 ATH 068/269000 [WWW.athenes-ath.be](http://WWW.athenes-ath.be)



MENUISERIES EXTERIEURES, INTERIEURES & DECO



Conseils Professionnels  
NUMÉRIQUE (3) GROUPMENT + WOOD

9, AVENUE DE MAIRE  
7500 TOURNAI  
FAX : 069 21 59 03  
[www.dapsens-soyer.be](http://www.dapsens-soyer.be)

Bois divers  
Toiture - Isolation  
Matériaux  
Plastiques  
Panneaux



069 88 84 88

# JEUNESSE ET SPORT

## Age d'admission :

- Eveil musical : 5 ans
- Danse : 5 ans
- Formation musicale et instrumentale : 8 ans
- Diction, déclamation : 8 ans.
- Art dramatique : 12 ans
- Des cours pour adultes sont également organisés.

## Minerval :

- Cours gratuits jusque 12 ans (âge au 31/12/2009)
- de 12 à 17 ans : 63,00 €
- à partir de 18 ans : 158,00 € (Dérogations possibles).

## Rentrée scolaire :

- Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009.

## Réinscriptions obligatoires :

- Durant le mois de juin au secrétariat ou par l'intermédiaire des professeurs.

## Nouvelles inscriptions :

- Auprès du secrétariat, à partir du 26 août jusqu'au 20 septembre, du lundi au vendredi de 15 à 18 heures et le samedi de 9h30 à 11h30.

## Renseignements :

- Auprès du secrétariat de l'établissement (Tél. : 068/84.14.37).

## Journée «Portes ouvertes»

La Journée «Portes ouvertes» de l'Académie de Musique aura lieu le samedi 27 juin 2009 de 9 à 15 heures.

Lors de cette journée, vous pourrez apprécier le travail des élèves encadrés par leurs professeurs. La grande majorité des disciplines enseignées sera représentée (formation musicale, chant d'ensemble, ensemble instrumental, classes d'instruments, de chant, de déclamation, d'art dramatique et de danse).

## Remise officielle des diplômes

La remise officielle des diplômes aux lauréats de l'Académie de Musique aura lieu le dimanche 28 juin 2009 à 10 heures dans le Grand salon de l'Hôtel de Ville en présence des Autorités communales.

## Foire aux Occasions

Pour la neuvième année consécutive, l'A.S.B.L. «Les Coulisses de l'Académie d'Ath» organisera sa traditionnelle «Foire aux Occasions» le samedi 19 septembre 2009 de 9 heures 30 à 11 heures en la salle Léon Dubois de l'Académie de Musique.

On pourra y trouver à des prix très intéressants des instruments, des solfèges, des partitions, des livres de poésie et de théâtre d'occasion mais également un stock de solfèges neufs qui seront utilisés dans le courant de l'année scolaire.

## «Été solidaire, je suis partenaire»

Administration communale d'Ath recherche des étudiants pour son projet «Été solidaire, je suis partenaire».

Si tu es étudiant, que tu as entre 15 et 21 ans, Action Jeunesse Info (Administration communale d'Ath) te propose de travailler durant cet été au nettoyage du site des carrières de Maffle, ou de participer à un projet intergénérationnel

Les jeunes seront encadrés par les éducateurs de rue d'Action Jeunesse Info.

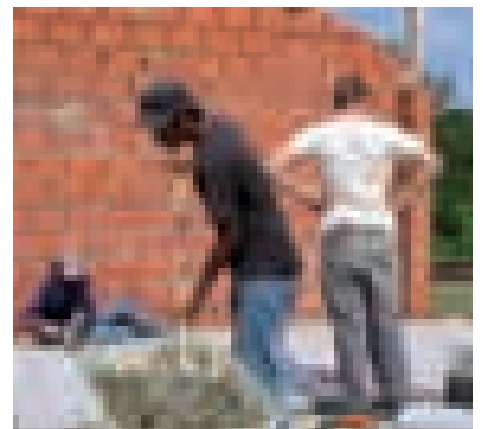
Cette action vise à impliquer les jeunes

dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur environnement ou dans un projet d'utilité publique.

Ce projet constitue une première et précieuse expérience de travail.

Seul un diplôme de «jeune motivé» est nécessaire...

Les candidatures sont à envoyer à :  
Monsieur Jean-Pierre Denis,  
Bourgmestre.  
Administration communale d'Ath  
Rue de Pintamont, 54 - 7800 Ath.



ENTREPRISE DE PEINTURE ET DE DÉCORATION

EMMANUEL LEFEBVRE sprl

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

TÉL 068/28 52 44 - GSM : 0495/20 65 53

RUE DE BÉTISSART, 9A - 7802 ORMEIGNIES

DEVIS GRATUIT

# JEUNESSE ET SPORT

## Plaines de jeux communales : « A fond la forme » 2009

A fond la forme est un projet organisé par l'Administration communale d'Ath qui vise à développer chez les jeunes le sens des responsabilités, la participation à la vie collective, et s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les exclusions.

Le projet est coordonné par Action Jeunesse Info et les partenaires collaborent pour offrir aux enfants et adolescents des activités intéressantes, des possibilités de découverte dans des domaines très variés.

Les plaines sont donc divisées en deux :

Les minis « A fond la forme » de 3 ans jusque 6 ans seront accueillis à Ath en douceur dans un espace qui leur sera réservé. Nous demandons que les plus

petits soient propres.

Attention, il n'y a pas de mini « A fond la forme » dans les villages, les enfants y seront accueillis à partir de 4 ans.

« A fond la forme » pour les jeunes à partir de 6 ans jusque 14 ans seront accueillis comme les autres années.

Les plaines sont reconnues ONE .

Périodes et lieux: Les plaines de vacances se déroulent :

Périodes	Site 1 : Mini De 3 à 6 ans	Site 2 : Ath De 6 à 14 ans	Site 3 : Villages De 4 à 14 ans
Du 06/07 au 17/07/2009	Ecole communale Chaussée de Bruxelles- Ath-	E Ecole communale G. Roland – Ath	Ecole communale de Mainvault
Du 20/07 au 31/07/2009	Ecole communale Chaussée de Bruxelles- Ath-	E Ecole communale G. Roland – Ath	Foyer d'animation de GIBECQ
Du 03/08 au 07/08/2009	Ecole communale Chaussée de Bruxelles- Ath-	E Ecole communale G. Roland – Ath	Ecole communale de Maffle
Du 10/09 au 14/09/2009	Ecole communale Chaussée de Bruxelles- Ath-	E Ecole communale G. Roland – Ath	Ecole communale de Maffle



Les activités débutent à 9h et se terminent à 16h30.

Des garderies sont organisées à Ath à partir de 7h30 et jusque 18h et dans les villages à partir de 8h et jusque 17h30.

Pour le dîner, les enfants apportent leur pique-nique.

### Le minerval :

Le prix est de 4 euros/jour par enfant et 8 euros/jour par enfant les jours d'excursions.

Les enfants issus de familles nombreuses (sur présentation de la carte famille nombreuse) paieront : 3,5 euros/jour par enfant et 7 euros/jour par enfant les jours d'excursion.

Les enfants dont les parents sont chômeurs (se munir d'une attestation du chômage) paieront : 2 euros/jour par

enfant et 4 euros/jour par enfant les jours d'excursion.

Les enfants issus d'ATD quart-monde, du CPAS, de l'AMOSAS (se munir d'une attestation du C.P.A.S, ou d'AMOSAS, ou d'ATD/Quart-Monde) paieront : 2 euros/jour par enfant et 4 euros/jour par enfant les jours d'excursion.

Les chèques sport sont acceptés.

D'autres arrangements restent possibles dans les cas particuliers.

(068/26.99.71 : Mme Godfrin)

Ce minerval est destiné à la participation:

- Aux frais d'encadrement
- Aux activités de bricolage, matériel sportif (ballons, raquettes, )

### Les inscriptions :

Les pré-inscriptions se feront à partir du 25 mai 2009, les bulletins d'inscriptions, fiches médicales et autres autorisations seront disponibles sur le site ath.be, sur demande à [afondlaforme.aji@ath.be](mailto:afondlaforme.aji@ath.be), à l'accueil du Palace, de l'Administration communale d'Ath, de l'AJI rue Saint-Martin, 4 ou au local de la rampe de Skate.

La priorité sera donnée aux enfants habitant les villages où se déroulent les plaines.

Les pré-inscriptions seront prises jusqu'au 30 juin pour les sites d'Ath et de Mainvault, jusqu'au 15 juillet pour le site de Gibecq et jusqu'au 29 juillet pour le site de Maffle.

Au-delà de ces dates, les inscriptions se feront sur les sites auprès du responsable en fonction du nombre de places restantes.

Les enfants qui ne seront pas pré-inscrits se verront refuser l'accès à la plaine si le site est au complet.

Aucun acompte ne sera demandé lors des pré-inscriptions, tous les paiements se règlent le premier jour d'activité de l'enfant sur le site de la plaine de vacances.

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée.

*Renseignements  
Service AJI : Emilie Defromont  
068/26.99.72 ou Carine Godfrin  
068/26.99.71 [afondlaforme.aji@ath.be](mailto:afondlaforme.aji@ath.be)*

## Nous encadrons vos enfants

Depuis 5 ans, l'Agence Locale pour l'Emploi d'Ath a développé de manière significative les activités de garderie d'enfants dans les écoles et chez les particuliers ainsi que d'autres types d'activités dans les écoles. Il y a cinq ans une quinzaine de personnes effectuaient des activités en ALE dans les écoles. Aujourd'hui près de 70 travailleurs ALE travaillent de manière régulière ou plus occasionnellement dans les 32 écoles fondamentales de l'entité d'Ath.

### La garderie d'enfants dans les écoles

Les activités effectuées sont multiples :

- garderie d'enfants avant et après les cours
- aide sur le temps de midi
- entretien occasionnel des locaux
- aide administrative limitée aux directeurs d'écoles
- activités dans le cadre du « projet d'aide aux écoles »

### Projet d'aide aux écoles

L'ALE a l'opportunité de financer certains projets pédagogiques, sociaux, culturels ou sportifs afin de permettre aux travailleurs ALE de se réintégrer dans la vie sociale de leur commune. Dans ce cadre, l'ALE a développé un projet de mise à disposition gratuite de travailleurs ALE dans les écoles afin d'apporter une aide aux enseignants et de renforcer l'encadrement des enfants dans le cadre des activités énumérées ci-dessous.

- surveillance ou accompagnement des enfants à des activités de loisirs (séances de cinéma, théâtre, visites de musées, bibliothèque, ludothèque, voyage scolaire,...)
- surveillance ou accompagnement d'en-

fants à des activités extra-muros (visite médicale)

- aide aux activités qui supposent une assistance rigoureuse (réalisation de bricolage, atelier jeux société, psychomotricité, atelier culinaire, préparation de fêtes scolaires,...)
- aide pour encadrer des élèves en difficulté

En 2009, 800 heures de travail seront effectuées par les travailleurs de l'ALE dans le cadre de ce projet dans les différentes écoles de l'entité d'Ath.

### Formation des travailleurs ALE

Depuis 2004, près de 500 heures de formation ont été dispensées aux travailleurs ALE qui effectuent de la garderie d'enfants. L'ALE a mis en place 36 modules de formation pour un total de 440 inscriptions.

Les sujets de formation abordés tournent autour de trois axes :

- L'axe psychopédagogique.
- L'axe santé
- L'axe technique d'animation.

Des sujets très différents sont abordés lors de ces formations :

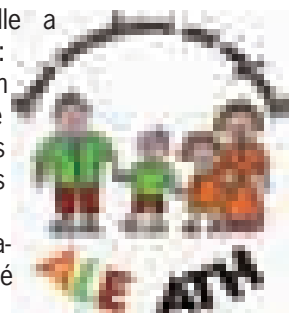
- Premiers soins à donner aux enfants
- Communiquer avec les enfants
- Hygiène en collectivité d'enfants de 3 à 12 ans
- Comment gérer les conflits entre les enfants ?
- Arts plastiques, animer par le conte.
- Gestion du temps de midi

De nombreux autres thèmes ont été abordés avec les gardiennes.

Pour organiser ces formations, l'ALE travaille avec différents organismes. Plus

récemment, elle a collaboré avec :

- La Direction générale des affaires culturelles du Hainaut
- L'Observatoire de la santé du Hainaut
- L'Institut social du Brabant wallon



L'ALE peut également effectuer de la garderie d'enfants ou toutes autres activités avec les enfants chez des particuliers.

- Conduire les enfants à l'école et les reprendre après les cours
- Garderie d'enfants le matin, après l'école ainsi que le mercredi après-midi
- Baby-sitting d'enfants en soirée lors de l'absence des parents
- Garderie d'enfants le week-end ou pendant les vacances scolaires
- Suivi des devoirs, cours particuliers
- Aide lors de l'organisation de petites fêtes d'anniversaire

Toutes ces activités doivent se faire au domicile des parents. L'ALE n'organise pas le transport en voiture des enfants.

*Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :*

*Agence Locale pour l'Emploi  
Panier Nathalie – Foucart Angélique  
rue de Pintamont, 74, 7800 ATH.*

*Tél. : 068/84.04.80*

*Fax. : 068/84.04.81 mail : ale@ath.be*

*Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Fermé le vendredi.*



# JEUNESSE ET SPORT

## Avec le Chèque sports, tu t'en sors !

La Ville d'Ath, sensible à la problématique de l'accès au sport pour tous, a décidé d'adhérer à l'opération «chèques sports» initiée par la communauté française et permettant à chacun l'accessibilité à un club sportif.

Si votre enfant est âgé de 6 à 18 ans, domicilié à Ath et pratique un sport, vous pouvez bénéficier sous certaines conditions, de l'octroi de chèques - sports à raison de 50% des frais d'affiliation au club sportif avec un maximum de 50€ par enfant par an.

Les chèques sports sont acceptés dans les clubs sportifs affiliés et également dans le cadre des plaines de jeux communales et des stages sportifs.

Les chèques sports seront désormais distribués par Action jeunesse Info, Rue Saint-martin, 4, 7800 Ath.

### Les horaires sont définis comme suit :

Durant les périodes scolaires :  
Les mardis de 13H30 à 17H.  
Les jeudis de 9H à 12H.

Ou sur rendez-vous : 068 /26.99.71 (Mme Godfrin) ou 068/26.99.72 (Mlle Defromont)

Durant les périodes de vacances scolaires uniquement sur rendez-vous.

Fermeture en septembre et reprise des permanences le 1 octobre.

### Conditions d'octroi :

- Être âgé de 6 à 18 ans
- Être domicilié à Ath.
- Les revenus imposables des parents n'atteignent pas le seuil suivant :

Personnes à charge	Revenus maxima en euros
0	9.557,88 €
1	16.385,78 €
2	21.848,63 €
3	26.968,14 €
4	31.747,09 €
5	36.185,50 €
6	40.604,03€
Par personne supplémentaire	Ajouter 4.167,43 €

### Vous devez vous munir :

- Toujours : De votre dernier avertissement extrait de rôle en matière d'impôt des personnes physiques.
- D'une attestation du club sportif.
- Pour les personnes célibataires : D'une attestation de composition de famille délivrée par l'Administration communale. Un formulaire d'obtention est à votre disposition dans les bureaux d'Action Jeunesse Info.

*N'hésitez pas, renseignez-vous :*  
068/26.99.71, [cgodfrin.aji@ath.be](mailto:cgodfrin.aji@ath.be) ou  
068/26.99.72, [edefromont.aji@ath.be](mailto:edefromont.aji@ath.be)

## Club de natation 'Les Marsouins Ath'

Vous aimez l'eau, vous voulez vous perfectionner ou simplement nager pour garder la forme ?

Nous vous offrons plusieurs possibilités : Apprentissage ou perfectionnement de la natation et cours d'aquagym

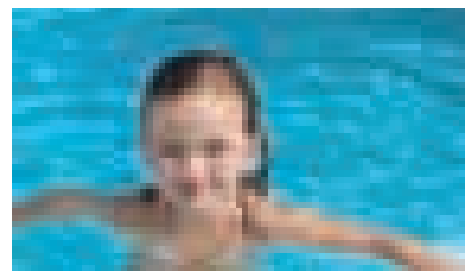
Venez nous rejoindre !

Lundi et jeudi :

- de 16h00 à 17h00 : Pour les moins de 13 ans
- de 17h00 à 18h45 : Pour le groupe «compétitions»
- de 18h45 à 19h30 : Pour les plus de 13 ans et adultes
- de 19h30 à 20h30 : Aquagym

Reprise des activités le jeudi 3 septembre 2009.

*Renseignements et inscriptions :*  
Hugues Herman  
068/84.23.85 - 0476/85.34.11  
[Secretariat-cma@skynet.be](mailto:Secretariat-cma@skynet.be)  
[www.cma.ze.cx](http://www.cma.ze.cx)



## Détours d'été, stages de la Maison Culturelle d'Ath

En avant pour les Détours ! Du 6 au 10 juillet, du 13 au 17 juillet, du 17 au 21 août et du 24 au 28 août, la Maison Culturelle d'Ath, en collaboration avec le Centre des Arts de la Rue organisent, une fois de plus, des stages accessibles aux enfants à partir de 4 ans et jusque 16 ans. Cette année, les activités se déroulent autour des thèmes des «légendes» (juillet) et des «jeux» (août).

Durant les vacances scolaires, petits et grands sont invités à s'initier à diverses disciplines participatives et créatives : arts de la scène (théâtre, expression corporelle), arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, gravure, volume, construction 3D), arts graphiques (bande dessinée,

mise en page...) et savoir-faire techniques (vidéo)...

Les Détours d'été proposent également des stages dans des disciplines plus spécifiques, liées aux arts de la rue : le trapèze mini-volant, le trampoline et la construction de marionnettes géantes.

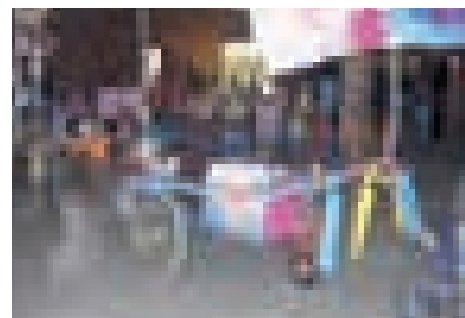
En compagnie d'animateurs qualifiés, les jeunes goûteront au plaisir d'imagination et d'expression. Instants de création et de bonheur garantis pour tous !

Côté pratique...

Les stages se déroulent chaque jour de 9h à 12h et de 13h à 16h, avec possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusque

17h30, sur le site du Château Burbant à Ath. Le programme détaillé des stages est disponible à la billetterie du Palace, à l'accueil du Château Burbant et sur le site [www.ath.be/mca](http://www.ath.be/mca).

*Infos et inscriptions au 068/26.99.99.*





## Les plaines de vacances de Jeunesse & Santé

### « Ca plaine pour moi ! »

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, Jeunesse & Santé, le service jeunesse de la Mutualité Chrétienne, organise une plaine de vacances à Ath durant les mois de juillet et août. Notre objectif n°1 dans nos plaines de vacances est d'offrir aux enfants des activités variées, attractives et adaptées pour tous.

Les enfants sont divisés en 3 groupes (3-6 ans / 6-9 ans / 9-12 ans) et ils sont encadrés par une 15<sup>ème</sup> d'animateurs de Jeunesse & Santé.

Ces animateurs sont des jeunes bénévoles qui suivent ou ont suivi une formation d'animateur. Cette formation s'étale sur 2 années et est reconnue par la Communauté Française. Tous nos centres sont également agréés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Durant ces plaines de vacances, diverses activités sont proposées : jeux divers, promenades, activités sportives, bricolages, chants, ... De plus, chaque jeudi, vos enfants pourront partir en excursion dans un parc de la région. En plus de tout cela encore, vos enfants auront l'occasion d'aller une fois par semaine à la piscine,



de faire du vélo, des promenades en pédalos, ... Tous les ingrédients sont réunis pour faire de cet été un grand moment pour votre enfant. Alors, n'hésitez plus et rendez-vous à la plaine de Ath.

#### Plaine de vacances de Ath :

**Dates :** du 6 juillet au 14 août

**Adresse :** école fondamentale St François, promenade de la culture à Ath

**Âges :** pour tous les enfants de 3 à 12 ans

**Horaires :** animations de 9h à 16h  
Garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 18h

**Prix :** 1,50€/jour pour les membres de la Mutualité Chrétienne  
3€ pour les non-membres

Les inscriptions se font sur place le jour même

**Contact :** Jeunesse & Santé  
Maxime Depotte  
069/25.63.67 - js.tournai@mc.be

## La ferme du coq à l'âne

### Camps été 2009, agréés ONE, à BUISSENAL

... en internat pour les 7 à 12 /13 ans  
et en externat pour les 4 à 12 ans.

Tu aimes la vie au grand air ?

La compagnie des animaux ?

Tu rêves de bricoler des objets originaux?

Nous sommes faits pour nous entendre !

Ici nous allons vivre toute une semaine au rythme de la nature, en petit groupe, comme une grande famille en vacances.

Un peu comme dans un rêve puisque les nuits se passent sous de grands tipis, des vrais et dans la yourte !

**QUAND ?** Les 2 premières semaines de juillet et les 2 dernières de août.

**Informations pratiques :**  
www.lafermeducoqalane.be

#### Activités variées et originales :

- les Indiens
- « de toutes les couleurs » (peinture, teinture, impression...)
- « de toutes les matières » (argile, cuir, laine, osier, papier...)
- Musique, comptines, jeux, chants.

**ACCUEIL :** du dimanche entre 16 et 17 h au vendredi 16 h 30 pour les internes, du lundi au vendredi de 9 à 16 h 30 pour les externes ( Possibilité garderie).

**PRIX :** internat : 210 € - externat : 100 € (poss 1 nuit sous tipi. Réduction familles nombreuses, déduction fiscale.

**ACTIVITES** communes à chaque semaine: Promenades, jeux et attelage avec les ânes; cuisine, jeux de groupes... soins aux animaux...

**Informations :**

069/77.61.09 - 0472/95.04.28

asbl La ferme du Coq à l'Âne

6 rue de la Tombelle à Frasnes lez Buisenal

## Stages ADSL

Collège Saint Julien – Rue du Spectacle, 1

**Du mercredi 1<sup>er</sup> au vendredi 3 juillet**

#### Eveil sportif et artistique de 3 à 6 ans

30 € (en ½ jours) – 42 € (jours entiers)  
Franklin et ses amis découvrent la forêt!

#### Sports Passion et atelier artistique de 6 à 13 ans - 42 €

Un stage combinant les deux animations! Sports: Un cocktail de sports pour toutes et tous! + Natation (1x). Atelier artistique: Les Fous du mélange... couleurs, aquarelles et techniques originales d'impression.

**Du lundi 6 au vendredi 10 juillet**

#### Eveil sportif et artistique de 3 à 6 ans - 68 €

Avec Trompette, l'éléphant, découvre le monde enchanté du Zoo!

#### Initiation vélo et sports de 5 à 7 ans - 73 €

Un stage basé sur la maîtrise de ton vélo! Apprends à rouler à 2 roues – Circuit d'adresse, parcours technique (se munir de son vélo qui peut être stocké sur place – merci d'enlever les stabilisateurs).

#### Atelier Artistique de 6 à 13 ans - 68 €

Art Attack: idées géniales et systèmes D! + Natation (1x).

#### Cuisine de 7 à 13 ans - 73 €

Le cahier des recettes originales et des miniatures savoureuses + Natation (1x).

#### Danse de 7 à 12 ans - 63 €

Musique, ambiance et chorégraphies... le spectacle! + Natation (2x).

#### Sports Passion de 6 à 13 ans - 63 €

Multi activités sportives + challenge Super 5/ chasse au trésor: 5 épreuves sportives inter équipes alliant technique et coopération + Natation (2x).

**Du lundi 13 au vendredi 17 juillet**

#### Eveil sportif et artistique de 3 à 6 ans - 68 €

Dora et l'île aux trésors.

#### Atelier artistique et cuisine de 6 à 13 ans - 73 €

Un stage combinant les deux animations! Artistique: «Créa cadeaux»... trucs et astuces pour de super idées cadeaux! Cuisine: L'art de bien recevoir – carte, art de la table, zakouskis originaux! + Natation (1x).

# JEUNESSE ET SPORT

**Initiation vélo et sports  
de 8 à 12 ans - 73 €**

Un stage basé sur la maîtrise de ton vélo! Circuit d'adresse, parcours technique, infos circulation routière (se munir de son vélo qui peut être stocké sur place) + Natation (2x).

**Sports Passion + Go Kart  
de 6 à 13 ans - 63 €**

Approche ludique et amusante de pratiques sportives (Sports ballons, raquettes) + circuit Go Kart Balanzbike et parcours trottinettes + Natation (2x).

**Du lundi 3 au vendredi 7 août**

**Eveil sportif et artistique  
de 3 à 6 ans - 68 €**

Le monde magique de Mickey et ses amis.

**Initiation vélo et sports de 5 à 7 ans - 73 €**

Un stage basé sur la maîtrise de ton vélo! Apprendre à rouler à 2 roues – Circuit d'adresse, parcours technique (se munir de son vélo qui peut être stocké sur place – merci d'enlever les stabilisateurs).

**Atelier Artistique de 6 à 13 ans - 68 €**

Astuces et bricolages... le grenier des bonnes idées! + Natation (1x).

**Cuisine de 7 à 13 ans - 73 €**

Menus de fêtes, décorations et desserts savoureux + Natation (1x).

**Sports Passion + Fort Boyard  
de 6 à 13 ans - 63 €**

Multi activités sportives + Enigme Fort Boyard – résolution énigme au travers de

l'application des techniques sportives + Natation (2x).

**Du lundi 10 au vendredi 14 août**

**Eveil sportif et artistique  
de 3 à 6 ans - 68 €**

Soupy, la souris, découvre la ferme au fil des saisons.

**Atelier Artistique de 6 à 13 ans - 68 €**

Sculpture et modelage: trucs et ficelles pour des créations originales + Natation (1x).

**Sports Passion + Go Kart  
de 6 à 13 ans - 63 €**

Un cocktail de sports pour toutes et tous (sports ballons et raquettes) + circuit Go Kart Balanzbike et parcours trottinettes + Natation (2x).

**Initiation vélo et sports + Go kart de  
8 à 12 ans - 73 €**

Un stage basé sur la maîtrise de ton vélo! Circuit d'adresse, parcours technique, infos circulation routière (se munir de sonvélo qui peut être stocké sur place) + Natation (2x).

**Du lundi 17 au vendredi 21 août**

**Eveil sportif et artistique – spécial  
Baby Danse de 3 à 6 ans - 68 €**

Vive la fête avec Bob l'éponge!

**Eveil sportif et artistique – spécial  
Baby Football de 3 à 6 ans 68 €**

Vive la fête avec Bob l'éponge!

**Nouveau... un stage lecture –  
écriture! Plaisirs du français  
de 9 à 12 ans - 80 €**

Activités d'écriture, d'expression, d'impro et de lecture... pour apprendre à jouer avec la langue française + Natation (1x).

**Initiation vélo et sports  
de 5 à 7 ans - 73 €**

Un stage basé sur la maîtrise de ton vélo! Apprends à rouler à 2 roues – Circuit d'adresse, parcours technique (se munir de son vélo qui peut être stocké sur place – merci d'enlever les stabilisateurs).

**Atelier Artistique de 6 à 13 ans - 68 €**

Spécial Art attack: nouveaux défis malins! + Natation (1x).

**Cuisine de 7 à 13 ans - 73 €**

Viva Italia... meilleures recettes aux couleurs de l'Italie! + Natation (1x).

**Danse de 7 à 12 ans - 63 €**

Musique, ambiance et chorégraphies... le spectacle! + Natation (2x).

**Sports Passion + Go Kart  
de 6 à 13 ans - 63 €**

Jeux inter équipes «Défis sports» – Enigme et chasse au trésor / application de techniques sportives dans des jeux thématiques + Natation et jeux aquatiques (2x) + Circuit Go Kart Balanzbike.

*Infos et inscriptions: 081/61.18.40  
du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 00.*

## L'asbl ASPH-TAM organise des stages d'été pour les enfants

**Du 11 au 17 juillet 2009**

**Centre CIRAC à Marcourt**

Aux portes de l'Ardenne, le centre de Marcourt est niché au creux de la vallée de l'Ourthe. Entre forêt et rivière, les activités en lien avec la nature ne manquent pas. Toutes les activités, adaptées pour les enfants valides et moins valides, sont encadrées par une équipe d'animateurs spécialisés et un personnel infirmier.

**Du 1er au 8 août 2009**

**Cap Gris-nez en France**

Entre Calais et Boulogne, le Griz-Nez est un promontoire dans la mer. Il domine une plage creusée comme une calanque méditerranéenne, dotée de sable doux

et d'éboulis de rochers. Activités de plage, visites et autres sorties seront au programme. Toutes les activités, adaptées pour les enfants valides et moins valides, sont encadrées par une équipe d'animateurs spécialisés et un personnel infirmier.

**Du 6 au 10 juillet 2009  
et du 3 au 7 août 2009**

**Ferme pédagogique Ath**

Un séjour à la campagne dans une ambiance familiale pour les petits bouts. Au programme pour les apprentis fermiers: découverte des animaux de la ferme, fabrication du fromage et du pain, soins aux animaux, collecte des œufs, balade à dos d'âne.

**Du 21 au 31 juillet 2009**

**Domaine de Mambaye à Spa**

Le domaine de Mambaye est situé à l'orée des bois et à 2 km de Spa. Le groupe logera dans le «château de Mambaye» Nous proposons un séjour ludique traditionnel à la campagne. La forêt sera le lieu idéal pour organiser des jeux et des balades pour découvrir la nature.

**Du 18 au 25 juillet 2009  
et du 1<sup>er</sup> au 8 août 2009**

**Séjour linguistique à La Panne**

Les enfants pourront choisir entre le stage de néerlandais ou d'anglais. Les cours se déroulent le matin et se donnent de manière très interactive. Ils sont adaptés

## JEUNESSE ET SPORT

à l'âge et à la connaissance des participants. Des activités sont proposées l'après-midi : jeux dans les dunes, hockey sur plage, bricolages,...

**Du 31 juillet au 9 août 2009****Gravelines en France**

Situé au cœur de la Côte d'Opale entre Calais et Dunkerque, le centre «sportica» offre de nombreuses possibilités d'activités sportives : piscine couverte, piste de rollers, terrains de basket et de tennis,... Les enfants pourront également profiter des joies de la plage.

**Du 14 au 23 juillet 2009****Péniche en France**

Embarquement à bord de la péniche «Libertas» pour un voyage rempli de découvertes au fil de l'eau. La péniche fera escale dans différents lieux. Les enfants équipés de leur vélo pourront faire de jolies balades dans la nature.

**Du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2009****Igea Marina en Italie**

Les jeunes logeront au centre «La Perla» situé dans la station balnéaire d'Igea Marina. Le centre dispose de sa plage privée, d'une piscine en plein air, de ter-

rains de basket, de football,... Ce séjour sera aussi l'occasion rêvée de découvrir la Riviera Adriatique.

**Du 26 juillet au 4 août 2009****Saint-Jean et Saint-Nicolas en France**

Le groupe séjournera au centre «Le Brudou» situé dans un parc de 1,5 ha au cœur du département des Hautes Alpes. Des activités sportives, ainsi que des visites dans la région sont au programme de ce séjour.

*Pour tout renseignement complémentaire et pour recevoir le programme détaillé par destination, vous pouvez contacter Madame Delphine Lenne au 069/76.55.14 ou lenne.delphine.fps@msho.be*

**Solidarité Atoise (Ateliers vacances)**

ASBL «Solidarité Atoise» organise des ateliers vacances du 1<sup>er</sup> au 17 juillet 2009 et du 17 août au 31 août 2009.

**Thème pour le mois de juillet :****«La nature et les 4 éléments»**

- Semaine 1 : du 1<sup>er</sup> juillet au 3 juillet 2009  
Prix : 36€
- Semaine 2 : du 6 au 10 juillet 2009  
Prix : 60€
- Semaine 3 : du 13 au 17 juillet 2009  
Prix : 60€

**Thème pour le mois d'août :****«Les métiers»**

- Semaine 4 : du 17 au 21 août 2009  
Prix : 60€
- Semaine 5 : du 24 au 28 août 2009  
Prix : 60€
- Semaine 6 : le 31 août 2009  
Prix : A définir suivant l'activité proposée!

Les stages sont ouverts aux enfants de 2,5 ans à 10 ans inclus. Les activités sont diversifiées : activités manuelles, cuisine, excursions, piscine, jeux intérieur et extérieur, chants, activités sportives,...

Possibilité de repas chaud le midi sur place au prix de 3€.

Horaires : de 8h30 à 16h. Garderies : de 7h30 à 8h30 et de 16h à 17h30.

Les ateliers se déroulent au 10, Grand rue des Bouchers - 7800 Ath.

Inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> juin «Solidarité Atoise»

*Avenue de la Roselle, 22 - 7800 Ath  
Tel : 068/28.06.51  
(Responsable : Frique Aurore)*

**Autres associations****Du 10 au 14 août 2009****STAGE D'ETE à l'Espace gallo-romain d'Ath : «ARCHEO - VELO»**

Issu d'un partenariat entre l'Espace gallo-romain d'Ath et Provélo (Maison des cyclistes de Mons), ce stage est proposé aux enfants de 8 à 12 ans.

**Prix de la semaine :**

70€ (collations et boissons comprises)

**Horaires :**

9h à 16h  
Garderie assurée de 8h30 à 17h

**Au programme :**

Formation d'experts «sécurité à vélo» et découverte du patrimoine athois en 2 roues. Mais encore : les aliments, les plantes textiles et tinctoriales, l'architecture, l'armement et la légion... Et bien d'autres découvertes gallo-romaines.

Les places sont limitées.

*Uniquement sur inscription :  
Espace gallo-romain d'Ath  
Catherine Denauw, Rue de Nazareth, 2  
068/26.92.33 ou 35 - egr@ath.be*

**Stages et festival de la Petite Valise aux Rêves**

La Petite Valise aux Rêves organise des stages pour les enfants :

«Des rêves et des valises» balades et découvertes artistiques contes, musique, cirque, rue et théâtre. Plus de 20 compagnies dans les domaines des arts du cirque, de la rue et de la scène. Tennis Club du Marais à Meslin-l'Évêque.

**Du 13 au 17 juillet 2009**

Stage «Art et Cie» Eveil circassien, théâtre, créativité, cirque découvertes et initiations de plusieurs techniques d'expression à partir de 3 ans.

**Du 22 au 24 juillet 2009****Stage de marionnettes de 7 à 12 ans.**

Stage de théâtre non verbale sur base d'improvisation, créer des histoires sans parole à partir de techniques d'improvisation, à partir de 12 ans.

**Horaire des stages :**  
de 9h à 16h30.

**Inscriptions pour les stages :**

0496/78.69.69 ou  
gregg@lapetitevaliseauxreves.com

*Contact :  
Monsieur Gregg Brotcorne :  
0474/71.01.78 ou  
www.lapetitevaliseauxreves.com*

# JEUNESSE ET SPORT

**Du 20 au 24 juillet 2009**

## Les jeunes font leur cinéma

Dans le cadre de l'exposition «Des frères Lumière aux frères Dardenne», les jeunes «font leur cinéma» au Mundaneum durant les stages d'été !

En partenariat avec la Direction des affaires culturelles de Hainaut, le Plaza Art et Blanc Murmure asbl.

### Stage pour les 12-15 ans

#### Horaires :

De 9h à 16h.

Permanence à partir de 8h30 et jusqu'à 17h

#### Prix :

70 euros/participant comprenant : l'animation, le matériel (dont le cd de la vidéo réalisée), les pauses (avec produits frais), une séance de cinéma au Plaza Art

**Du 3 au 7 août 2009**

## Création collective d'un court-métrage

Après une visite de l'exposition, les jeunes choisiront leur séquence préférée ; un extrait de film, une bande sonore, une affiche de film, ... et pourront ensuite la réinterpréter.

L'addition des séquences ainsi réalisées donnera naissance à un court métrage qui nous racontera les grands moments cinématographiques au travers de moments humoristiques, émouvants ou décalés issus de la personnalité des jeunes d'aujourd'hui.

Projection du film à la fin de la semaine.

Animation : Muriel Loth de Blanc Murmure asbl, animatrice pour la DGAC

### Stage pour les 8-12 ans

#### Horaires :

De 9h à 16h. Garderie à partir de 8h30 et jusqu'à 17h

#### Prix :

70 euros/participant comprenant : l'animation, les goûters (avec produits frais), une séance de cinéma au Plaza Art

## Atelier de création théâtrale collective « d'ombre et de lumière »

Les participants imagineront, à partir d'extraits de films de «Charlot», un scénario et des personnages. Ils fabriqueront les décors et les objets de leur mise en scène, choisiront les lumières, sons et bruitages pour aboutir à la présentation d'un spectacle en «lanterne magique». Spectacle le vendredi 7 août à 15h30.

Animation : Eugénio Furino, animateur à la DGAC

*Informations et réservations :*  
Service éducatif du Mundaneum  
Rue de Nimy 76 - 7000 Mons  
educatif@mundaneum.be  
065/39.54.87 - www.mundaneum.be

## Stages sportifs été 2009 - MULTISPORTS

Sem	Quand	Quoi	Qui	Descriptif	Heures	Natation	Combien	Responsables	Où
1	Du 6/07/09 au 10/07/09	Multi-sports	Mixte de 5 à 11 ans	Multi-sports	De 9h à 16h Garderie dès 8h30 et jusque 16h30	Mardi et jeudi 15h	50€ la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Geneviève et Frédéric - AESI Ed Phys. 0497/93.08.02	Complexe sportif et piscine Rue de Gand, 1 7800 Ath
1	Du 6/07/09 au 10/07/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 9 ans et de 10 à 13 ans	BasketBall, MiniFoot, Gymnastique acrobatique, Badminton, Indiacca, Volley-ball, Athlétisme, Unihoc, Freesbee ...	De 9h à 16h Garderie dès 8h et jusque 17h	Jeudi 14h	50€ la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Steve Noterman - AESI Ed. Physique Chemin de Ponchou, 117d - 7811 Arbre (0473)79.71.17 Flavius Calabro - AESI Ed.Phys. 0475/48.88.43	Hall Omnisports Marcel Denis (plateau basket) Place 7810 Maffle
1	Du 6/07/09 au 10/07/09	Baby-sports et psychomotricité	Mixte de 3 à 6 ans	Psychomotricité et activités artistiques	De 9h à 16h Garderie dès 8h30 et jusque 16h30	Vendredi 15h	55 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Marjorie Petiau Institutrice maternelle - Monitrice ASA 0473/28.66.42 - 068/28.00.29	Hall Marcel Denis - Plateau gym Place 7810 Maffle
1	Du 6/07/09 au 10/07/09	Stage Vélo, VTT & Multisports	Mixte de 7 à 14 ans	Vélo et VTT + Multi-sports : foot en salle, basket-ball, badminton, unihoc, tennis de table, indiacca, ...	De 9h30 à 16h30 Garderie sur demande	Mercredi 14h	50 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Christophe Baillez (Moniteur SPJ + FRNP) 0498/204.529 Julien Sottiau (AESI Ed. Phys., moniteur ASA, Brevet Sup. Sauvetage Aquatique) 0475/22.81.10	Hall Omnisports « La Couturelle » Chemin Preuscamp, 16 7822 Meslin
1	Du 6/07/09 au 10/07/09	Multisports	Mixte de 6 à 14 ans	Foot en salle, basket-ball, badminton, unihoc, tennis de table, randonnée vélo	De 10 à 16h00 Garderie gratuite dès 9h30	Mercredi 10h	55 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Jean-Claude Dupont AESI Ed. Phys. 0472/37.10.56	Salle de sports Ecole Communale Rue de la Brasserie, 92A 7812 Ligne
1	Du 6/07/09 au 10/07/09	3ème stage de Football « Bastien Chantry »	Mixte de 6 à 12 ans (3 groupes distincts)	Collaboration avec JS Meslin GM. Football et activités multiples en plein air	De 9 à 16h00 Garderie gratuite dès 8h30 et jusque 16h30	Mercredi 11h	55 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Alain Boisdenghien - Secr. JS Meslin GM 0497/93 95 33 Olivier Cousin - AESI Ed. Phys. Moniteur URBSFA 0475/31 78 93	Terrain Football JS Meslin Grand Marais Route de Flobecq, 28B 7866 Ollignies
1	Du 6/07/09 au 10/07/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 13 ans	Basket-ball, badminton, foot en salle, unihoc, danse, bricolage, ...	De 9h à 16h garderie dès 8h et jusque 17h	Vendredi 14h	50 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Julien MATTHYS (Instituteur Primaire, joueur Dexia Mons Hainaut) Charlyne PERVEUX (Etudiante Institutrice primaire) 0479/90.05.13	Hall Omnisports Vauban Avenue Vauban 7800 Ath
1	Du 6/07/09 au 10/07/09	Tennis et Multi-sports	Mixte de 5 à 18 ans	Collaboration avec le RTC Ath. Tennis (chaussures de tennis obligatoires) et multi-sports : unihoc, badminton, tennis de table, natation, ...	De 9 à 16h00 Garderie gratuite dès 7h45 et jusque 18h00	Jeudi à 14h	Initiation: 110€ Perfectionnement: 125€ Inscriptions aux tournois comprises	RTC Ath : 068/28.54.89 Pierre Hustache - Responsable école de tennis RTC 0476/59.35.23	Tennis club du Pays d'Ath Rivage de la Dendre 7800 Ath
1	Du 6/07/09 au 17/07/09	Stage de Natation	Mixte dès 4 ans 1/2	Apprentissage de la natation (accoutumance, initiation, passage des brevets selon le niveau).	à 10h, 11h, 16h ou 17h		34 € tout compris	Les Maîtres de nage.	Piscine Communale d'Ath Rue de gand, 1 7800 Ath
2	Du 13/07/09 au 17/07/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 9 ans et de 10 à 13 ans	BasketBall, MiniFoot, Gymnastique acrobatique, Badminton, Indiacca, Volley-ball, Athlétisme, Unihoc, Freesbee ...	De 9h à 16h Garderie dès 8h et jusque 17h	Mardi 14h	50€ la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Steve Noterman - AESI Ed. Physique Chemin de Ponchou, 117d 7811 - Arbre 0473/79.71.17 Flavius Calabro - AESI Ed.Phys. 0475/48.88.43	Hall Omnisports Marcel Denis (plateau basket) Place 7810 Maffle

## Stages sportifs été 2009 - MULTISPORTS

Sem	Quand	Quoi	Qui	Descriptif	Heures	Natation	Combien	Responsables	Où
2	Du 13/07/09 au 17/07/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 12 ans	Sports collectifs, sports de raquette, parcours d'adresse, jeux de coopération et d'opposition,...	De 9h à 12h Garderie gratuite dès 8h30)	Jeudi 11h	25€ la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	David Bottequin AESI Ed. Phys. Moniteur ADEPS et URBSFA 0495/20.83.90	Hall Omnisports « La Couturelle » Chemin Preuscamp, 16 7822 Meslin
2	Du 13/07/09 au 17/07/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 13 ans	Basket-ball, badminton, foot en salle, unihoc, danse, bricolage, ...	De 9h à 16h Garderie dès 8h et jusque 17h	Vendredi 14h	50 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Julien MATTHYS (Instituteur Primaire, joueur Dexia Mons Hainaut) Charlyne PERVEUX (Etudiante Institutrice primaire) 0479/90.05.13	Hall Omnisports Vauban Avenue Vauban 7800 Ath
2	Du 13/07/09 au 17/07/09	Tennis et Multi-sports	Mixte de 5 à 18 ans	Collaboration avec le RTC Ath. Tennis (chaussures de tennis bligatoires) et multi-sports : unihoc, badminton, tennis de table, natation, ...	De 9 à 16h Garderie gratuite dès 7h45 et jusque 18h00	Jeudi 14h	Initiation: 110€ Perfectionnement: 125€ Inscriptions aux tournois comprises	RTC Ath : 068/28.54.89 Pierre Hustache Responsable école de tennis RTC 0476/59.35.23	Tennis club du Pays d'Ath Rivage de la Dendre 7800 Ath
3	Du 20/07/09 au 1/08/09	Stage de Natation	Mixte dès 4 ans ½	Apprentissage de la natation (accoutumance, initiation, passage des brevets selon le niveau).	à 10h, 11h, 16h ou 17h		34 € tout compris	Les Maîtres de nage.	Piscine Communale d'Ath Rue de gand, 1 7800 Ath
3	Du 20/07/09 au 24/07/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 9 et de 10 à 13 ans	Basketball, football, gym acrobatique, badminton, indica, crosse canadienne, athlétisme, unihoc, ...	De 9h à 16h Garderie dès 8h et jusque 17h	Jeudi 14h	40€ pour les 4 jours Payables à l'inscription et indivisibles	Vincent BONNIER - AESI Ed. Phys. Moniteur ADEPS BSS Aquatique 0496/86.95.03 ou 068/28.53.31	Hall Omnisports Marcel Denis (plateau basket) Place 7810 Maffle
3	Du 20/07/09 au 24/07/09	Multi-sports, danse , VTT	Mixte de 7 à 12 ans	Danse, VTT, Basketball, Badminton, Foot en salle, Unihoc, ...	De 9 à 16h Garderie sur demande	Mercredi 14h	40€ pour les 4 jours Payables à l'inscription et indivisibles	Julien Sottiau et Magali Bux, tous deux AESI Ed. Phys., BSS aquatique 0475/228 110 - 0477/627 854	Hall Omnisports «La Couturelle» Chemin Preuscamp, 16 7822 Meslin
4	Du 27/07/09 au 31/07/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 9 et de 10 à 13 ans	Basketball, football, gym acrobatique, badminton, indica, crosse canadienne, athlétisme, unihoc, ...	De 9h à 16h Garderie dès 8h et jusque 17h	Mardi 14h	50€ la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Vincent Bonnier AESI Ed. Phys. Moniteur ADEPS BSS Aquatique 0496/86.95.03 ou 068/28.53.31	Hall Omnisports Marcel Denis (plateau basket) Place 7810 Maffle
4	Du 27/07/09 au 31/07/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 12 ans	Sports collectifs, sports de raquette, parcours d'adresse, jeux de coopération et d'opposition,...	De 9h00 à 12h Garderie gratuite dès 8h30	Jeudi 11h	25€ la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	David Bottequin AESI Ed. Phys. Moniteur ADEPS et URBSFA 0495/20.83.90	Hall Omnisports « La Couturelle » Chemin Preuscamp, 16 7822 Meslin
4	Du 27/07/09 au 31/07/09	Tennis et Multi-sports	Mixte de 5 à 18 ans	Collaboration avec le RTC Ath. Tennis (chaussures de tennis obligatoires) et multi-sports : unihoc, badminton, tennis de table, natation, ...	De 9 à 16h Garderie gratuite dès 7h45 et jusque 18h	Jeudi 14h	Initiation: 110€ Perfectionnement: 125€ Inscriptions aux tournois comprises	RTC Ath : 068/28.54.89 Pierre Hustache Responsable école de tennis RTC 0476/59.35.23	Tennis club du Pays d'Ath Rivage de la Dendre 7800 Ath
5	Du 3/08/09 au 14/08/09	Stage de Natation	Mixte dès 4 ans ½	Apprentissage de la natation (accoutumance, initiation, passage des brevets selon le niveau).	à 10h, 11h, 16h ou 17h		34 € tout compris	Les Maîtres de nage.	Piscine Communale d'Ath Rue de gand, 1 7800 Ath
5	Du 3/08/09 au 7/08/09	Tennis de table	Mixte de 9 à 25 ans	Collaboration avec le GPV Ath (Super division nationale). Tennis de table et possibilité de multi-sports les après-midi	De 9 à 16h		65€ la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Eric Quintin, Président GPV Ath 068/28.36.15 - 0479/99.72.54 eric.quintin@skynet.be	Hall Omnisports «La Couturelle» Chemin Preuscamp, 16 7822 Meslin
5	Du 3/08/09 au 7/08/09	Tennis et Multi-sports	Mixte de 5 à 18 ans	Collaboration avec le RTC Ath. Tennis (chaussures de tennis obligatoires) et multi-sports : unihoc, badminton, tennis de table, natation, ...	De 9 à 16h Garderie gratuite dès 7h45 et jusque 18h	Jeudi 14h	Initiation: 110€ Perfectionnement: 125€ Inscriptions aux tournois comprises	RTC Ath : 068/28.54.89 Pierre Hustache : 0476/593 523	Tennis club du Pays d'Ath Rivage de la Dendre 7800 Ath
6	Du 10/08/09 au 14/08/09	Multi-sports	Mixte de 6 à 9 et de 10 à 13 ans	Basketball, football, gym acrobatique, badminton, indica, crosse canadienne, athlétisme, unihoc, ...	De 9h à 16h Garderie dès 8h et jusque 17h	Mardi 14h	50€ la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Vincent Bonnier - AESI Ed. Phys. Moniteur ADEPS BSS Aquatique 0496/86.95.03 ou 068/28.53.31	Hall Omnisports Marcel Denis (plateau basket) Place 7810 Maffle
7	Du 17/08/09 au 31/08/09	Stage de Natation	Mixte dès 4 ans ½	Apprentissage de la natation (accoutumance, initiation, passage des brevets selon le niveau).	à 10h, 11h, 16h ou 17h		34 € tout compris	Les Maîtres de nage.	Piscine Communale d'Ath Rue de Gand, 1 7800 Ath
7	Du 17/08/09 au 21/08/09	Baby sports	Mixte de 4½ à 6 ans	Psychomotricité, créativité, bricolage, découverte nature Emporter un vélo, un tricycle ou une trottinette	De 9 à 15h00 Garderie dès 8h30 et jusque 15h30	Jeudi 10h	45 €	Nathalie Lansford - AESI Ed. Phys. 0476/28.75.74	Hall Omnisports «La Couturelle» Chemin Preuscamp, 16 7822 Meslin
7	Du 17/08/09 au 21/08/09	Multisports	Mixte de 6 à 14 ans	Foot en salle, basket-ball, badminton, unihoc, tennis de table, randonnée vélo	"De 10 à 16h00 Garderie gratuite dès 9h30	Mercredi 10h	55 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Jean-Claude Dupont - AESI Ed. Phys. 0472/37.10.56	Salle de sports Ecole communale Rue de la Brasserie, 92A 7812 Ligne
7	Du 17/08/09 au 21/08/09	Judo	Mixte de 5 à 17 ans	Collaboration avec le JC Athois. Judo, Jijitsu, Jijitsu brésilien, self-défense de rue, cross, équitation, (mini)-volley, basket, crosse canadienne, course d'orientation, tennis, ...	De 9 à 17h40 Garderie gratuite dès 8h et jusque 18h	1X/sem suivant les groupes	Externat : 125 € repas, collations et boissons compris Internat : 180 € repas, collations et boissons compris	Externat : Francine Leleux Présidente Ligue Ju-jitsu 7ème DAN JJ, 6ème DAN Judo 068/28.22.89 Internat : Thierry Genotte Moniteur ADEPS 4ème DAN Judo 0476/46.84.63	Salle de sports Vauban Plateau Judo Avenue Vauban 7800 Ath Institut R. Joffroy Chée de Valenciennes 7801 Irchonwelz
7	Du 17/08/09 au 21/08/09	Football des Mini Géants	Mixte de 6 à 13 ans	Collaboration avec le Royal Géants Athois (Promotion nationale) Initiation et perfectionnement technique Formes de jeux et de matches, ...	De 9h30 à 15h30	1X/sem suivant les groupes	55 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Pascal Lenelle - AESI Ed. Phys. Diplômé URBSFA 068/28.74.87 - 0479/70.22.38 Olivier Divry - AESI Ed. Phys. Diplômé URBSFA 068/33.48.16 - 0476/63.29.29	Stade communal des Géants Rue de la Haute Forrière, 29 7801 Irchonwelz
7	Du 17/08/09 au 21/08/09	Randonnée vélo et multi-sports	Mixte de 12 à 16 ans	Découverte du Pays Vert au travers de ballades insolites au sein de nos jolies contrées. + Tennis, squash, BB, HB, VB, ...	"De 10 à 16h Garderie gratuite dès 9h30	Mercredi 10h	65 € la semaine Payables à l'inscription et indivisibles	Jean-Claude Dupont - AESI Ed. Phys. 0472/37.10.56	Salle de sports Ecole communale Rue de la Brasserie, 92A 7812 Ligne

EXPO - EVENEMENT

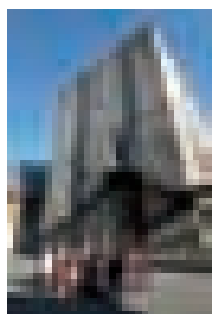
# DES GÉANTS ET DES HOMMES



A partir du 21 août 2009  
Maison des Géants

# TOURISME ET CULTURE

## L'été à la Tour Burbant : un voyage au Moyen Âge



Durant les mois de juillet et d'août, n'hésitez pas à franchir les portes du donjon ! La Tour Burbant sera ouverte les samedis, dimanches et jours fériés de 14 à 18h. C'est l'occasion de faire un voyage passionnant dans l'histoire de notre cité.

En 1166, quand Baudouin IV, le comte de Hainaut arrive au confluent des deux Dendres, il découvre une terre en friche. Mais l'emplacement présente un intérêt stratégique. Très rapidement, un puissant donjon en pierre va sortir de terre, la Tour Burbant.

Au fil des ans, la tour devient le centre névralgique d'un véritable château. Au delà, des masures s'installent. La création d'un marché permet de développer des

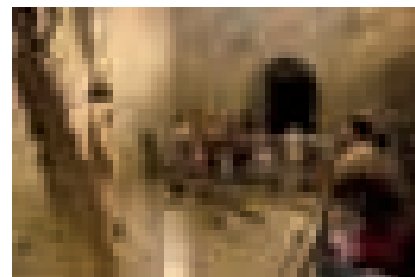
échanges commerciaux. La bourgade se dote d'une première enceinte. Eglises, hôpitaux, halles, écoles s'implantent pour créer une véritable ville !

Aujourd'hui, du haut du donjon, le visiteur peut découvrir ces huit siècles d'histoire. Les principaux édifices publics témoignent du développement urbain ; les contours de la ville se dessinent sur les anciennes fortifications de Vauban.

En survivant aux aléas du temps, la Tour Burbant est devenue un superbe espace didactique. Ce lieu unique s'anime, ses pierres vivent et transmettent leur histoire à travers les âges ! Dans la salle des gardes, Baudouin IV et son écuyer retracent l'histoire du château grâce à un montage audiovisuel : «Ath, fille de Dendre et de Baudouin». Pourquoi avoir implanté le donjon sur ce terrain marécageux ? Comment une ville naît et se développe ? Comment a-t-elle résisté aux aléas de l'histoire ?

La Tour Burbant, classée monument du patrimoine majeur de Wallonie, sera accessible au public en juillet et août, les samedis, dimanches et jours fériés, de 14h à 18h. Prix d'accès: 3€/adulte; 2.5€/enfant; 2.5€/seniors. Des visites guidées mensuelles sont également proposées au même tarif les 3e dimanche du mois.

Info: Office de Tourisme d'Ath  
+32 (0)68/26.51.70



## Le 27 et 28 juin 2009 : Week-end archéopass

### Découvrez les «saveurs de l'antiquité» à l'Espace gallo-romain.

Deux jours durant, des recettes culinaires issues des écrits d'Apicius, célèbre cuisinier romain, mais aussi de Columelle, Plinius l'ancien, Caton ... vous sont proposées en image.

Vous pouvez déguster ou préparer vous-même des plats créés il y a plus de 2000 ans (ateliers cuisine pour adultes et enfants).

Des jeux vous amènent à reconnaître les épices utilisées par le passé et à situer nos aliments les plus communs sur une ligne du temps

Un atelier vous permet également d'approcher le mobilier archéologique illustrant l'approvisionnement en produits importés de Méditerranée depuis des époques

reculées ou encore, de comprendre l'usage des ustensiles de cuisine utilisés anciennement.

Les mets, la vaisselle et l'art de la «table antique» n'auront plus de secret pour vous!

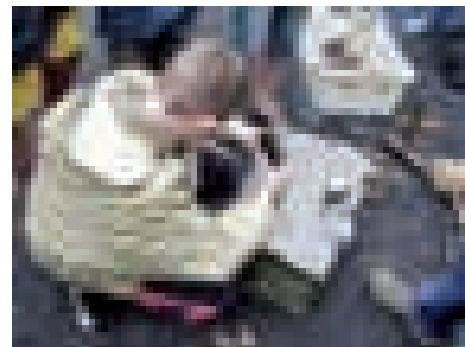
**Au terme de votre parcours, si vous souhaitez compléter votre information ou poursuivre vos expérimentations, nous vous proposons notre nouveau dossier, rédigé en collaboration avec Archéolo-J. Consacré à l'alimentation de l'époque romaine et édité à l'occasion de ce week-end festif, ce document sera pour vous le compagnon idéal d'une découverte plus approfondie de la cuisine romaine.**

**Lieu :**  
Espace gallo-romain  
Rue de Nazareth, 2 - 7800 Ath  
068/26.32.35

**Accès :**  
Samedi et dimanche de 14h à 18h (en continu)

**Entrée :**  
2 €/ adulte  
1 €/ enfant

Remarque : Un guide/animateur néerlandophone sera présent durant tout le week-end.



# TOURISME ET CULTURE

**À partir du 21 août 2009 :**

## Exposition «Des Géants et des Hommes»

### Exposition Unesco : Géants et dragons processionnels (Belgique / France)

Depuis novembre 2005, les géants et dragons de neuf villes belges et françaises font partie de la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ath, Bruxelles, Malines, Mons et Termonde, du côté belge, et Cassel, Douai, Pézenas et Tarascon, du côté français, possèdent des traditions festives bien ancrées au sein de leur population. Géants et dragons animent ainsi au moins une fois par an des fêtes populaires dont ils sont les acteurs principaux, chaque effigie ayant sa fête à une date fixe.

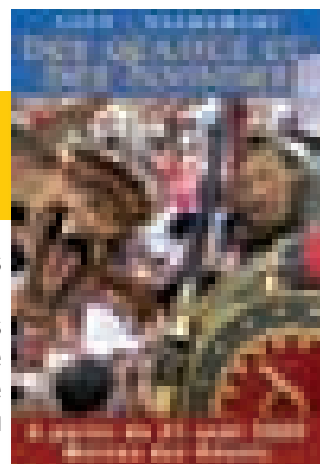
Afin de renforcer le lien établi par la reconnaissance de l'UNESCO, les neuf villes ont pris le pari d'organiser une exposition itinérante afin de valoriser leur patrimoine



immatériel. Pourquoi ces fêtes ont-elles valeur universelle ? Comment ont-elles traversé les siècles ? Comment expliquer la ferveur des populations ?

Cette exposition se propose de répondre à ces questions au moyen d'une mise en scène tout à fait ludique et moderne. Les visiteurs seront invités à rentrer dans la peau d'un géant et à parcourir un périple qui les mènera jusqu'à... la fête ! Le premier lieu d'accueil de l'exposition sera Ath. Ce sera l'occasion de (re)découvrir la

Maison des Géants, abritée dans un superbe hôtel de maître du 18<sup>e</sup> siècle.



Le prix d'entrée comprend la visite libre de l'exposition ainsi que la découverte du parcours-spectacle permanent.

*Info : Maison des Géants  
Rue de Pintamont, 18 - 7800 ATH  
068/26.51.70*

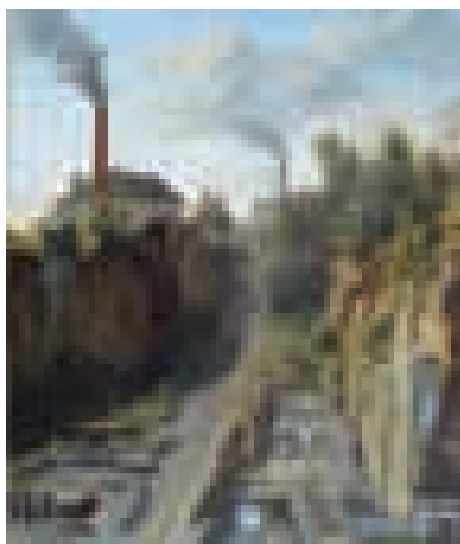


## Du 4 juillet au 27 septembre 2009 : Exposition «Art et Carrières»

Depuis 1989, le Musée de la Pierre s'intéresse à l'archéologie industrielle et plus spécifiquement à l'extraction de la pierre. Pour fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire, le Musée accueille une exposition originale.

Une vingtaine d'œuvres artistiques (sculptures, tableaux, dessins,...) seront réunies dans les salles d'exposition du musée. Leur point commun : toutes abordent un aspect du travail de la pierre. En effet, de nombreux artistes se sont intéressés à ce travail, artisanal d'abord, industriel ensuite. Leurs préoccupations, réalistes ou sociales, transparaissent dans les œuvres qui nous ont été laissées.

À côté des pièces conservées dans les collections du musée, on retrouvera des œuvres provenant de collections publiques (communes, musées,...) wallonnes, mais aussi françaises.



**Lieu :** Musée de la Pierre  
Chaussée de Mons, 419  
7810 Maffle  
068/26.92.36

## Croisières sur la Dendre

Cet été, l'Office de Tourisme d'Ath propose plusieurs croisières sur la Dendre. En 2007 et 2008, de nombreuses familles avaient pu embarquer sur le Paljas.

À bord, l'environnement extérieur se métamorphose, la nature montre un visage différent, à l'occasion d'un véritable moment de détente.

En 2009, les croisières sur la Dendre auront lieu les dimanches 2, 9, 16 et 30 août, à 14h (durée : 1h30).

**Point de départ** au Quai de l'Entrepôt.

### Mise en vente des tickets

à partir du mois de juillet à l'Office de Tourisme d'Ath (rue de Pintamont 18 tél. 068/26.51.70).

### Tarifs :

10€/adulte.  
6€/enfant.





## Le Palace AGENDA

Infos/Réservations : 068/26.99.99 ou  
billet.mca@ath.be ou www.ath.be/mca

La billetterie du Palace est ouverte le mardi de 14h à 18h,  
du mercredi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Les expositions sont accessibles gratuitement aux mêmes horaires.

### JUIN 2009

**15 juin** **20h**

**Présentation de saison 2009-2010**  
« Gagnez une année de rêve au Palace ! »  
Palace – MCA – 068 269 999

**16 juin** **20h**

**UTD : Excursion - Gand**  
MCA – 068 269 999

**17 juin** **20h**

**Les mercredis du cinéma :**

« Slumdog millionnaire », Comédie dramatique de Danny Boyle (GB, 2009, 120 min.) 9 Oscars : meilleurs film, scénario et réalisateur aux BAFTA Awards (GB), Prix du public au Festival de Toronto, Prix Los Angeles Film Critics Award, Golden Globe des Meilleurs film et réalisateur, ... Jamal Malik, jeune illettré des taudis de Mumbai, arrive, contre toute attente, en finale du jeu télévisé « Qui veut gagner des millions? », version indienne. (Par le réalisateur de Trainspotting et Petits meurtres entre amis)  
Cinéma l'Ecran – MCA – 068 269 999

**18 juin** **10h**

**Les jeudis de l'expo :**

découvrez l'exposition « To Paint Blue » en toute simplicité et gratuité avec Marie-Christine Dochy - MCA - 068/26.99.99

**21 juin** **10h**

**Le Jardin de pensées :**

L'organisation de la police.  
Par Ignace Ghyselings. Château Burbant

Commission Qualité de la Vie de la MCA  
068/44.75.30 ou 068/64.58.19

**24 juin** **20h**

**Les mercredis du cinéma :**  
**« Les grandes personnes »**

Comédie dramatique d'Anna Novion (France/Suède, 2009, 84 min.). Sélection officielle Cannes 2008 – Caméra d'Or et Semaine de la Critique. Chaque été, Albert emmène sa fille Jeanne visiter un nouveau pays d'Europe. Pour ses dix-sept ans, il choisit une petite île suédoise. Mais voilà que la maison louée est déjà occupée. Les vacances soigneusement organisées vont alors prendre un tout autre tournant... (Avec Jean-Pierre Darroussin, Anaïs Demoustier) - Cinéma l'Ecran – MCA – 068/26.99.99

**25 juin** **19h**

**Fête des examens cantonaux**

Palace – Administration communale d'Ath – 068/26.99.99

**27 juin** **20h**

**Spectacle de danse amateur**

Palace – Le Leçon d'Ellezelles – 068/54.20.91

### AOUT 2009

**Vendredi 21 août**

**19h30 : Le groupe "Lariguette" en concert au Palace.**

Une soirée de folie pour entrer de plein pied dans notre ducasse et la poésie de notre région. En patois, sur des rythmes

endiablés, Lari et ses invités enflamment le Palace. Réservation vivement conseillée - Palace (068 26 99 99).

Infos : www.lariguette.org

### SEPTEMBRE 2009

**5 septembre** **20h**

**Gala de danse de l'atelier de danse de la MCA**

Palace – MCA – 0495 777 692

**Mercredi 16 septembre 2009 :**

**Ouverture de la nouvelle saison du DIVERTY DANCE CLUB à Ath**

20h30, salle de sports du Collège Saint-Julien, rue du Spectacle n°1 à ATH.

Soirée d'information, et premier cours gratuit. Important : ne pas rater le départ! Recommandé : venir en couples ...

Plus d'infos : www.diverty-dance-club.net

**18 septembre** **20h**

**Bernard Lavilliers en concert**

Palace – MCA – 068 269 999

**19-20 et 21 septembre**

**10<sup>e</sup> anniversaire des Passeurs de Rêve**

Présentation de leur nouvelle création, animations diverses, exposition rétrospective de la compagnie, parade, concerts, ...  
CAR – MCA – 068 269 999

### OCTOBRE 2009

**10 octobre** **20h**

Concert de jazz avec West Music  
Palace – MCA – 068 269 999

## Bernard Lavilliers bientôt au Palace !

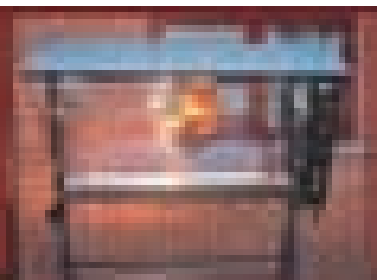
La saison 2008-2009 de la Maison Culturelle d'Ath presque achevée, toute l'équipe s'active pour vous préparer une nouvelle saison riche en découverte, haute en couleurs, pleine d'émotions et d'étonnements !

Le premier rendez-vous est fixé au 18 septembre pour le concert exceptionnel de Bernard Lavilliers au Palace. Soyez vigilant car les billetteries sont susceptibles d'être ouvertes dès la fin juin, réservez vite vos places avant septembre.

Les Passeurs de Rêves vous invitent au Centre des Arts de la Rue les 19 et 20 septembre pour fêter leur 10<sup>e</sup> anniversaire. Ils vous réservent de nombreuses surprises comme la présentation de leur nouvelle création, une exposition retraçant leurs dix années d'existence, une parade, des concerts, ...

Pour terminer cette mise en bouche de la programmation 2009-2010 de la MCA, assistez à un concert grandiose avec le West Music Club qui célébrera ses 40 ans. Soirée jazz exceptionnelle à Ath avec 18 musiciens le 10 octobre !





Vistez notre site [www.degand.com](http://www.degand.com)



### Présentation *Degand* avec profession

Enfin, nous les dégandistes et les passionnés de gastronomie nous sommes réunis.

C'est un plaisir d'annoncer à tous les dégandistes que nous sommes de nouveau réunis.

Enfin, nous les dégandistes et les passionnés de gastronomie nous sommes réunis.

C'est un plaisir d'annoncer à tous les dégandistes que nous sommes de nouveau réunis.

Enfin, nous les dégandistes et les passionnés de gastronomie nous sommes réunis.

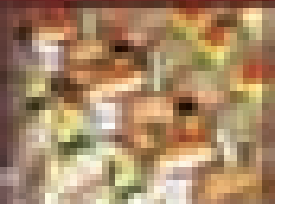
C'est un plaisir d'annoncer à tous les dégandistes que nous sommes de nouveau réunis.

Enfin, nous les dégandistes et les passionnés de gastronomie nous sommes réunis.

Pain de campagne **GRATUIT**



Meilleurs ingrédients à la française



Vous avez dégandé avec profession dans toutes les villes à partir de quelques euros de produits frais de première qualité.



Un repas au sein de votre école ou de votre club ou association? Degand propose des plats à des prix très attractifs. Remarquez vous!

Rue de la Province, 12 - 13000 ATH - TEL: 049 20 00 20 - [www.deganddegand.com](http://www.deganddegand.com)

**OUVERT TOUTS LES JOURS**

# POINTCARRÉ

PAR DE TONNAY 100 ATH

## LES MARQUES À PORTER

HOMMES - DAMES - ENFANTS

Vanilina

Bravo/De

Tan/Tan

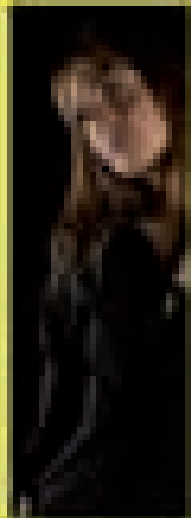
Mou

Errol/Errol

Errol/Errol

Errol/Errol

Errol/Errol



PROFESSEUR BARBON  
RUE DE TONNAY 100



049 20 00 20

GUESS  
ACCESSOIRE

Plus d'infos  
[www.pointcarre.be](http://www.pointcarre.be)

# JUIN

**Du ve 19 au di 21 juin**

## Ducasse de Lanquesaint – Les Feux de la Saint-Jean

Voir rubrique Dans ma Ville...

**Sa 20 juin**

## 6<sup>ème</sup> Brocante Ath-Esplanade

A Ath, sur le site de l'Esplanade, la société de balle pelote «Ath Esplanade» organise sa 6<sup>ème</sup> brocante, de 6H à 18H. Emplacement de 4mx2m : 3€.

Contact et inscription :  
Monsieur Courtois : 0476/98.08.74.

**Sa 20 et di 21 juin**

## Journées fermes ouvertes

A Ath, à la ferme Pilote, la Ferme expérimentale et pédagogique de la Province de Hainaut organise ses portes ouvertes. C'est l'occasion pour l'ensemble du personnel de la Ferme de vous démontrer leur savoir.

Comme chaque année, il y aura beaucoup de chose à voir et à déguster, ainsi que de nombreuses animations musicales, ... Accueil les deux jours de 10H à 18H

Contact : 068/26.46.30 ou ferme@carah.be

**Di 21 juin**

## Marathon en Américaine

A Bouvignies, à l'étang des «Bistouilleux», le club de pêche «les Bistouilleux» organisent un marathon en Américaine de 24H. Concours en une manche : du 20 juin 11H au 21 juin 11H. Inscritptions : 068/28.19.07 ou 068/28.71.34 ou 0474/03.99.39. Prix : 70€ y compris souper et petit déjeuner.

Contact : Monsieur Jules Crocq :  
068/28.19.07 ou 068/28.71.34 ou  
0474/03.99.39.

**Du sa 20 au sa 27 juin**

## Voyage dans le Périgord

Les Amis de la Nature organisent un voyage dans le Périgord. 1<sup>ère</sup> semaine. Randonnée ou visites prévues. Prix : 510€.

Contact : 068/28.09.09.

**Sa 20 juin**

## 1<sup>ère</sup> Nocturne de l'Eté

A Ath, dans les rues de la ville, les Amis du Quartier Saint-Julien organisent à partir de 18H et jusque minuit la 1<sup>ère</sup> nocturne de l'été.

## Tournoi de Pétanque

A Ormeignies, à la salle Spoculo, «Ormeignies Pétanque Club» organise un tournoi en doublette formée. Jet du but : 14H30 précise.

Contact : Monsieur Michel Frédéric :  
0478/41.02.47 ou 0476/21.60.46.

## Concours publics

A Ath, à l'Académie de Musique, dans la salle «Léon Dubois» à 9H30, concours de guitare.

Contact : 068/84.14.37.

## Concours publics

A Ath, à l'Académie de Musique, dans la salle «Léon Dubois» à 16H30, concours de carillon.

Contact : 068/84.14.37.

## Festival de Carillon 2008

A Ath, du haut la tour de l'église Saint Julien, à 16H30, concert de carillon par Madame Pascaline Flamme, titulaire à Tournai.

Contact : Monsieur Jean-Claude Molle :  
068/45.45.37.

**Di 21 juin**

## Discussion

A Ath, sur le site du château Burbant, la Commission Qualité de la Vie du Jardin de Pensées de la Maison Culturelle d'Ath, présente de 10H à 11H45, le sujet «L'organisation de la police» par le Commissaire Ignace Ghyselings.

Contact : Monsieur Yvon André :  
068/44.75.30.

## Réunion philatélique

A l'école Georges Roland, de 9H à 11H30, réunion mensuelle du Cercle royal philatélique athois «Les Amis du Timbre». Carnets de choix, matériel philatélique, vente à prix net, informations, tombola gratuite, estimation de collections, jeux-concours, bibliothèque...

A 10H30 : grande vente aux enchères de cartes postales du cortège d'Ath.

Contact : Xavier Godefroid au

0477/73.35.41

ou xavier\_godefroid@yahoo.fr

## Puces et brocante

A Ath, sur la Place de Lorette, de 8H00 à 15H, l'Union Philatélique Athoise organise un marché «Puces et brocante» Prix : 2€.

Contact : 0473/12.01.11.

**Ma 23 juin**

## Don de sang

A Rebaix, aux écoles communales, de 17H à 19H, la Croix Rouge de Belgique organise un don de sang.

Contact : Madame Marie-Paule  
Augustyniak : 068/55.19.91.

**Me 24 juin**

## Les grandes personnes

A Ath, au cinéma l'Ecran, à 20H00, dans le cadre des Mercredis du Cinéma, «Les grandes personnes» comédie dramatique d'Anna Novion.

Les films sont proposés en version originale sous titrée en français. Prix : 5€, possibilité d'abonnement de 5 films pour 20€.

Contact : 068/26.99.99.

**Me 24 juin**

## Fête scolaire

A Ath, à l'école communale du faubourg de Mons, l'équipe éducative organise la fête scolaire.

A 17H : remise des prix et à 19H : souper barbecue.

Contact et réservation : 068/84.01.89.

## Concours publics

A Ath, à l'Académie de Musique, dans la salle «Léon Dubois» à 14H, concours de piano.

Contact : 068/84.14.37.

## Concours publics

A Ath, à l'Académie de Musique, dans la classe de M. Lessens, à 14H, concours de déclamation.

Contact : 068/84.14.37.

**Je 25 juin**

## Concours publics

A Ath, à l'Académie de Musique, dans la classe de M. Massy, à 14H, concours de déclamation.

Contact : 068/84.14.37.

## Ve 26 juin

### Fête scolaire

A Irchonwelz, à l'école communale, l'équipe éducative organise la fête scolaire. A 18H : remise des prix.

Possibilité de petite restauration.

## Du ve 26 au di 28 juin

### Ducasse Saint-Pierre d'Ostiches

Voir rubrique Dans ma Ville...

### 27<sup>ème</sup> Ducasse de Lorette – 25<sup>ème</sup> anniversaire de Coupi

Voir rubrique Dans ma Ville...

## Du ve 26 au lu 29 juin

### Ducasse de Meslin-l'Evêque – JS Meslin-Grand Marais et les Criquets

Voir rubrique Dans ma Ville...

## Du sa 27 juin au sa 4 juillet

### Voyage dans le Périgord

Les Amis de la Nature organisent un voyage dans le Périgord. 2<sup>ème</sup> semaine. Randonnée ou visites prévues.

Prix : 510€.

Contact : 068/28.09.09.

## Sa 27 juin

### Fête scolaire

A Rebaix, aux écoles communales, l'équipe éducative organise la fête scolaire.

A 17H : remise des prix et à 19H : souper barbecue.

Contact et réservation : 068/28.25.38.

### Repas de fin d'année

A Meslin-l'Evêque, aux écoles communales, l'Association des Parents d'Elèves organise le repas de fin d'année.

Contact : Madame Sylvie Debay.

### Tournoi de mini-foot

A Ath, sur le terrain de foot de la Chaussée de Mons, l'équipe éducative de l'école communale de Maffle organise un tournoi de mini-foot. Possibilité de petite restauration.

Contact : 068/28.23.17.

### 2<sup>ème</sup> grand prix du moulin

A Ostiches, sous l'égide du FC Ostiches, 2<sup>ème</sup> grand prix du moulin, course cycliste pour juniors, avec la collaboration de la Petite Reine Frasnoise. Départ à 15H, distance de 91,2 km.

## Festival de Carillon 2008

A Ath, du haut la tour de l'église Saint Julien, à 16H30, concert de carillon par Monsieur Bernard Michel, titulaire à Lille et Saint-Amand-les-Eaux.

Contact : Monsieur Jean-Claude Molle : 068/45.45.37.

## Di 28 juin

### Remise de diplômes

A Ath, dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville, à 10H, l'Académie de Musique organise la remise officielle des diplômes aux lauréats de l'Académie.

Contact : Monsieur Jean-Pierre Jorion : 068/84.14.37

### Journée du Mouton

A Ath, au hall du Ceva, l'Association Provinciale des Eleveurs de Moutons du Hainaut et l'Association Hennuyère pour la Promotion du Secteur Ovin organisent la journée «Agneaux et Saveurs du terroir».

Contact : ahps@hotmail.com et apeo.hainaut@hotmail.com.

### Fête scolaire

A Arbre, à la salle «La Tannerie» l'équipe éducative de l'école communale d'Arbre organise la fête scolaire et la remise des prix.

### Fête scolaire

A Maffle, aux écoles communales, l'équipe éducative organise la fête scolaire, un spectacle et la remise des prix. A partir de 12H, repas : entrecôte-frites-salade.

Contact : 068/28.23.17.

# JUILLET

## Je 2 juillet

### Tests de sirène autour d'entreprises Seveso :

La Direction Générale de la Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur porte à la connaissance de la population que des opérations de tests des sirènes électroniques situées à proximité des entreprises Seveso sont régulièrement effectuées.

Ainsi, un test aura lieu ce jeudi, les sirènes seront actionnées entre 8H45 et 10H15.

Cela se traduit par un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Pas de panique donc !

Pour toute information : [www.seveso.be](http://www.seveso.be)

## Ve 3 juillet

### Don de sang

A Meslin-l'Evêque, aux écoles communales,

de 16H30 à 19H00, la Croix Rouge de Belgique organise un don de sang.

Contact : Madame Marie-Paule Augustyniak : 068/55.19.91.

## Sa 4 et di 5 juillet

### Fête au Moulin d'Ostiches

Voir rubrique Dans ma Ville...

## Di 5 juillet

### Marche du Moulin

A Ostiches, au départ du stade de football, le «Footing Club d'Ostiches» organise la marche du Moulin. Départ libre de 7H à 15H. Sur des parcours de 5km, accessibles aux landaux et personnes moins valides, 7 – 12 – 20 et 30 km. Parcours campagnards avec points de ravitaillement. Possibilité de petite restauration et boissons à prix démocratiques.

Contact : Monsieur Jean-Pierre Lecocq : 068/64.62.70.

## Du sa 4 au sa 11 juillet

### Voyage dans le Périgord

Les Amis de la Nature organisent un voyage dans le Périgord. 3<sup>ème</sup> semaine. Randonnées et visites prévues.

Prix : 510€.

Contact : 068/28.09.09.

## Lu 6 juillet

### Don de sang

A Ath, au home «la Roselle», de 15H à 18H30, la Croix Rouge de Belgique organise un don de sang.

Contact : Madame Marie-Paule Augustyniak : 068/55.19.91.

## Ma 7 juillet

### Randonnée «Pleine lune»

Les Amis de la Nature organisent une randonnée de ± 10 km sous les rayons de la lune.

Guide : Yvon : 068/28.45.39.

Contact : 068/28.09.09.

## Du ve 10 au ma 14 juillet

### 97<sup>ème</sup> ducasse du Canon

Voir rubrique Dans ma Ville...

## Sa 11 juillet

### Spaghetti géant

A Maffle, à la Maison du Peuple, le Comité de Soutien de l'Enfance d'Ath organise un Spaghetti géant à volonté, à partir de 19H.

Prix adulte : 10€ (apéritif et vodka offerts); prix enfant : 5€ ; gratuit pour les enfants

de – de 6 ans.

Ambiance musicale assurée par Alain Paradis, Jean-Paul Saussez,...

Contact : Monsieur Jean-Paul Saussez :  
0475/57.42.59 et Madame Françoise  
Voronine : 0472/41.86.06.

### Sa 11 et di 12 juillet

## 11<sup>ème</sup> ducasse de la gare- Ghislenghien

Voir rubrique Dans ma Ville

### Di 12 juillet

## Barbecue annuel du MR Ath

A Ath, au hall du Ceva, le MR d'Ath vous accueillera à l'occasion de son barbecue annuel. Repas enfants : 6€ et repas adultes : 12€.

Contact : Monsieur Michel  
Loncheval: michel.loncheval@scarlet.  
be ou 068/64.53.66 ou encore  
0475/94.98.08.

### Du ve 16 au di 18 juillet

## Ducasse du Grand Chemin de Maffle

Voir rubrique Dans ma Ville...

### Sa 18 juillet

## La Gouyasse

A Ath, au hall du Ceva, « Triathlon » organise la 8<sup>ème</sup> édition de la « Gouyasse »

Contact : Monsieur Jacques Susant.

### Sa 18 juillet

## La Gouyasse

A Ath, au hall du Ceva, « Triathlon » organise la 8<sup>ème</sup> édition de la « Gouyasse ». Départ à 15H. Parcours campagnard sur chemin de halage et sentiers, inscriptions et vestiaire sur place, 2 ravitaillements en course et un à l'arrivée, buvette avec sandwichs garnis, coupe au premier de chaque catégorie, tombola gratuite.

Contact : 068/28.18.66.

### Di 19 juillet

## Puces et brocante

A Ath, sur la Place de Lorette, de 8H à 15H, l'Union Philatélique Athoise organise un marché «Puces et brocante». Prix : 2€.

Contact : 0473/12.01.11.

## Repas de l'Echevin Raymond Vignoble et du Conseiller du CPAS, Albert Dutilleul

7H : Marche ADEPS

12H : Repas champêtre. Ambiance assurée. Démonstration de Body attack

14H : Pétanque en doublette formée

15H : Tir à la corde

Contact : 068/56.89.31.

### Ma 21 juillet

## Tournoi de pétanque

A Ath, à l'étang Gros Pierre, «Ormeignies Pétanque Club» organise un tournoi en doublette formée.

Jet du but : 14H précise.

Contact : Monsieur Michel Frédéric :  
0478/41.02.47 ou 0476/21.60.46.

### Du ve 24 au di 26 juillet

## Fancy fair du Bois Hellin

Voir rubrique Dans ma Ville...

### Sa 25 juillet

## Grand barbecue

A Grandglise, au «Relais du Fayt», les Amis de la Nature organisent un grand barbecue. Après-midi récréative : soit whist ou pétanque. A 18H : apéritif. A 19H : barbecue (chacun doit apporter sa viande) suivi du dessert et d'un café.

Contact : 068/28.09.09.

### Du lu 27 au je 30 juillet

## Camps de vacances

A Isières, aux écoles communales, "Animation-génération-Isiéroises" organise un camps de vacances.

Contact: Madame Elodie Dubois:  
0474/55.62.62.

### Du lu 27 au ve 31 juillet

## 15<sup>ème</sup> stage de football

A Houtaing, sur le site de la Berlière, 15<sup>ème</sup> stage de football pour tous, de 5 à 15 ans, affiliés ou pas. Diablotins, Prémimies, Minimes, Cadets et Scolaires. Les stages se déroulent de 10H à 16H, une garderie est prévue de 9H30 à 16H30.

Contact : 068/28.10.20 ou  
068/28.02.43 ou 068/33.58.38.

# AOÛT

### Sa 1<sup>er</sup> août

## Miss Ath 2009

A Ath, au Ceva, l'Association des Commerçants et Artisans d'Ath organise, à 20H00, l'élection de Miss Ath 2009.

Contact : Madame Nicole  
Hernaelseen : 068/28.20.48. ou  
au magasin le Coffre : 068/28.46.01.

## 2<sup>ème</sup> Jogging de la Berlière

A Houtaing, au Domaine du Château de la Berlière, à partir de 15H, dans le cadre du challenge ACRHO. Parcours de 10 km 850 dans le somptueux pays des Collines, avec accès exceptionnel au Château de la Berlière et passage auprès du Mausolée d'Oultremont. Infos : <http://joggingdelaberliere.skyrock.com>.

Contact : Monsieur Yann Ducatteuw :  
0472/97.01.96 ou yducatte@gmail.com.

## Tournoi de pétanque

A Ormeignies, à la salle Spoculo, «Ormeignies Pétanque Club» organise un tournoi en doublette formée. Jet du but : 14H précise.

Contact : Monsieur Michel Frédéric :  
0478/41.02.47 ou 0476/21.60.46.

## Randonnée vélo

Les Amis de la Nature organisent une randonnée à vélo. Organisateur : Yvon : 068/28.45.39.

Contact : 068/28.09.09.

## Festival de Carillon 2008

A Ath, du haut la tour de l'église Saint Julien, à 16H30, concert de carillon par Madame Katarzyna Piastowska, titulaire à Gdansk (Pologne).

Contact : Monsieur Jean-Claude Molle :  
068/45.45.37.

### Lu 3 août

## Don de sang

A Ath, au home «la Roselle», de 15H à 18H30, la Croix Rouge de Belgique organise un don de sang.

Contact : Madame Marie-Paule  
Augustyniak : 068/55.19.91.

### Du lu 4 au ve 7 août

## Camps de vacances

A Isières, aux écoles communales, "Animation - génération - Isiéroises" organise un camps de vacances.

Contact: Madame Elodie Dubois:  
0474/55.62.62.

### Me 5 août

## Randonnée «Pleine lune»

Les Amis de la Nature organisent une randonnée de ± 10 km sous les rayons de la lune.

Guide : Yvon : 068/28.45.39.  
Contact : 068/28.09.09.

### Ve 7 août

## Soirée Mousse

A Ath, au Ceva, l'Association des Commerçants et Artisans d'Ath organise, dès 21H, la traditionnelle Soirée Mousse.

Contact : Madame Nicole Hernaelseen :  
068/28.20.48.

## Sa 8 août

### Repas annuel

A Meslin-l'Évêque, aux écoles communales, «la Pelote Meslinoise» organise le repas annuel.

Contact : Monsieur André Boisdengien.

### Festival de Carillon 2008

A Ath, du haut la tour de l'église Saint Julien, à 16H30, concert de carillon par Madame Elisabeth Duwelz, titulaire à Mons, Enghien, Braine-le-Comte et La Louvière.

Contact : Monsieur Jean-Claude Molle : 068/45.45.37.

## Du me 12 au di 16 août

### 10<sup>ème</sup> ATH OPEN

#### PROGRAMME :

#### Mercredi 12

Accueil des participants au RTC Ath  
19H : Tirage au sort public et réception d'ouverture à l'Hôtel de Ville

#### Jeudi 13

9H : Début des compétitions dans toutes les catégories de simples au RTC Ath  
13H : Début des compétitions dans toutes les catégories de doubles au RTC Ath

#### Vendredi 14

Suite des compétitions  
18H30 : Animation associant valides et moins valides

#### Samedi 15

Suite des compétitions  
14H : demi-finales dans toutes les catégories  
20H : Players Banquet

#### Dimanche 16

Finales des simples et doubles  
16H : Remise des prix et clôture au RTC Ath  
Contact : Monsieur Jean Dauge : 0476/79.28.58.

## Du ve 14 au di 16 août

### Ducasse de Rebaix

Voir rubrique Dans ma Ville...

### 33<sup>ème</sup> tournoi Deligny

#### PROGRAMME :

#### Vendredi 14

19H00 : match des anciens du club

#### Samedi 15

dès 8H : 9<sup>ème</sup> brocante et marché artisanal au Parc de la Berlière. Prix : 5€ pour 5m. Réservations : 0495/302.418

9H : tournoi de football masculin (8 équipes)

## Dimanche 16

Dès 8H : marche ADEPS de 5 – 10 – 15 km. Départ de la buvette du football au Parc de la Berlière

Dès 9H : tournoi Prémimines

Dès 13H : finales du tournoi Masculin

Infos et contact : Monsieur David Deligny : 0495/30.24.18.

## Sa 15 août

### 6<sup>ème</sup> Brocante Ath-Esplanade

A Ath, sur le site de l'Esplanade, la société de balle pelote «Ath Esplanade» organise sa 6<sup>ème</sup> brocante, de 6H à 18H. Emplacement de 4mx2m : 3€.

Contact et inscription : Monsieur Courtois : 0476/98.08.74.

### Cochon à la broche

A Grandglise, au «Relais du Fayt», les Amis de la Nature organisent un repas cochon à la broche. A midi, apéritif et ses amuse-gueules. Cochon à la broche-pomme de terre et accompagnements-dessert. Prix : 15€.

Contact : 068/28.09.09.

### Tournoi de pétanque

A Ath, sur le site de l'Esplanade, au local ABB, l'amicale des cheminots athois organise un tournoi de pétanque à partir de 13H.

Contact : Monsieur Bernard Vanacker : 0476/88.07.72.

### Festival de Carillon 2008

A Ath, du haut la tour de l'église Saint Julien, à 16H30, concert de carillon par Mesdames Caroline et Sophie Jaumotte.

Contact : Monsieur Jean-Claude Molle : 068/45.45.37.

## Di 16 août

### Puces et brocante

A Ath, sur la Place de Lorette, de 8H à 15H, l'Union Philatélique Athoise organise un marché «Puces et brocante» Prix : 2€.

Contact : 0473/12.01.11.

## Lu 17 août

### Don de sang

A Ormeignies, à la salle Spoculo, de 16H30 à 19H, la Croix Rouge de Belgique organise un don de sang.

Contact : Madame Marie-Paule Augustyniak : 068/55.19.91.

## Me 19 août

### Don de sang

A Ligne, aux écoles communales, de 16H30 à 19H, la Croix Rouge de Belgique organise un don de sang.

Contact : Madame Marie-Paule Augustyniak : 068/55.19.91.

## Lu 24 août

### Envol des montgolfières

Les Amis de la Nature proposent d'assister à l'envol des montgolfières du lundi de ducasse du haut de la Tour Saint-Julien.

Contact : 068/28.09.09.

## Du ve 28 au di 30 août

### Grande Foire aux moules

A Ostiches, à la buvette du FC Ostiches, grande foire aux moules, ou américain – frites ou assiette anglaise – frites.

Le vendredi et le samedi à 19H et le dimanche à midi. Prix à définir.

Contact : 068/28.10.20 ou 068/64.66.93 ou 068/33.58.38.

## Sa 29 août

### Tournoi de pétanque

A Ath, à l'étang Gros Pierre, «Ormeignies Pétanque Club» organise un tournoi en doublette formée. Jet du but : 14H précise.

Contact : Monsieur Michel Frédéric : 0478/41.02.47 ou 0476/21.60.46.

### 2<sup>ème</sup> meeting des Géants

A Ath, sur la piste du Séquoïa, Quai de l'Entrepôt, le Club d'Athlétisme d'Ath organise son 2<sup>ème</sup> meeting des Géants.

À 13H : tournoi des jeunes ;

À 18H : meeting des géants pour les catégories de cadets à masters ;

À 20H : les championnats du Hainaut de steeple.

Contact : Monsieur André Cuvelier : andreucuelier@hotmail.com

### Festival de Carillon 2008

A Ath, du haut la tour de l'église Saint Julien, à 16H30, concert de carillon par Monsieur Alfred Lesecq, titulaire à Cappele-la-Grande (France).

Contact : Monsieur Jean-Claude Molle : 068/45.45.37.

## Di 30 août

### Marche ADEPS

Les Amis de la Nature organisent une marche ADEPS, au départ de la Maison Verte, à 8H. Sur des parcours de 5 - 10 - 15 et 20 kms qui feront découvrir le pays vert.

Organisateur : Yvon : 068/28.45.39.  
contact : 068/28.09.09.

# SEPTEMBRE

## Ve 4 septembre

### Randonnée «Pleine lune»

Les Amis de la Nature organisent une randon-

née de ± 10 km sous les rayons de la lune.  
*Guide : Yvon : 068/28.45.39.*  
*Contact : 068/28.09.09.*

**Sa 5 septembre**

**Soirée « Whist »**

A Ath, à la Maison Verte, les Amis de la Nature organisent une soirée whist, à partir de 20H. Les tables seront formées sur place. Les manches seront jouées en 3 donnes et les annonces se feront à la couleur. Invitation cordiale à tous.

*Organisateur : Monsieur Daniel Hanuise : 068/28.52.55. Contact : 068/28.09.09.*

**Festival de Carillon 2008**

A Ath, du haut la tour de l'église Saint Julien, à 16H30, concert de carillon par Monsieur Gilles Lerouge, titulaire à Saint-Amand-les-Eaux.

*Contact : Monsieur Jean-Claude Molle : 068/45.45.37.*

**Di 6 septembre**

**Concert apéritif**

A Ath, sur la Grand'Place, de 10H à 14H, le « Shape International Band » propose sa participation au concert apéritif offert à la population, organisé par la Ville d'Ath, en présence de chorales et fanfares de l'entité.

*Contact : Madame Anne-Marie Santacatterina : 068/26.91.15.*

**Randonnée à Frasnes lez Anvaing**

A Frasnes-lez-Anvaing, les Amis de la Nature organisent une randonnée. Rendez-vous sur le parking de la bibliothèque à 9H. Visite de la réserve des anciens bassins de la sucrerie.

A 10H : randonnée de ± 8 km en direction d'Anvaing. Midi : pique-nique chez « El Ben » Après-midi : randonnée de ± 14 km départ à 13H30.

*Guide du jour : Claudy : 069/86.73.46. Contact : 068/28.09.09.*

**Lu 7 septembre**

**1<sup>er</sup> Petit Grand Prix de la Ville d'Ath**

A Ath, sur le ballodrome de l'Esplanade, l'asbl « 8 de Septembre » présidée par Monsieur l'Echevin Patrice Bougenies et en collaboration avec la Ville d'Ath, organise, à 16H30, « Petit 8 de septembre » entre les meilleures équipes minimes de la région d'Ath. Entrée gratuite.

**Don de sang**

A Ath, au home « la Roselle », de 15H à 18H30, la Croix Rouge de Belgique organise un don de sang.

*Contact : Madame Marie-Paule*

*Augustyniak : 068/55.19.91.*

**1<sup>er</sup> Petit Grand Prix de la Ville d'Ath**

A Ath, sur le ballodrome de l'Esplanade, la Ville d'Ath organise, à 16H30, « Petit 8 de septembre » entre les meilleures équipes minimes de la région d'Ath.

*Contact : 068/26.91.68.*

**Ma 8 septembre**

**62<sup>ème</sup> Grand Prix de la Ville d'Ath**

A Ath, sur le ballodrome de l'Esplanade, l'asbl « 8 de Septembre » présidée par Monsieur l'Echevin Patrice Bougenies et en collaboration avec la Ville d'Ath, organise, à 14H30, un tournoi de jeu de balle entre les 4 premières équipes du championnat de Nationale I. Entrée : 6€. A midi, sous chapiteau, traditionnel « Moules-frites »

*Contact pour le jeu de balle : Monsieur Foucart : 0497/77.51.73 ou Monsieur Bougenies : 0496/99.40.66 ou le café « le Bouvignois » : 0477/56.25.91*

*Contact et réservation pour le dîner : Monsieur Foucart : 0497/77.51.73 ou Monsieur Dugaillez : 068/84.11.04 ou Monsieur Bougenies : 0496/99.40.66.*

**Raclot de la ducasse**

A Ath, à la Maison Verte, les Amis de la Nature organisent un souper aux moules, à 18H30.

*Contact : 068/28.09.09.*

**Festival de Carillon 2008**

A Ath, du haut la tour de l'église Saint Julien, à 16H30, concert de carillon par la classe de carillon d'Ath.

*Contact : Monsieur Jean-Claude Molle : 068/45.45.37.*

**Ve 11 septembre**

**Conférence sur le thème :**

**« Les hortensias »**

A Maffle, à la Maison du Peuple, le cercle horticole de Maffle « les loisirs des ouvriers » organise, à 19H30, une conférence par M. Mary sur le thème « Les hortensias »

*Contact : Madame Josiane Lampe : 068/28.18.70.*

**Sa 12 et di 13 septembre**

**Exposition de petit élevage**

A Ath, au hall du Ceva, la société de petit élevage et horticole de Meslin-l'Evêque organise, à l'occasion de son 44<sup>ème</sup> anniversaire leur exposition de petit élevage. Cette manifestation regroupera plus de 1200 sujets répartis entre oies, dindons, canards, cailles, colombes, lapins et pigeons. Cette exposition accueillera 60 exposants de tou-

te la Wallonie et 30 exposants de Flandre et de France. L'entrée est fixée à 1,50€. Horaire d'ouverture : samedi de 10H à 20H et dimanche de 9H à 17H.

*Contact : Madame Guéret-Lambert.*

**Sa 12 septembre**

**Tournoi de pétanque**

A Ormeignies, à la salle Spoculo, « Ormeignies Pétanque Club » organise le concours du roi en doublette formée. Jet du but : 14H précise.

*Contact : Monsieur Michel Frédéric : 0478/41.02.47 ou 0476/21.60.46.*

**Banquet et concentration de motos**

A Ath, à l'école Georges Roland, l'asbl « Tenir Bon » organise le repas et le départ de la concentration de motos dans le cadre de la ligue de la sclérose en plaques.

*Contact : Madame Ria Maes.*

**Di 13 septembre**

**Randonnée**

Les Amis de la Nature organisent une randonnée.

*Guide : Marie Monnoye : 068/84.25.96. Contact : 068/28.09.09.*

**Du ve 18 au di 20 septembre**

**Week-end de randonnée dans le Viroinval**

Les Amis de la Nature organisent un week-end dans le Viroinval. Logement à Olloy-sur-Viroin au « Centre Européen Louis Delobbe » Tous les jours : demi journée de randonnée ou visites. Prix : 75€ (uniquement hébergement en demi-pension)

*Renseignements : Monsieur Michel Lessens : 0476/23.52.81. Contact : 068/28.09.09.*

**Du ve 18 au lu 21 septembre**

**Kermesse de Septembre Ormeignies**

Voir rubrique Dans ma Ville

**Sa 19 et di 20 septembre**

**Ducasse de Septembre d'Isières**

Voir rubrique Dans ma Ville...

**Sa 26 septembre**

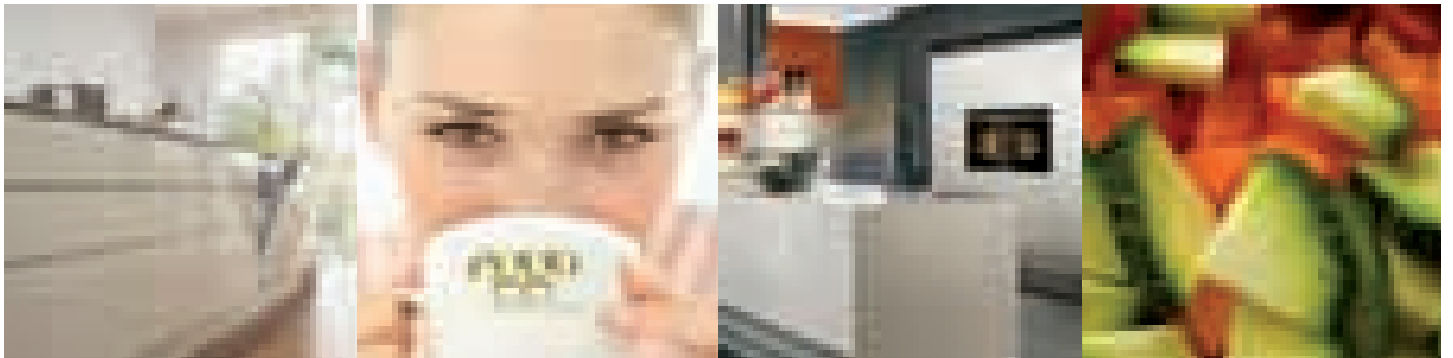
**7<sup>ème</sup> repas du Père Hennepin**

A Irchonwelz, à la salle paroissiale, à partir de 19H30, « les Amis du Père Hennepin » organise son 7<sup>ème</sup> repas. Prix : 15€.

*Contact et réservations : Madame Thérèse Steingueldoir : 0496/80.30.06 ou café Burbant : 068/28.68.09 ou Monsieur Serge Depotte:0479/64.76.81.*



Le regard neuf sur la cuisine équipée



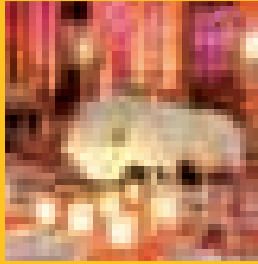
**ATH** • Rue des Prés du Roy 19A • Tél. 068 64 53 55  
**[www.eggo.be](http://www.eggo.be)**





# Outlet Textile

*La douceur à prix coton*



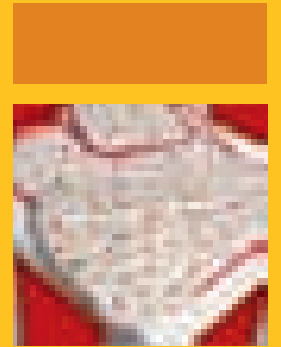
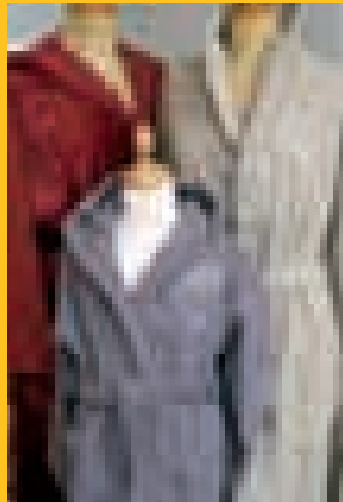
**PORTES OUVERTES**

samedi 27 juin 2009 de 9 à 18 h

PROMOTION Drap de plage à partir de 6 €



Ouvert tous  
les mardis  
de 9 à 18 h



**LINGE DE  
MAISON**

tout pour la  
cuisine, la table,  
la salle de bain  
et le lit.

Les plus grandes  
marques belges à  
des prix imbattables!

Lieu : Gasotec SA • Ch. Preuscamps 8 - 7822 Ghislenghien • Sophie.verbeke@gasotec.be • 0496 23 82 91

# AVIP-ATH

*C'est géant*

Concessionnaire officiel



*Bonne ducasse 2009!*

Vente et entretiens  
de véhicules neufs

•  
Occasions garanties

•  
Carrosserie agréée  
toutes assurances

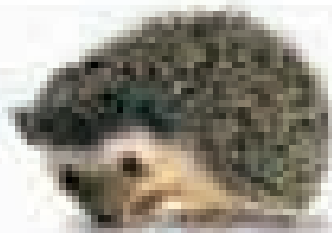


AVIP - Ath • Rue des Près du Roy, 17 - Zoning II • 7800 ATH

Tel 068/26 41 41 • Fax 068/84 00 46

Email [info@avip.vw.be](mailto:info@avip.vw.be) - [info@avip.skoda.be](mailto:info@avip.skoda.be) • Site [www.vw.be/avip](http://www.vw.be/avip) - [www.skoda.be/avip](http://www.skoda.be/avip)

# ITCF



## Renée Joffroy

Chaussée de Valenciennes 48 - 7801 Irchonwelz

**068 / 26 50 50**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Général

Technique

Professionnel

CEFA



INTERNAT MIXTE - 068 / 26 79 88

[www.itcfreneejoffroy.be](http://www.itcfreneejoffroy.be)

### Renseignements et inscriptions:

du 1er juillet au 1 juillet 2009

Le samedi 4 juillet de 9 à 12 heures

et à partir du 17 août 2009

jusqu'au lundi 24 août 2009,

de 9 à 12 heures et de 13 à 16

heures, ou en dehors de ces heures

sur rendez-vous (068) 26 50 50.



Modèle Peugeot 2008

à compter dès le 8 juin

Partez à l'avance

Optez Peugeot

du Lion



**PEUGEOT ATH AUTOMOBILES**

Chaussée de Bruxelles, 100

1300 Louvain-la-Neuve

Tel: 068 26 21 80

<http://www.ath-peugeot.com>

Peugeot



Peugeot  
ATH  
AUTOMOBILES  
Chaussée de Bruxelles, 100  
1300 Louvain-la-Neuve  
Tel: 068 26 21 80  
[www.ath-peugeot.com](http://www.ath-peugeot.com)

Lundi 15 juin 2009

# ABM NEWS



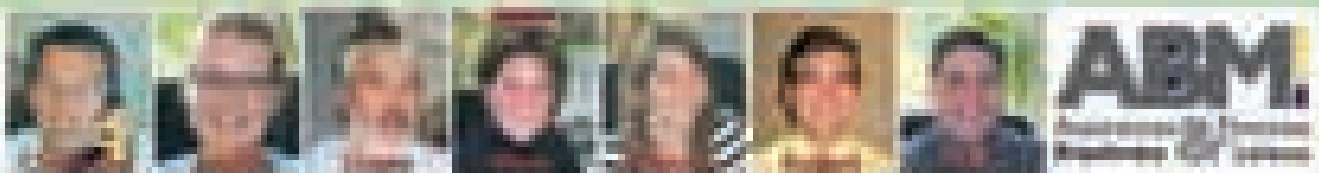
## Ath : ABM déclare la guerre aux primes d'assurance trop chères

*Etude gratuite*  
- de toutes vos assurances,  
- de ce que vous allez économiser

*Négociation des conditions  
les plus avantageuses auprès  
des meilleures compagnies.*

*Veiller à ce que vous soyez  
couvert efficacement.*

*Pour un rendez-vous  
un appel  
068/28 17 35  
un email  
abm@portima.be*



Portima et de Libération, 12 - 1000 Ath - Tél. 068 28 17 35 - Fax 068 28 17 35  
www.abm.be - info@abm.be